

REÇU LE..01/07/88
REPONDU LE.....



Maîtrise de la Sécurité Alimentaire

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION (ORSTOM)

EVALUATION DES HABITUDES A LA CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

SYNTHESE

RESUME

RECOMMANDATIONS

1

LE PRESENT RAPPORT ETABLI POUR LE COMPTE DE LA COMMISSION DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES NE REFLETE PAS NECESSAIREMENT LES IDEES DE
CELLE-CI. IL N'ENGAGE QUE SES AUTEURS.

GEORGES COURADE
ISABELLE DROY
DOMINIQUE HARRE

avec la collaboration de J.ROCH D.NICKLAUS

et de F.A. AKINDES

FEVRIER 1988

TABLE DES MATIERES

RESUME

INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE

1 Les modèles de consommation, le système et les régimes alimentaires

1.1 Concepts et définitions

1.2 L'approche par le système alimentaire

1.3 L'évolution interne des régimes alimentaires africains

2 Manifestation, modalités et appréhension du changement alimentaire en Afrique subsaharienne

2.1 Le changement alimentaire vu au travers des registres des douanes

2.2 Alimentation des villes, alimentation des villages, alimentation des riches et alimentation des pauvres

2.3 L'approche du changement

3 La marge de manoeuvre dans l'adaptation entre offre et demande

3.1 La problématique de l'ajustement en période de crise financière

3.1 Les handicaps de l'offre alimentaire domestique et la question de la transformation des aliments

I APERCU DU SYSTEME ALIMENTAIRE IVOIRIEN

1 Les grands traits du système alimentaire

1.1 Le sous-système de production

1.2 Le sous-système de consommation

1.3 Le sous-système de transfert

2 Le jeu de cartes proposé

2.1 Les sources

2.2 Les constructions graphiques.

II LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

1 La consommation de produits vivriers en 1979

2 Les rations alimentaires en 1979

3 L'évolution de la consommation par plat

3.1 Les principaux plats consommés

3.2 Les repas de fête

3.3 Variations sur les sauces

3.4 L'introduction de nouveaux plats

**III LES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES NATIONALES :
PRODUCTION ET COMMERCIALISATION**

1 La production alimentaire nationale

1.1 Les systemes vivriers

1.2 Les grands produits vivriers

1.3 Un environnement économique médiocre de la production vivriere

2 Le marché du vivrier domestique

2.1 Le vivrier marchand

2.2 Les flux de commercialisation des produits vivriers

**IV LE ROLE DES IMPORTATIONS DANS LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE
EN COTE D'IVOIRE**

1 L'alimentation dans les importations :
évolution depuis l'indépendance

2 Le poids des grands produits

2.1 L'augmentation du poids relatif des grands produits

2.2 L'envolée des importations des produits animaux
depuis 10 ans

2.3 La stabilisation des dépenses et la réduction des tonnages
importés depuis 1980

3 La satisfaction de la demande et les besoins en importations

3.1 La consommation de céréales importées

3.2 La demande sur les autres grands produits

4 Les importations comme instrument de la politique alimentaire
ivoirienne

4.1 Les paradoxes d'une politique

4.2 Le dispositif en place

4.3 L'envolée des importations : un choix délibéré

5 Conclusion

V LES VARIABLES DETERMINANT LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

1 La variable ethnique

2 Le melting pot ivoirien et la croissance urbaine

3 La répartition des revenus monétaires (1978)

3.1 Un taux de monétarisation très variable selon les produits

3.2 Le niveau de revenu et la taille de la famille

3.3 La disparité dans les revenus

4 Le prix des produits alimentaires

4.1 Présentation des données et de leur traitement

4.2 L'évolution des prix

4.3 Conclusion

CONCLUSION

ANNEXE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Les plats de fête

Tableau n°2 : Rénumération des principales cultures vivrières

Tableau n°3 : L'alimentation humaine dans les importations ivoiriennes

Tableau n°4 : Les grands produits d'importation alimentaire

Tableau n°5 : Importations moyennes de riz par tranche quinquennales

Tableau n°6 : Consommation de riz

Tableau n°7 : Importations de blé

Tableau n°8 : La consommation et le prix du riz depuis 1979

Tableau n°9 : L'influence des prix sur les importations et la consommation en Côte d'Ivoire

Tableau n°10 : Les prélèvements de l'Etat sur le riz importé

Tableau n°11 : Les ethnies en Côte d'Ivoire

Tableau n°12 : Les étrangers en Côte d'Ivoire

Tableau n°13 : Les revenus monétaires des ménages africains

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Consommation de produits vivriers en 1979
- Figure 2 : Les rations alimentaires en 1979
- Figure 3 : Nombre de personnes par repas
- Figure 4 : Les systèmes vivriers selon les cultures dominantes
- Figure 5 : Le vivrier marchand
- Figure 6 : Les flux de commercialisation des produits vivriers
- Figure 7 (A et B): La question rizicole
- Figure 8 : Les disparités dans la consommation de céréales importées
- Figure 9 : Courbe des productions et des consommations annuelles de riz
- Figure 10 : La variable ethnique
- Figure 11 : Le melting pot ivoirien
- Figure 12 : La répartition des revenus monétaires
- Figure 13 : Prix des principaux produits alimentaires
- Figure 14 : Trends de prix sur la période 1977-1986
- Figure 15 : Indice de prix des produits alimentaires en 1986
- Figure 16 : Variation des prix du riz et des féculents
- Figure 17 : Indices de saisonnalité

RESUME

Deux constats apparemment liés sont faits à partir de l'observation du décalage croissant observé en Afrique entre ce que l'on mange et ce que l'on produit: celui d'une dépendance alimentaire allant croissant, celui d'une fatalité du changement des préférences alimentaires. Ce rapport tente d'éclairer la problématique des changements dans les habitudes alimentaires, s'interroge sur la signification des innovations dans l'acte de s'alimenter et replace le tout dans les politiques alimentaires et macroéconomiques.

I. PROBLEMATIQUE ET CADRE GENERAL

IA. Les modèles de consommation, le système et les régimes alimentaires

Le modèle de consommation alimentaire (MCA) caractérise une société dans les modalités matérielles de sa consommation et l'ensemble des règles socio-culturelles accompagnant l'acte de manger. La pratique alimentaire est dépendante de la manière de penser, de sentir et d'agir des groupes socio-culturels d'appartenance et de leurs façons de gérer les contacts avec les autres groupes. La notion d'ethnie se trouve donc au coeur de l'analyse des pratiques alimentaires.

Nous avons eu recours à une analyse systémique qui permet de montrer la cohérence et l'interdépendance de l'ensemble des sous-systèmes, les réactions en chaîne ou en retour (feed-back) de toute modification ou décision interne ou externe des acteurs ou intervenants du système alimentaire et de saisir les enjeux socio-économiques de la régulation d'ensemble. Par régulation, il faut entendre les efforts contradictoires et/ou complémentaires des différents intervenants s'efforçant d'équilibrer dans le temps et dans l'espace l'offre et la demande en quantité, qualité et coût. Cette notion introduit l'idée de stratégies différentes, voire opposées des acteurs et d'arbitrages nécessaires entre groupes d'intérêt. Elle accorde un intérêt aux sociétés civiles, pendant formel et informel de l'Etat.

On a délimité un dedans et un dehors du système alimentaire par rapport au champ d'action de l'Etat qui est à la fois opérateur, arbitre social et médiateur entre le marché national et international. Les sociétés civiles interviennent au plan normatif culturel dans l'organisation du système, mais aussi dans le fonctionnement des filières et du marché et dans la place de l'auto-production et des échanges non marchands.

Il n'existe aucune harmonie préétablie entre la hiérarchie sociale des consommations et celle des besoins au plan nutritionnel. Il n'y a pas non plus de modèles "traditionnels" parfaits de consommation alimentaire dans les sociétés rurales perturbées par de multiples éléments internes et externes. Les groupes culturellement dominés dépendent de modèles de consommation alimentaire qu'ils n'ont pas produits à la différence des groupes indépendants culturellement et les échanges asymétriques influent de manière variée sur les modèles alimentaires. Les aléas de l'approvisionnement conditionnent les

VI

comportements: le souvenir de la faim entraîne par exemple, une surconsommation alimentaire. Dans des sociétés où la notion d'utilité sociale et de hiérarchie des statuts domine, on note l'importance relative de l'alimentation festive et ostentatoire et des disparités de consommation entre les membres au sein du groupe familial. Le nombre de plantes consommées, les légumineuses notamment, a tendance à se réduire. L'évolution de la situation sociale de la femme, conduit également à une modification des comportements habituels en Afrique sub-saharienne où son activité agro-alimentaire est prédominante dans la production, la distribution ou les préparations culinaires.

IB. Manifestation, modalités et appréhension du changement alimentaire en Afrique

L'Afrique au sud du Sahara importait en 1983, 25% du volume de riz mis sur le marché mondial, 8,4% du blé et farines et 2,0% des viandes. Cela ne représentait en valeur que 3,5% du total mondial et moins de 10% de la consommation alimentaire de ces pays. Les importations de riz ont décuplé, celles de blé ont été multipliées par 8 au cours de la décennie 1970-80. Le riz représentait les 2/3 des importations agricoles totales de l'Afrique de l'Ouest dans les années quatre-vingt.

L'Afrique au sud du Sahara a vu passer son taux d'urbanisation (population dans les villes de plus de 5 000h sur population totale) de 12% en 1950 à 30% en 1980. Aussi, estime-t-on que les importations servent à nourrir les villes avec pour effet pervers de décourager la production locale. Il n'y a pas de corrélation positive entre le rythme d'importation et la croissance urbaine et c'est le revenu national qui induit la propension à importer (O. SUDRIE). De plus, les importations nourrissent en partie les campagnes comme le montre le cas du Nigeria d'avant 1986.

Les habitudes alimentaires se modifient en ville et dans les villages avec des modalités et des rythmes différents. D'un côté, on a des substitutions (riz, substitut des tubercules ou céréales traditionnelles, manioc remplaçant lors de la soudure le tubercule noble indisponible), introduction d'éléments nouveaux (sauce tomate, sardines, sucre, etc.); de l'autre, on note des adoptions classantes ou valorisantes socialement d'aliments de sociétés "modernes". On est cependant loin du mimétisme alimentaire. S'il y a des plats adoptés, ils sont accommodés et modifiés localement en fonction des goûts autochtones. Ce sont souvent des produits isolés comme le riz qui sont introduits plutôt qu'un plat complet. Plus qu'au produit de base, c'est à la confection du plat et notamment aux sauces, qu'il faut porter son attention si l'on veut comprendre le changement ou introduire une innovation.

Il existe dans la plupart des villes africaines un décalage entre urbanisation et citadinité. Les citadins gardent des relations serrées avec le monde rural et l'activité agricole reste importante en ville. L'habitat est très souvent horizontal plutôt que vertical et l'on peut dans les cours continuer à préparer la cuisine comme au village. C'est l'extension des villes et la dissociation habitat/travail qui donnent de l'importance à l'alimentation à l'extérieur du ménage. Mais ce sont surtout les revenus qui influent sur les régimes alimentaires et la

VII

plupart des titulaires de hauts revenus se trouvent en ville. Les systèmes de prix restent déterminants dans les comportements d'achat des couches populaires. L'alimentation rurale reste plus proche des patrons alimentaires habituels en raison de la place de l'autosubsistance. On assiste pourtant dans les régions désenclavées et relativement intégrées à une diffusion d'un nombre limité de produits extérieurs.

IC. La marge de manoeuvre dans l'adaptation entre offre et demande

Le recours à l'importation présente bien des avantages. C'est une réponse quasi instantanée à une demande qui s'accroît très vite comme dans les pays "rentiers" (pays pétroliers). Le coût de l'approvisionnement s'avère relativement faible. Le faible nombre d'opérateurs et de points de passages obligés rendent possible la fixation de prix officiels "directifs" et la mise en oeuvre de subventions éventuelles. Pour les céréales comme le blé ou le riz, il n'y a pas de problèmes de maîtrise technique du stockage comme pour les tubercules et féculents.

On avance que l'offre locale n'aurait pas suivi l'augmentation du nombre des consommateurs et que les taux d'autosuffisance aurait baissé entre 1970 et 1980. Les substitutions aux importations par la mise en oeuvre de "complexes agro-industriels" a vite trouvé ses limites: le coût du blé nigérian des trois complexes du nord du pays revenait de 6 à 8 fois le prix du blé américain rendu à Lagos. Au Sénégal, le prix du riz importé revient de deux à trois fois moins cher que celui produit dans la vallée du fleuve.

Au vu de ces résultats, faut-il s'en remettre aux seuls avantages comparatifs ou faut-il réviser les méthodes d'intervention dans le monde agricole en les accompagnant de politiques macro-économiques adaptées ?

Les politiques de prix des aliments à la production sont mises aussi en cause dans l'explication des déficits alimentaires africains. La journée de travail pour le riz pluvial ou le maïs en côte d'Ivoire reste moins bien rémunérée en 1985 que celle du café ou du cacao. Les seuls prix des vivres où l'Etat peut intervenir sont ceux où il assure le monopole de la commercialisation et où il encadre des producteurs. Les prix du marché ne sont pas nécessairement favorables, en raison des importations et du contrôle des prix à la consommation dans le pays. Les flux non officiels peuvent s'avérer rémunérateurs. Il semble cependant que les politiques des prix alimentaires ont favorisé dans les pays africains les consommateurs, l'accumulation étatique et l'industrialisation. Enfin, les prix officiels relèvent plus d'un arbitrage politique que d'éléments objectifs et sont souvent inopérants.

Les politiques d'ajustement encouragent le désengagement de l'Etat et la mise en place de politiques de prix favorables à la production. Plusieurs questions se posent cependant sur ces politiques brutales: Jusqu'où doit aller le retrait de l'Etat de l'économie? Peut-on appliquer le crédo libéral dans des agricultures fragiles et peu productives? D'où vont provenir les ressources publiques suite à l'effondrement des recettes d'exportations? La marge de manoeuvre est plus qu'étroite dans bien des pays et le service de la dette pèse lourd faute de moratoire. Les prélèvements sur les cultures d'exportation ont

VIII

atteint des niveaux élevés, le relèvement des prix au consommateur est une mesure impopulaire, l'arrêt des subventions aux engrais n'encourage pas une intensification souhaitable. Enfin, les productions locales répondent imparfaitement à la demande.

L'offre alimentaire locale mise sur le marché a de nombreux handicaps. On a souvent avancé une élasticité-prix à la production élevée et rapide malgré l'enclavement, l'inexistence d'un marché national et l'hétérogénéité des filières, ... Si des prix motivants s'avèrent nécessaires, ils ne sont pas toujours suffisants pour élever la production alimentaire domestique. La disponibilité en main-d'oeuvre est l'un des facteurs limitants dans des exploitations où les travaux agricoles sont manuels et se concentrent sur une période courte. La saturation foncière guette également en raison de la durée de la jachère: compte-tenu des systèmes techniques en usage, la reconstitution de la fertilité du sol demande de 5 à 20 ans selon les systèmes écologiques. Le problème de l'intensification des exploitations familiales se pose, mais il reste entier en raison des types de modernisation mis en oeuvre. Rares sont les projets qui partent des besoins socio-économiques des producteurs ou de leurs aspirations.

Il n'y a pas de relation entre les potentialités objectives et une offre abondante et variée dans les pays favorisés. On a essayé de répondre à une demande considérée comme incontournable par la production locale agro-industrielle (blé, riz, viande) avec des résultats peu probants. On a voulu réduire le coût des importations en transformant sur place les produits importés bruts. On a tenté ici et là d'introduire des composants locaux dans un aliment de facture européenne comme l'addition de mil ou de manioc avec des succès mitigés en raison des intérêts en présence. Il a été tenté d'industrialiser des filières artisanales (usines d'attiéké, de gari, etc.) sans que ce processus s'avère en mesure de répondre à la demande populaire: problèmes d'approvisionnement, de maîtrise technologique pour obtenir un semblable, rentabilité financière peu assurée en raison des coûts de production.

Ces différentes tentatives partent de l'idée que la demande est inélastique et se veulent concurrentes des solutions actuellement utilisées. Elles traduisent aussi une méfiance vis-à-vis du secteur informel. Pourtant, les filières artisanales ont réussi à s'adapter à la demande urbaine et elles présentent de nombreux avantages: démultiplication des emplois, transformation de bien des produits locaux, collecte de la matière brute, distribution sous diverses formes. L'appui à l'artisanat et à la restauration populaire se justifie autant par les revenus qu'il apporte que par l'ajustement qu'il réalise entre une demande hétérogène et une offre disséminée et irrégulière. Ici, sécurité alimentaire rejoint reconquête du marché intérieur. Quel que soit le domaine que l'on aborde, on ne voit pas se dessiner de solutions immédiates prêtes à l'emploi pour remplacer les importations et l'on ne peut que préconiser des mesures progressives et pragmatiques pour élargir l'éventail des choix. L'alimentation du monde rural par des céréales importées semble constituer un clignotant signalant un danger grave qui peut être circonvenu par des mesures particulières.

II. LE CAS IVOIRIEN

La Côte d'Ivoire semble assez représentative des difficultés que connaissent les Etats de l'Afrique au sud du Sahara pour maîtriser l'évolution de la demande alimentaire et reconquérir leur marché intérieur. Il n'en reste pas moins que son système alimentaire présente bien des traits particuliers: moindre sensibilité que d'autres pays à la sécheresse, recours massif à de la main-d'oeuvre étrangère (Figure 4), développement agricole extensif reposant sur les cultures d'exportation conduisant à une saturation foncière ici et là, longue tradition de la cultures du riz chez les populations de l'ouest, urbanisation rapide et macrocéphalie urbaine.

Le pays a connu l'un des plus forts taux d'expansion économique en Afrique avec une redistribution inégalitaire des revenus depuis l'indépendance. Cette expansion s'est faite dans le cadre d'une large ouverture sur l'extérieur et d'une forte intervention de l'Etat. Lapolitique d'ouverture s'est traduite par une grande sensibilité à l'environnement international, environnement qui s'est dégradé pour la Côte d'Ivoire à partir de 1979: déséquilibre grandissant de la balance des paiements, réduction des recettes sur le cacao dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial, augmentation des importations bon marché de céréales et de viandes, mise en oeuvre d'une politique d'assainissement financier et de réduction de l'intervention étatique.

Dans ce contexte, on peut se demander comment évolue la consommation alimentaire et comment rendre compétitives les filières vivrières nationales qui connaissent des difficultés pour répondre à la demande alimentaire urbaine. La chute du pouvoir d'achat chez les couches défavorisées, le problème des groupes physiologiquement vulnérables obligent à s'interroger sur les filets de protection sociale et nutritionnelle: doivent-ils rester du ressort de la famille et des solidarités socio-culturelles ou incombent-ils à l'Etat? Mais si ce dernier intervient, comment peut-il être efficient à moindre coût dans un secteur où il n'a aucune expérience?

IIA. L'évolution de la consommation alimentaire et les déterminants des comportements et des styles alimentaires

IIA.1. La stabilité globale des modèles de consommation alimentaire

L'analyse par produit laisse apparaître une stabilité globale des structures de consommation depuis 25 ans. La consommation de tubercules et de féculents par tête et par an évolue de manière contrastée: légère augmentation pour la banane plantain (49 kg en 1979, 70 en 1990), progression du manioc y compris en milieu urbain (autour de 100 kg contre 82 en 1979), baisse de la consommation d'igname surtout en ville malgré son importance (de 118 Kg en 1985 à 106 Kg en 1990).

Dans le groupe des céréales, le riz prend une place dominante avec une progression de 2,8% par an entre 1960 et 1980 (de 33 à 56 Kg/tête/an), une chute entre 1974 et 1976 et une stabilisation depuis 1980 en raison de la baisse du pouvoir d'achat. C'est surtout la consommation rurale qui augmente (Figure 1).

Le riz se substitue à l'igname lors de la soudure en raison de son avantage de prix et de sa disponibilité permanente.

La place des produits animaux est relativement élevée pour l'Afrique sub-saharienne (25Kg de poisson par tête) mais elle subit de plein fouet le recul du pouvoir d'achat depuis 1979.

La consommation évolue différemment selon les régions et le caractère urbain ou rural de la résidence. Il y a, cependant, six "modèles" de consommation régionaux caractéristiques (Figure 2.), modèles qui ont peu évolué de 1960 à 1980. On constate une progression forte pour le riz, moindre pour le pain et le manioc. Le riz importé est absorbé à 80% par le quart urbanisé de la population qui en consomme plus de 50 KG mais il progresse dans les campagnes (Figure 1). L'attiéké, semoule de manioc, est consommé cinq fois plus dans les villes que dans les campagnes.

A Abidjan, les modèles régionaux coexistent avec des adaptations: plus de protéines animales et plus de produits transformés. Il n'y a pas, cependant, de différence de nature entre les modèles ruraux et le modèle abidjanais qui en est, en quelque sorte, une synthèse adaptée à la ville. La relative abondance du vivrier, le maintien de l'organisation sociale, un urbanisme favorable (système des concessions et des cours) favorisent le maintien d'un modèle de consommation ancré dans les habitudes alimentaires de la région côtière.

IIA.2.L'adaptation des pratiques alimentaires et l'état nutritionnel des ----- enfants. -----

Une dizaine de plats constituent l'essentiel de la consommation quotidienne ivoirienne. Le foutou (igname, banane plantain, avec ou sans manioc), le toh (maïs ou manioc), le riz, l'attiéké (manioc), le plakali (manioc) constituent les bases les plus courantes. Les sauces viennent accompagner ces bases. La sauce est la pièce maîtresse dans l'équilibre nutritionnel de l'individu par la variété des nutriments qu'elle fournit. Le bouillon-cube est le seul produit conditionné d'introduction récente utilisé de manière constante. Quelques ingrédients non locaux viennent diversifier les sauces dans une cuisine qui change dans la continuité de ses logiques culinaires.

Le seul repas radicalement nouveau par ses ingrédients comme par son mode de consommation (portion individuelle) est le café matinal complet, en ville essentiellement.

La consommation hors ménage (10% des quantités consommées) devient un enjeu important comme source de revenus et comme source d'innovations dans les pratiques alimentaires. Abidjan a connu une explosion de l'informel alimentaire sous des formes adaptées aux contraintes professionnelles et aux modes de vie: éloignement domicile-travail, alimentation des personnes seules ou en déplacement. Cette restauration populaire ne sert pas, cependant, de vecteur de pénétration à de nouvelles habitudes alimentaires en raison de la nationalité des

gestionnaires et de l'attachement des clients aux modèles nationaux. La restauration scolaire serait, par contre, porteuse de nouvelles habitudes en raison de l'âge des consommateurs et des choix des gestionnaires.

La population infantile souffrant de malnutrition sévère varie de 22 à 42% dans un quartier populaire d'Abidjan selon les tranches d'âge avec un maximum pour les enfants de 9 à 24 mois. La malnutrition frustrée toucherait 45% d'enfants en milieu rural et la malnutrition grave concernerait 8% des enfants.

Le risque de malnutrition surviendrait en ville dès lors que le seuil de 250 F.Cfa disponible par jour et par personne ne serait pas atteint.

Le passage du sein maternel au régime alimentaire de l'adulte, le raccourcissement de la durée d'allaitement, la conduite du sevrage (problème des protéines et de l'eau potable) sont des périodes ou des éléments critiques. La malnutrition maternelle serait, elle aussi, responsable de celle des enfants à naître.

IIA.3. Les déterminants des comportements et des styles alimentaires: les

 facteurs socio-culturels et le pouvoir d'achat

Les comportements et les styles alimentaires sont commandés par les caractéristiques culturelles et socio-économiques des consommateurs: ethnies, strates de résidence, taille de la famille, catégorie socio-professionnelle et revenu. Tout ceci détermine des "habitus" qui s'exercent dans le cadre des choix qu'offre le système alimentaire et des opportunités d'accès aux aliments régulés par le marché et les intervenants dont l'Etat.

Chaque consommateur a une appartenance ethnique et celle-ci conditionne le choix du plat de base (céréales ou féculents), mais aussi les pratiques culinaires. Les groupes septentrionaux sont plutôt consommateurs de céréales et d'igname, ceux de la forêt, adeptes des féculents et de tubercules à l'exception majeure de l'Ouest, amateur de riz. Cinq grandes "familles" regroupent soixante groupes ethniques différenciés entre autre par leur alimentation et leur cuisine (Figure 4).

L'ethnie est le premier facteur discriminant pour la consommation de riz, de maïs et de banane plantain. La strate de résidence ne vient qu'en troisième position pour le riz, aliment consommé un peu partout. La taille de la famille influe sur la consommation d'aliments de base (céréales, tubercules, féculents). Le riz est prisé par les familles nombreuses à qui il permet des économies d'échelle.

Le niveau des revenus serait un facteur discriminant pour expliquer la consommation de produits animaux. La baisse du pouvoir d'achat contraint les plus défavorisés à se reporter sur le maïs et le manioc à Abidjan. Depuis 1979, les revenus ont baissé avec des chutes importantes pour la fonction publique (39% en 5 ans) et le secteur informel (50%). Cette baisse s'est accompagnée d'un renforcement de

XII

leur concentration et d'un développement rapide des défavorisés: on estime que 40% des ménages ne détiendraient que 5% du revenu monétaire ivoirien.

La dégradation des revenus , une inflation annuelle de l'ordre de 8% en moyenne pour les produits alimentaires de 1960 à 1986 ont obligé les populations à une réallocation de leurs ressources, la dépense alimentaire constituant 65% de la dépense totale pour les exploitants agricoles contre 36% pour les cadres. Les réajustements se font par réduction de la consommation de viande et de poisson, et par report sur les produits végétaux à plus faible coût pour les ruraux tributaires du marché et les citadins pauvres.

IIB. Les conditions de l'ajustement entre l'offre et la demande par le système alimentaire

IIB.1. L'ajustement difficile de la demande par l'offre alimentaire

nationale.

Le système agricole ivoirien semble pouvoir répondre à la demande de produits alimentaires locaux en raison des potentialités du pays: les figures 2 et 3 montrent à la fois la répartition des principales productions (céréales , tubercules et féculents) , la faible importance du vivrier mis sur le marché et les flux de commercialisation. L'autoconsommation dépasse 60% pour les céréales et 75% pour les légumineuses, tubercules et féculents, mais la banane plantain et le riz sont commercialisés pour plus de 40% de leur production.

La production nationale de riz ne fournit que 40% de la consommation ivoirienne: 25% par le circuit traditionnel (riz étuvé très apprécié) et 15% par le circuit des rizeries. Celle du maïs connaît depuis peu une forte croissance grâce à la filière viande et assure l'autosuffisance du pays. La production commercialisée de l'igname et de la banane-plantain semble accuser une baisse en zone forestière par suite du vieillissement des cultures arbustives complantées avec le vivrier en période de mise en place des plantations. La faible rémunération à la journée de travail du vivrier par rapport aux cultures d'exportation explique largement avec les aléas climatiques la baisse de la production vivrière domestique qui dispose de réserves de productivité.

L'industrie agro-alimentaire tournée vers l'exportation à plus de 90% s'oriente depuis peu vers le marché intérieur, mais il lui reste beaucoup à faire. L'industrialisation des processus locaux de fabrication (sauce-graine de Blohorn-Unilever, foutou d'igname de Nestlé, attiéké industriel) n'a pas été encore concluante au plan économique. Quatre problèmes sont à résoudre: la conformité au goût d'un consommateur vigilant qui exige la similitude avec le produit artisanal, l'étroitesse du marché qui rend les prix de revient élevés, la longueur de la mise au point du produit en raison des problèmes techniques à résoudre, la concurrence d'un secteur artisanal très dynamique.

XIII

La reconquête du marché intérieur passe sans conteste par un effort dans le domaine de la transformation des produits bruts. La question se pose de savoir s'il faut miser sur l'agro-industrie à capitaux souvent étrangers ou sur la filière artisanale informelle, très flexible par rapport à la demande et créatrice de revenus.

La commercialisation apparaît comme partiellement responsable des variations de prix et des difficultés d'approvisionnement. Il n'est pas sûr que les marges soient excessives, compte tenu des conditions de la commercialisation. L'intervention directe de l'Etat n'a rien apporté et le nouvel organisme (O.C.P.V.) se borne à essayer d'assurer la transparence de l'information. L'écoulement des vivriers locaux reste problématique alors que les produits de grande consommation sont distribués dans beaucoup de villages. La dispersion et l'enclavement des zones de production, les variations saisonnières de l'offre combinées à des problèmes de stockage et de pertes pour les tubercules et les féculents, l'hétérogénéité des filières et la fragmentation des marchés renchérissent les coûts et se prêtent à bien des tentations qui ont pour effet de détourner le consommateur, pourtant friand de certains tubercules, vers d'autres aliments.

IIB.2. La régulation par le système des prix

La régulation du système alimentaire est exercée principalement par l'Etat à travers la fixation des prix du riz importé et du riz domestique au producteur et au consommateur, la gestion d'un stock du riz importé, les subventions à l'usinage du paddy national et au transport du riz destiné aux campagnes. Il s'agit de garantir à la fois un prix uniforme à la vente et un approvisionnement régulier. La farine de froment et le pain sont soumis à pareille taxation.

Les prix du riz importé et industriel local sont réglementés pour être identiques à la vente sur tout le territoire. Ce n'est pas le cas pour le riz du circuit non étatique. La Caisse de Péréquation est au centre du dispositif. Elle fixe les quantités de riz à importer en fonction des cours internationaux, du niveau des stocks (3 mois minimum, et, sans doute beaucoup plus) et de la récolte espérée. Le riz importé est taxé aux frontières et livré aux grossistes au prix fixé par l'Etat.

La caisse ne subventionne que si le prix mondial est supérieur au prix grossiste, taux de change inclus. Elle prend à sa charge le coût du transport hors d'Abidjan et la différence de prix entre le coût de production du riz industriel local et le prix de vente officiel du riz à la consommation, à charge pour les rizeries d'acheter au producteur à un prix fixé.

Sur le plan financier, tout repose cependant sur des prix mondiaux peu élevés libellés en dollars qui ont permis à la caisse d'accumuler plus que de décaisser dans ses échanges extérieurs. Ce système reste viable à l'heure actuelle puisque l'Etat réalisait entre 7 et 12 milliards de Fcfa par an de prélèvement sur le riz importé entre 1982 et 1985 et sans doute plus de 20 milliards en 1986!

XIV

Les prix alimentaires influencent les choix des consommateurs. A très court terme, ils conduisent à des substitutions d'aliments ou à un ajustement par la quantité achetée. L'avantage du riz est incontestable chez les populations traditionnellement tournées vers les tubercules et féculents. Le riz a été adopté souvent comme nourriture du repas du soir. Si les mesures prises défavorisent les vivriers locaux qui ne disposent aux yeux des consommateurs que du seul avantage de la préférence alimentaire, il n'en reste pas moins qu'une augmentation de son prix n'aurait sans doute pas un effet immédiat et proportionnel sur la consommation de vivriers nationaux.

Il semble difficile de remettre en cause un tel système reposant sur des prix réglementés du riz si l'on souhaite promouvoir les vivriers locaux. Des aménagements progressifs dans le système de subvention pourraient permettre l'instauration de prix différenciés pour le riz importé selon son lieu de consommation afin de donner une certaine parité aux aliments locaux.

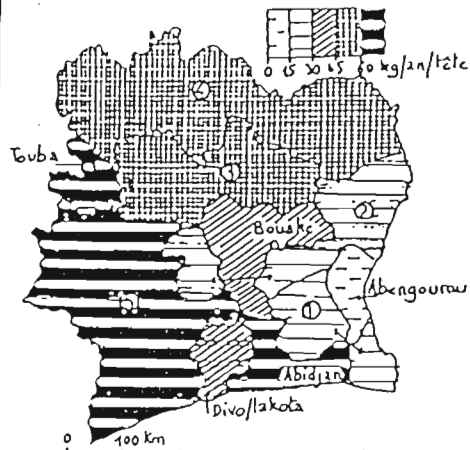
IIB.2. Les importations au coeur de la politique alimentaire

L'intervention de l'Etat a revêtu de multiples formes dans le système alimentaire ivoirien. En dépit de son discours libéral, l'Etat est intervenu massivement de 1960 à 1980 comme opérateur du développement: organismes para-publics à vocation sectorielle (palmier à huile, riz, sucre), de développement régional intégré (centre et sud-ouest), de commercialisation directe et indirecte des produits. Il n'a pas tenté des interventions alimentaires d'envergure en direction de groupes défavorisés ou de couches physiologiquement vulnérables en dehors de la politique de bas prix du riz et du pain au consommateur. Le faible nombre de dépendants alimentaires jusqu'ici, l'importance de l'autoproduction et la solidité des solidarités familiales et ethniques ne le poussaient pas à ce type d'action en faveur de la sécurité alimentaire.

Le pays tenta entre 1974 et 1977 d'assurer son autosuffisance en riz tout en modernisant la riziculture sous la houlette d'une société d'Etat, la SODERIZ: riziculture irriguée contractuelle, monopole de l'achat, rémunération du producteur par des prix attractifs, arrêt des importations furent pratiqués. La production locale augmenta mais resta dans les stocks suite aux stratégies des grossistes et des importateurs si bien que le gouvernement ne put continuer à soutenir la société, dut recourir à nouveau aux importations pour éviter une flambée des prix à la consommation et baisser les prix aux producteurs. Cette expérience fâcheuse a conduit le pays à mettre les importations au centre de sa politique alimentaire tout en maintenant son souci de l'autosuffisance, souci réaffirmé en 1983.

Les importations alimentaires représenteraient plus d'un quart de la dépense alimentaire des consommateurs ivoiriens, importance qui fait apparaître l'importation comme un véritable et durable instrument de la politique alimentaire. Cinq produits comptent dans ce flux en provenance de l'extérieur: le riz, le blé, la viande, le lait et le poisson.

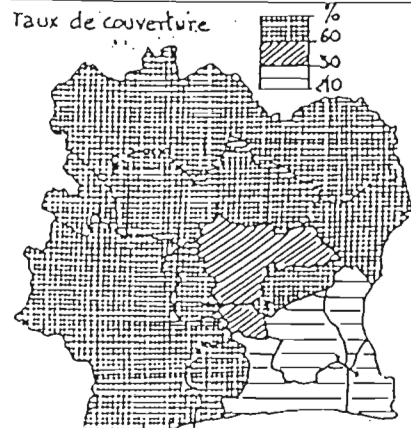
LA QUESTION RIZICOLE



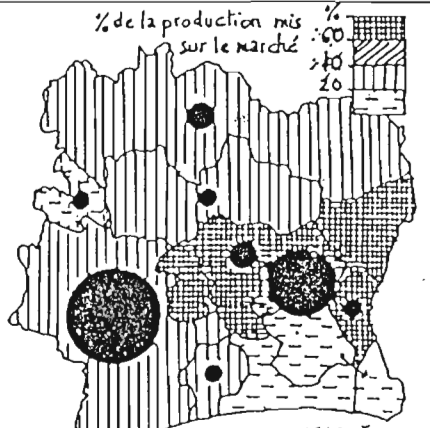
a. Consommation totale de riz par tête (1978-79)



b. Evolution de la consommation de riz importé (1978-79/1982)



c. Niveau d'approvisionnement par le riz national 1978-79



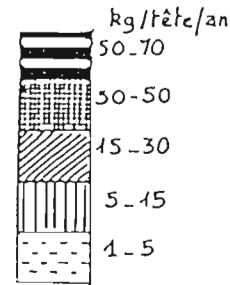
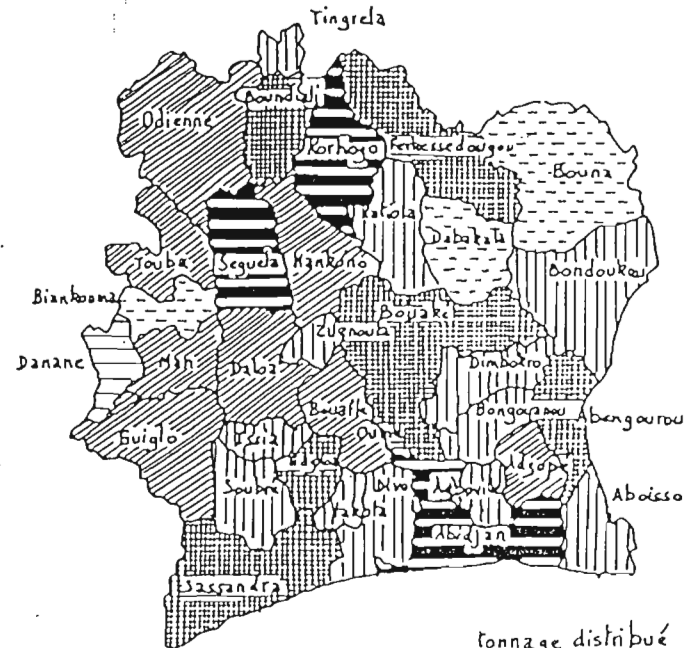
d. Paddy national commercialisé 1978-79

régions de référence

- ① départements d'Aboisso, Adzope, Agboville et Bongouanou
 - ② départements de Bondoukou, Bouaké, Dimbokro et Ziguinchor
 - ③ départements de Dabakala, Katiola, Seguela et Mankono
 - ④ départements de Korhogo, Boua, Odienné, Ferkessedougou, Tingrela et Boundiali
 - ⑤ départements de Biankouma, Daloa, Danané, Bagnoa, Guiglo, Essia, Man, Ouémé, Sassandra et Soubré
- Pas de distinction rural/urbain
- B.C. MSA-ORSTOM

FIGURE 1

CONSOMMATION DE RIZ IMPORTÉ PAR TÊTE 1982



consommation distribuée
population estimée
par département

B.C. MSA-ORSTOM

d'après Belpa-Sodetg

FIGURE 2

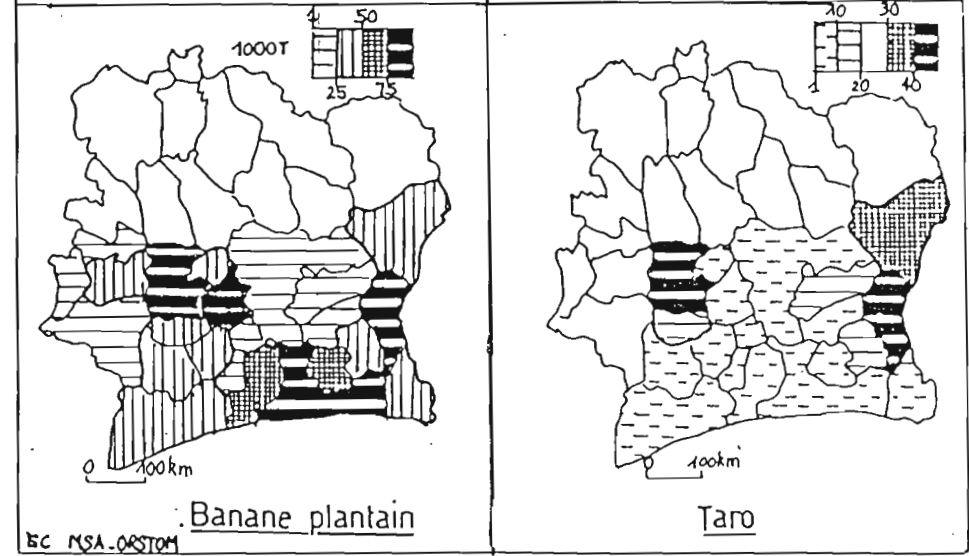
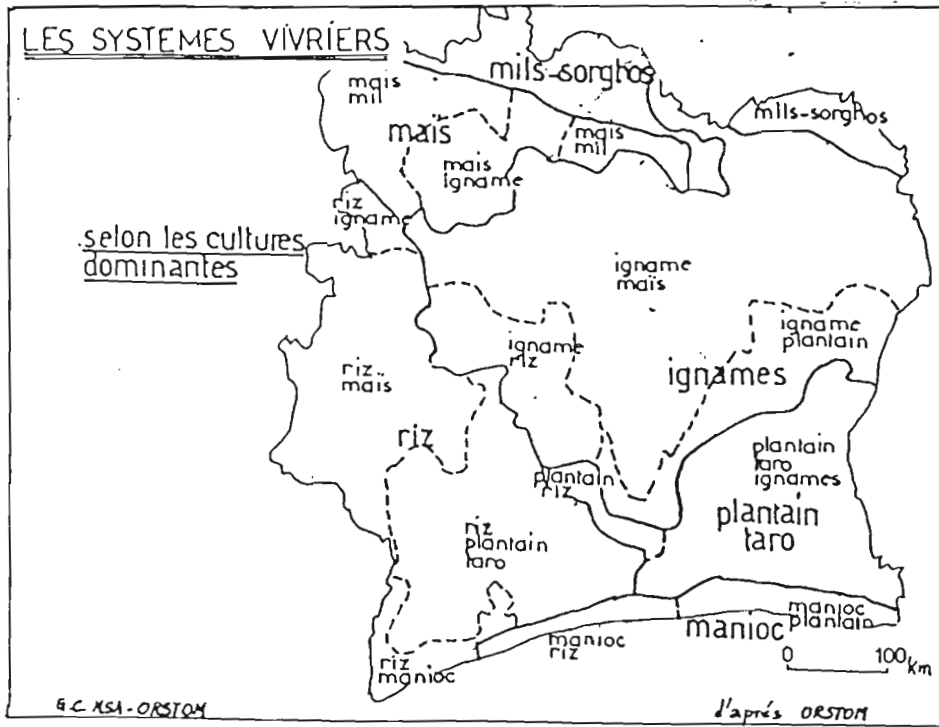
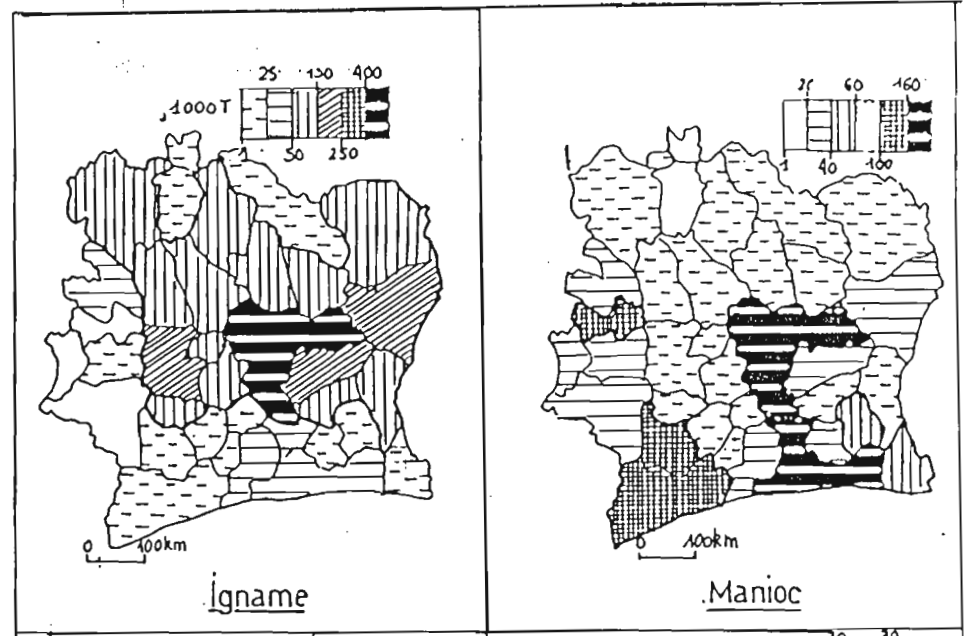
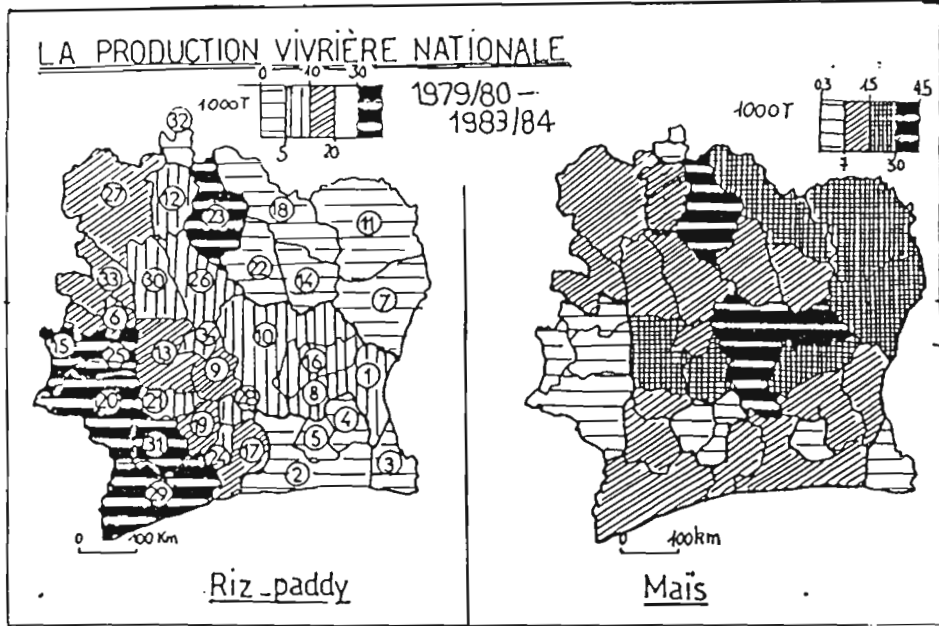


FIGURE 3

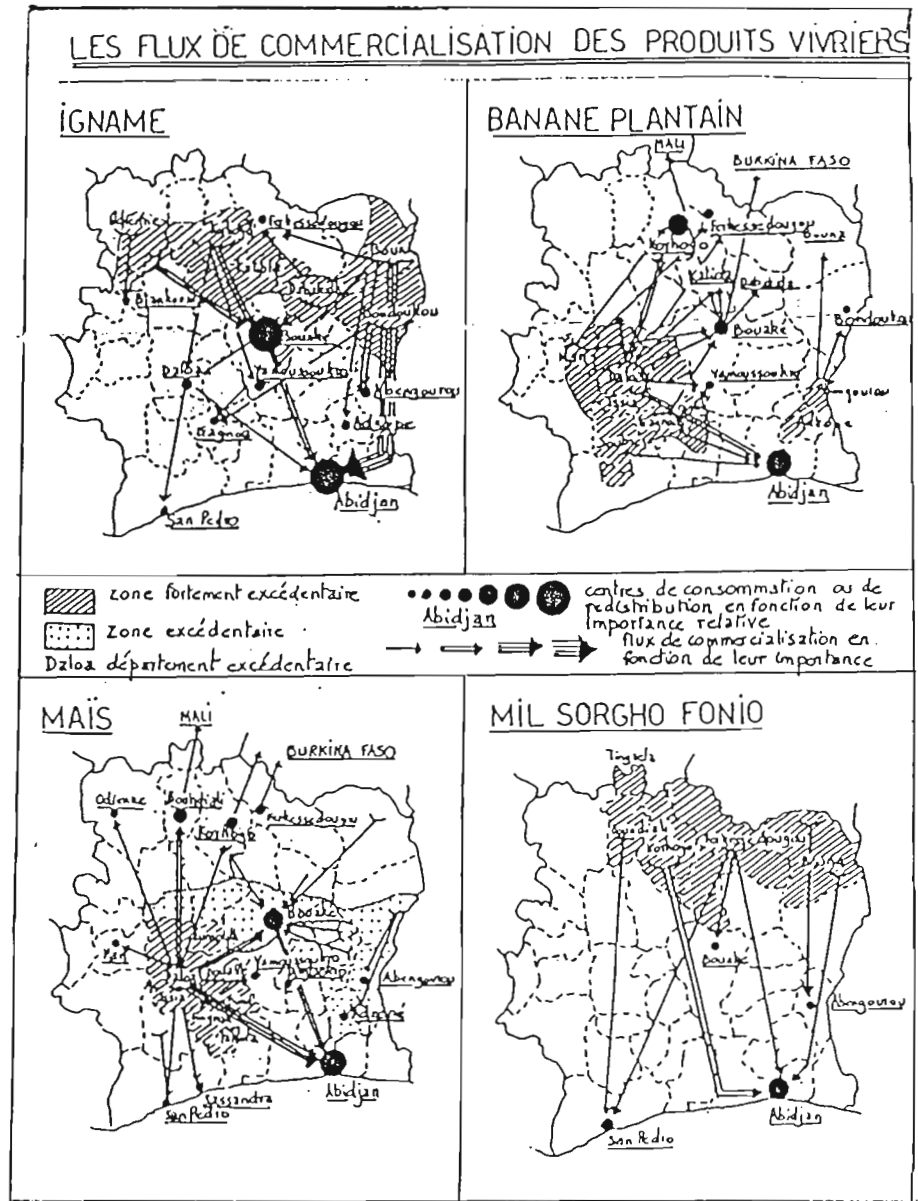
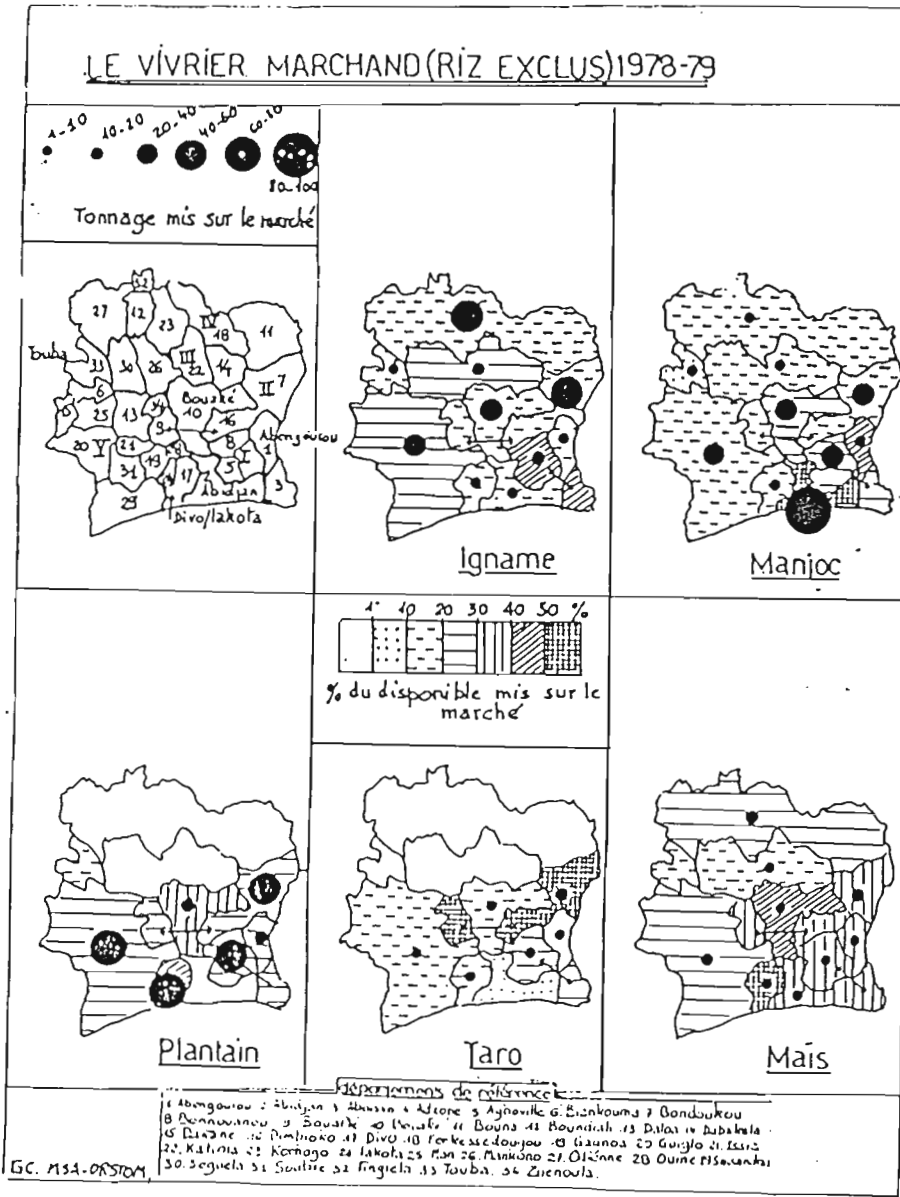
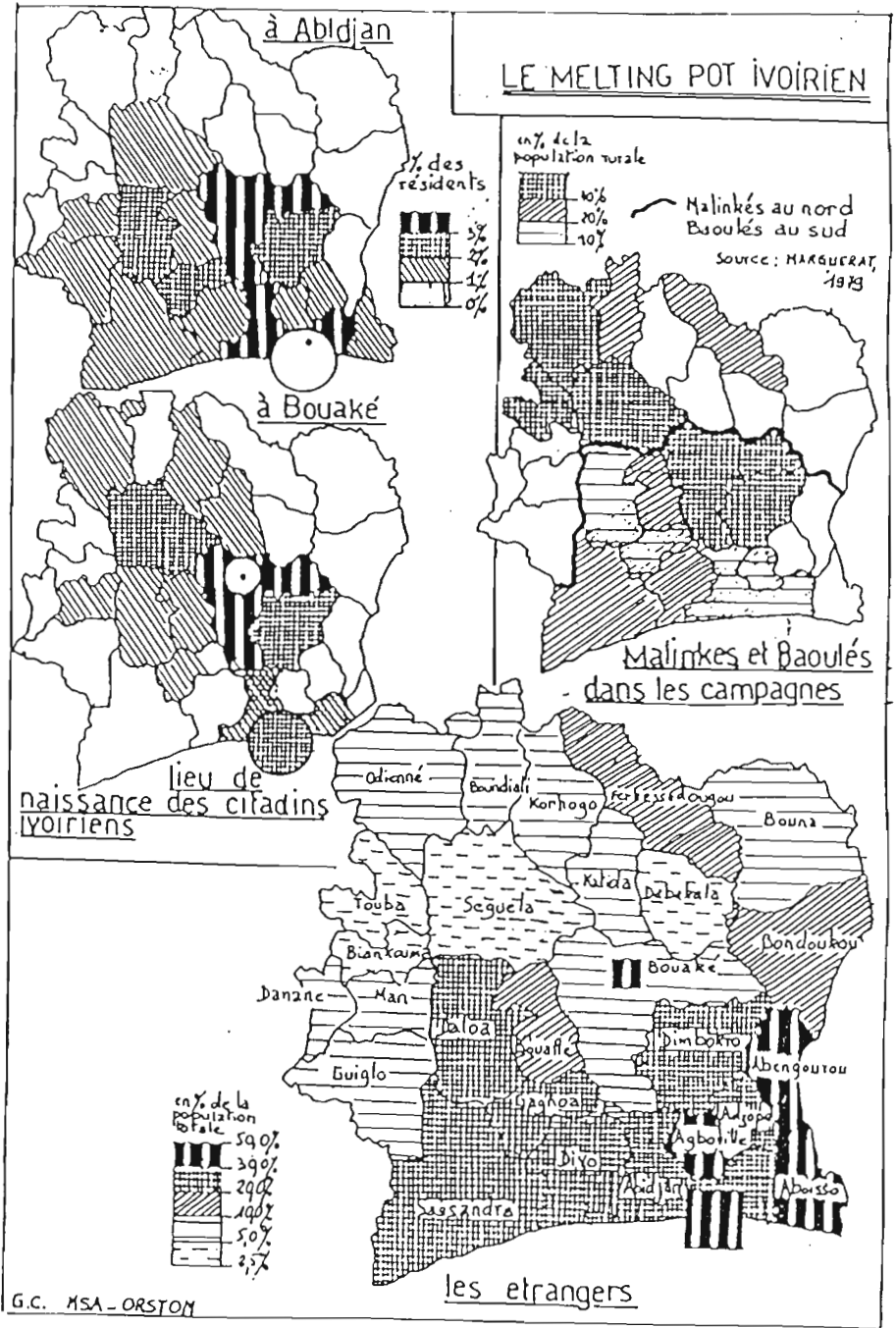
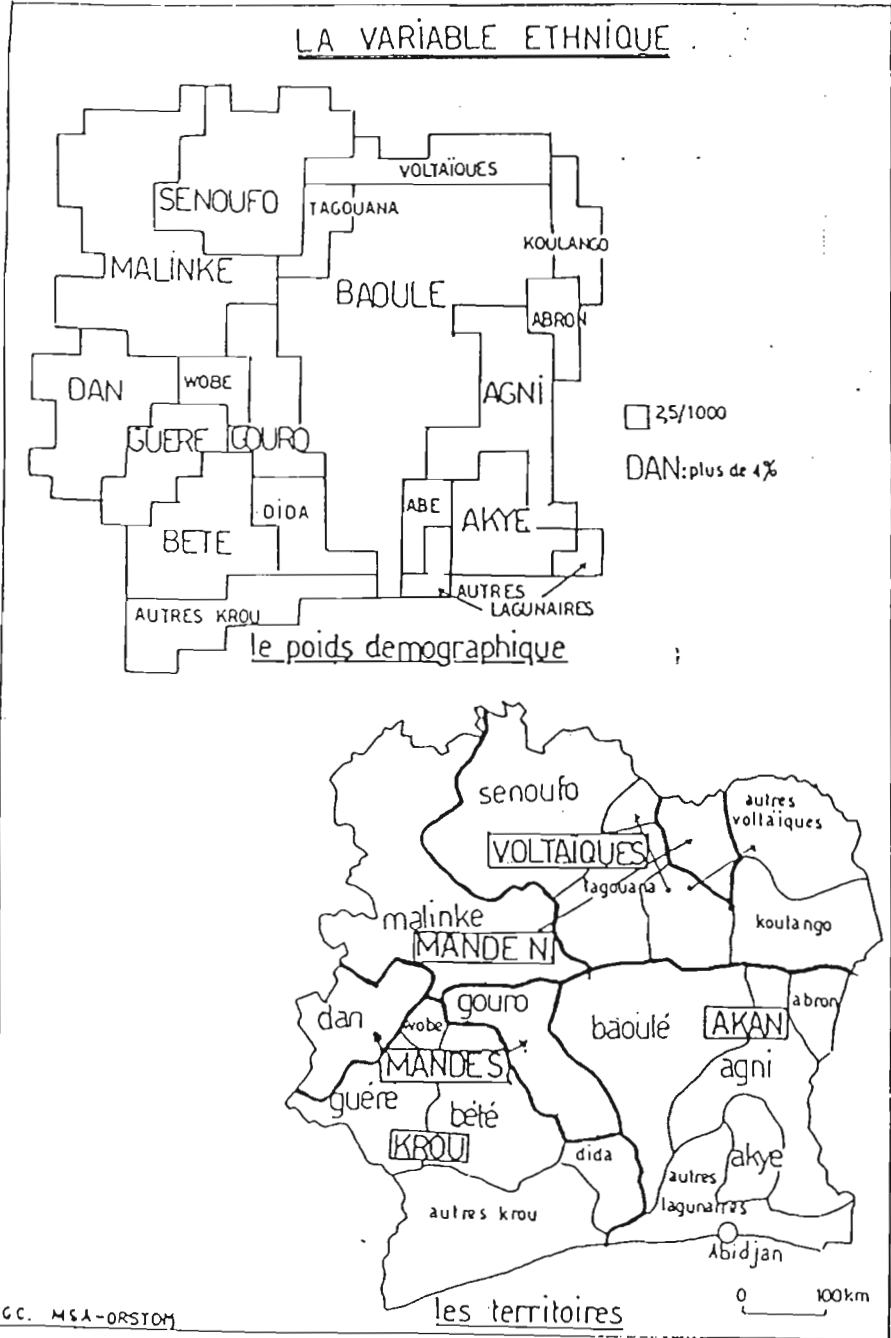


FIGURE 4



XIX

Les importations de produits animaux ont connu une forte progression depuis 1973. Ils représentent en valeur le double des céréales. Les prévisions pour l'an 2 000 montrent que la production intérieure ne couvrira que 39% de la demande pour la viande et les oeufs et 7% pour le lait.

Pour l'ensemble des céréales, on assiste à une stabilisation de la dépense et à une réduction des tonnages importés depuis 1981. Les importations de riz ont atteint les 250 000 tonnes en 1980 et ont constamment dépassé les 300 000 tonnes depuis, sauf en 1985 (162 000 tonnes).

Les importations alimentaires servent à réguler le système alimentaire à travers la péréquation décrite plus haut pour le riz. L'Etat contrôle ici les prix et les quantités injectées dans le système alimentaire en raison de l'étroite liaison entre le niveau de la consommation et celui des prix. Il s'agit d'une solution techniquement au point et rentable pour les caisses de l'Etat: stockage avec des pertes limitées, interlocuteurs peu nombreux, contrôles aisés grâce aux douanes, possibilité de "gagner" sur les taux de change...

Tout renforce à l'heure actuelle, cette politique alimentaire: elle constitue l'une des sources de financement de l'Etat depuis la chute des cours du cacao et elle permet de soutenir le pouvoir d'achat du consommateur touché de plein fouet par la crise. Le moment semble mal choisi pour amorcer une autre politique: étroitesse de la marge de manoeuvre, échec cuisant de la SODERIZ, "alternatives indolores" peu praticables... Elle a cependant, à long terme, l'inconvénient majeur de rendre le consommateur dépendant d'aliments extérieurs et de pénaliser les productions locales de tubercules et de féculents qui ont de fortes potentialités dans un pays appelé à rester agricole pour longtemps.

III. CONCLUSIONS

Certaines conditions de l'ajustement entre offre et demande sont préoccupantes: consommation de riz importé dans les villages, importance des importations alimentaires, problème de la baisse du pouvoir d'achat des couches populaires, etc. Comment les résoudre en période de récession économique?

IIIA. Le dilemme ivoirien

La demande alimentaire pourrait être satisfaite largement par l'offre locale si celle-ci était plus dynamique. Malgré l'apparition d'éléments nouveaux pouvant conduire à une inversion de cette tendance, on a constaté que l'offre vivrière avait pu suivre quand l'artisanat et la restauration populaire avaient su s'adapter aux nouvelles pratiques: cas du manioc ou du maïs. Il n'en reste pas moins que le secteur vivrier connaît de nombreux blocages dans la production (saturation foncière, pénurie de main-d'oeuvre, faible productivité, etc.) et un environnement économique peu favorable (prix relatifs insuffisants).

XX

Les importations sont difficiles à remettre en cause dans le contexte actuel de crise. Les bas prix internationaux du riz, la nécessité d'assurer une alimentation bon marché aux couches populaires ayant subi une baisse du pouvoir d'achat, l'échec de la politique de reconquête du marché intérieur dans les années soixante-dix ne laissent que peu de choix. On peut éviter cependant l'invasion des campagnes par le riz importé en instaurant graduellement des prix intégrant les coûts de transport hors d'Abidjan (économie de l'ordre de 500 millions de Fcfa).

L'Etat n'a ni les moyens, ni les méthodes adéquates pour être opérateur du système alimentaire. On ne peut compter sur le secteur capitaliste privé ivoirien qui a grandi à l'ombre de l'Etat (rizeries subventionnées). Le commerce et l'artisanat "informel" par contre ont montré leur flexibilité et leur capacité d'adaptation à la demande urbaine avec cependant, des lacunes auxquelles on peut remédier avec l'aide extérieure ou de l'Etat.

L'insécurité alimentaire progresse dans les couches populaires urbaines: baisse importante des revenus qui pèse particulièrement sur les plus défavorisés et les plus vulnérables. La famille-providence atteint les limites de ses capacités et doit être relayée par l'Etat-providence.

Les producteurs de vivriers ne peuvent faire jeu égal avec les autres groupes sociaux pour obtenir une politique favorable des revenus. Or, la reconquête du marché intérieur suppose l'acceptation d'un niveau de prix au consommateur relativement plus élevé tant que la production et la distribution ne sont pas en mesure de fournir sur le marché des aliments régulièrement et en quantité suffisante. La situation appelle une politique progressive et prudente de limitation des importations et de modification du système des prix si l'on veut mettre en oeuvre cet objectif. La priorité devrait être donnée à l'igname, à la banane-plantain et au manioc.

IIIB. Quelle marge de manoeuvre en période d'ajustement structurel?

La marge de manoeuvre est extrêmement étroite en raison du processus d'ajustement structurel entamé en 1978 et des conséquences d'une augmentation des prix au consommateur du riz ou du pain.

L'agriculture vivrière n'a que peu de chances de prospérer sans un minimum de protection en raison de sa faible productivité. Au jeu des "avantages comparatifs", elle est perdante. Si l'on admet la nécessité de maintenir une bonne part de la population active dans l'activité agricole et de diversifier les sources de revenus, la politique macro-économique doit être cohérente avec ce choix tant du point de vue de la protection tarifaire et non tarifaire que de la rémunération relative du travail entre cultures vivrières et d'exportation. Ainsi, l'interdiction d'additif à la farine de froment ne permet pas d'ajouter du manioc à la farine de froment. Ceci est d'autant plus nécessaire que la surévaluation du taux de change depuis 1977 favorise les importations. La mise en oeuvre de mesures protectionnistes présentent des inconvénients certains sur le plan de sa gestion et de ses effets. Il

faut donc en mesurer les coûts/avantages à la lumière de ce qui s'est passé en Inde par exemple. Une politique incitative et rationnelle des prix est difficile à mettre en place. Le système des prix officiels ne fonctionne que dans les filières contrôlées par l'Etat ou qui disposent de stocks de stabilisation: riz industriel, farine de froment, viande. Pour les autres filières, la solution du stock régulateur pourrait être retenue si l'on résoud les problèmes de conservation et de stockage des produits comme l'igname, la banane-plantain et, dans une moindre mesure le manioc. De plus, tout cela suppose une connaissance des coûts de production, des marges et du pouvoir d'achat des consommateurs et une harmonisation des prix des produits substituables et concurrents. Ce n'est donc pas une mince affaire: elle implique des préalables technologiques et une volonté

IV. LES PROJETS D'INTERVENTION

Ces propositions s'inscrivent dans un effort cohérent entre projets et politiques, dans une perspective de retrait de l'Etat comme opérateur direct et dans une réévaluation de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises. Elles tiennent compte d'une dégradation de la sécurité alimentaire et tentent de concilier ce souci avec celui de donner au secteur vivrier ivoirien la place qui lui revient dans l'alimentation du pays. Les projets retenus sont ciblés et ont un coût relativement faible et ils portent sur quatre secteurs névralgiques.

IVA. Programmes ciblés d'aide aux groupes vulnérables et d'éducation nutritionnelle

Les populations concernées par ces programmes sont les enfants d'âge pré-scolaire, les femmes enceintes et allaitantes et les femmes, chefs de ménages pauvres. Ces interventions peuvent prendre la forme de fournitures de vivres, d'enseignement nutritionnel et culinaire ou d'appui à des stratégies déjà mises en place par les ménages. Elles contribuent à la sécurité alimentaire sans impact sur la promotion de l'offre locale. Elles nécessitent une capacité de gestion plus grande que les interventions généralisées. Les ayants droit peuvent être identifiés à partir de critères précis (proximité d'une école ou d'un dispensaire). On peut développer ce qui existe déjà dans les PMI (éducation nutritionnelle pour les nouveaux nés), y adjoindre une distribution de vivres pour les mères démunies et lancer une aide aux ménages les plus pauvres d'Abidjan (magasins à prix réduits pour quelques denrées de base) dans les quartiers déshérités (ciblage géographique). Un quart de la population abidjanaise serait concernée selon nos estimations et l'ensemble du programme n'aurait pas un coût prohibitif comme le montre l'expérience indienne.

IVB. Promotion des procédés de transformation des aliments locaux pour des entreprises petites ou moyennes

Il est nécessaire d'améliorer les procédés artisanaux en visant d'abord les petites et moyennes entreprises, créatrices d'emplois et susceptibles de s'adapter le mieux au marché alimentaire. On cherchera à comprimer les coûts de transformation et à ne pas destabiliser les filières artisanales. Trois axes ont été retenus: amélioration de la

productivité du travail domestique (épluchage des tubercules ou étuvage du riz), mise au point de technologies rustiques et à la dimension des marchés (mini-rizeries ou mini-huilleries); technologies nouvelles permettant de rendre compétitifs les produits locaux vis-à-vis des aliments importés (conservation des tubercules et féculents, fumage du poisson, etc.). L'étude préalable des agents pour identifier avec eux les goulots d'étranglement, les stratégies possibles d'amélioration de la productivité et des produits et les modalités d'insertion des matériels proposés doit précéder la mise au point des matériels et leur diffusion.

Pour y parvenir, on s'appuiera sur une "halle de technologie" et un fonds documentaire, on soutiendra des programmes d'adaptation et de recherche technologiques en liaison avec les formations techniques du pays et un réseau international comme le GRET. Deux projets méritent une attention immédiate: la fabrication de cossettes de manioc et celle d'aliments de sevrage. Il conviendrait ici de disposer de crédits incitatifs peu élevés (100 à 300 MFcfa) permettant de créer une dynamique qui s'entreprendrait seule ensuite

IVC. Soutien à l'emploi productif dans l'artisanat et la petite entreprise

La filière manioc illustre l'intérêt et la compétitivité de la filière artisanale: elle emploie plus de 10 000 personnes en ville et fournit annuellement plus de 12 000 tonnes d'attiéké (équivalent sec) à Abidjan alors que l'usine de Toumoudi n'en fournit qu'un trentième à plus de 800 Fcfa le Kg et n'emploie que moins de 100 personnes sur le site et ne recourt pratiquement pas à la production paysanne.

Trois types d'interventions nous semblent indissociables: l'aide aux créateurs d'activités, l'accès à un crédit adapté, la formation à la technologie et à la gestion dans l'environnement artisanal. Il s'agirait de mettre en place un système d'épargne et de crédit à l'investissement avec des garanties adaptées : suppression du nantissement traditionnel remplacé par la responsabilité collective du groupe. Le coût global de ce système est limité, les sommes distribuées sont faibles, les taux de remboursement élevés. Les services complémentaires à l'attribution de crédits contribuent à la réussite des projets financés.

Un fond d'aide limité pourrait apporter son concours aux entreprises innovantes et compléterait le soutien déjà apporté aux petites entreprises par le CAPEN: une dotation de 100 millions de Fcfa serait suffisante pour démarrer ce projet.

IVD. Mise en place d'un système d'information permanent

Les moyens existants devraient être coordonnés pour devenir un système d'information permanent assurant le suivi du système alimentaire et regroupant les ministères, services statistiques et centres de recherche. Un projet d'"observatoire alimentaire d'Abidjan" a été élaboré lors de notre visite à Abidjan regroupant la statistique, le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales et l'ORSTOM. Ce projet pourrait déboucher sur le système d'information proposé. Un financement de 150 millions de Francs Cfa dans une première phase s'avérerait nécessaire.

LA REVERSIBILITE DES HABITUDES A LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Le décalage entre la production et la consommation alimentaire s'accroît en Afrique subsaharienne depuis plusieurs années. Cet écart contraint un pays à s'approvisionner à l'extérieur et à payer ses achats en devises de plus en plus difficiles à se procurer avec la crise financière actuelle ; en outre, une grande partie de la population consomme maintenant des aliments qui, jusqu'à une période récente, n'entraient pas dans leurs habitudes alimentaires et qu'il est difficile, voire impossible, de produire localement.

Deux constats, apparemment liés, sont couramment établis :

- la dépendance alimentaire croît inéluctablement,
- les préférences alimentaires évoluent en faveur des produits importés et cette évolution est irréversible.

La demande urbaine est tenue responsable de cette croissance des importations : quantitativement tout d'abord avec l'urbanisation rapide de certains pays et qualitativement ensuite avec les changements de modes de vie et de styles alimentaires. La production alimentaire, quant à elle, piétine, stagne voire régresse ici et là .

Pourtant, le premier importateur du sous-continent, le Nigéria, a coupé la route aux importations alimentaires voici un an. En s'obligeant à produire ce qu'il consomme , le pays mise sur les styles alimentaires enracinés dans le pays et sur une offre domestique capable de subvenir à ses besoins.

On peut donc s'interroger sur la problématique des changements des styles et des choix alimentaires. L'alimentation est un fait social global, l'expression d'une culture autant qu'une réalité économique; quelles sont alors la signification et la stabilité des innovations dans l'acte de s'alimenter ?

Les conséquences de l'évolution des habitudes alimentaires sont à replacer dans le cadre des politiques alimentaires et des projets d'intervention visant à la reconquête du marché intérieur. Cette reconquête est imposée par les fortes contraintes macro-économiques liées à la crise financière qui atteint la plupart des pays et qu'il semble difficile de résorber dans le court terme.

INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE

1 Les modèles de consommation, le système et les régimes alimentaires

1.1 Concepts et définitions

Le modèle de consommation alimentaire (MCA) caractérise une société dans les modalités matérielles de sa consommation, volume des aliments ingérés, combinaison de produits et de nutriments, dépenses allant à cette consommation, mais aussi toute la "mise en scène" de la consommation: art de transformer, d'accommoder les aliments, organisation et rythme des repas et ensemble de règles socio-culturelles accompagnant l'acte de manger.

L'alimentation est, en effet, un lieu de rencontre et de synthèse du biologique, de l'économique, du social et du culturel vécus par le groupe et l'individu. Il est, par conséquent difficile de dissocier les différents aspects si on veut comprendre les éléments de continuité et de modification. Elle est, en second lieu, révélatrice de participation des groupes à la société globale et des membres au groupe et à la famille. Elle est par ailleurs, soumise au passé individuel et collectif et fortement contrainte par l'ensemble des systèmes de production et de consommation mis en oeuvre par les groupes ethniques. La pratique alimentaire est dépendante de la manière de penser, de sentir et d'agir des groupes socio-culturels d'appartenance et de leurs façons de gérer les contacts avec les autres groupes ou l'immersion de membres dans une société urbaine à la faveur de la migration. La notion d'ethnie se trouve donc au coeur de l'analyse des pratiques alimentaires. Il s'agit cependant d'une réalité subjective, évolutive et ne reposant pas sur des critères d'identification universels. Unité traditionnelle de conscience d'espèce, elle est au point de rencontre du biologique, du social, du politique et du culturel. Elle classe et différencie à partir de spécificités linguistiques, territoriales, mythico-historiques validées d'abord par les individus qui se reconnaissent en tant que groupe différent (Baoulé, Bété par exemple pour la Côte d'Ivoire).

1.2 L'approche par le système alimentaire

Pour analyser la dynamique de la consommation, les problèmes et contraintes de la mise en oeuvre d'une politique alimentaire ou d'interventions, nous avons eu recours à une analyse systémique qui permet de montrer la cohérence et l'interdépendance de l'ensemble des sous-systèmes, les réactions en chaîne ou en retour (feed-back) de toute modification ou décision interne ou externe des acteurs ou intervenants du système alimentaire et de saisir les enjeux socio-économiques de la régulation d'ensemble.

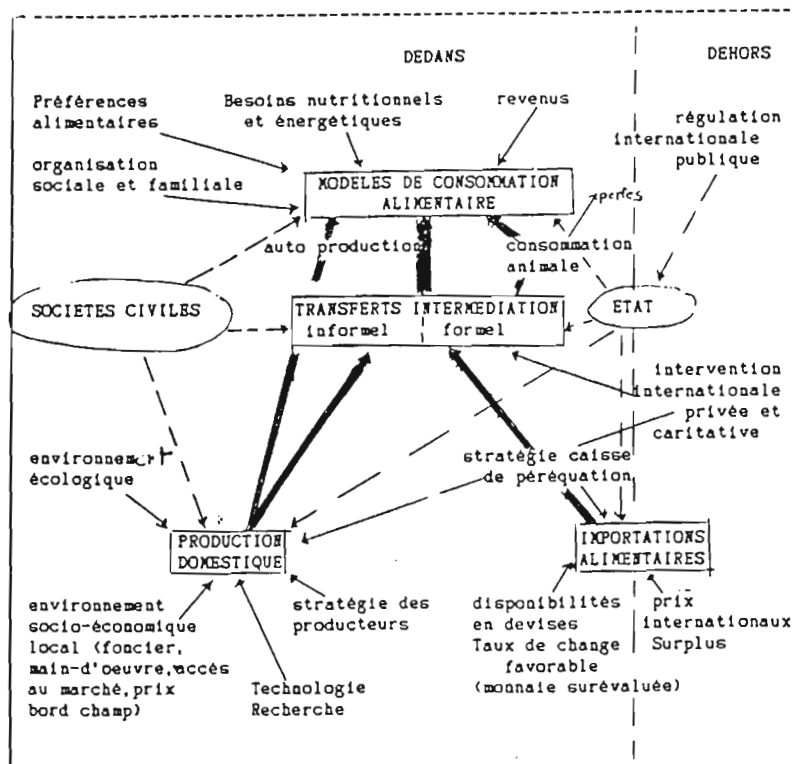
Par régulation, il faut entendre les efforts contradictoires et/ou complémentaires des différents intervenants s'efforçant d'équilibrer dans le temps et dans l'espace l'offre et la demande en quantité, qualité et coût. Ce faisant, ils s'efforcent de préserver leurs

positions acquises, de se prémunir contre une baisse des revenus ou des profits, d'anticiper spéculativement sur un ajustement nécessaire ou d'en rejeter le poids sur des acteurs dominés. Cette notion introduit l'idée de stratégies différentes, voire opposées des acteurs (producteurs/consommateurs, par exemple) et d'arbitrages nécessaires entre groupes d'intérêt. Elle accorde un intérêt aux sociétés civiles (notion plus large que celle de secteur capitaliste privé) dans l'adaptation et l'innovation alimentaire parallèlement ou en complément des mesures prises par l'Etat et le secteur qui lui est lié.

Le schéma simplifié du système alimentaire qui suit comprend les différents éléments de la chaîne agro-alimentaire et les intervenants dans la régulation du système, hormis le marché qui se trouve en toile de fond du schéma. On a délimité un dedans et un dehors du système par rapport au champ d'action de l'Etat qui est à la fois opérateur, arbitre social et médiateur entre le marché national et international. Les sociétés civiles interviennent au plan normatif culturel (par les stéréotypes diffusés), dans l'organisation du système (nombre de dépendants alimentaires) mais aussi dans le fonctionnement des filières et du marché (secteur "informel", contrebande, "combines" diverses) et dans la place de l'auto-production et des échanges non marchands. Les principaux déterminants ont été indiqués, mais leur poids respectif varie en fonction des régions et de la période. Les invariants n'ont pu être figurés dans la mesure où il y a des appréciations divergentes sur les éléments relativement stables sur longue période: environnement écologique ou bas prix internationaux, par exemple.

La gestion des risques perçus comme tels commande les attitudes des acteurs qui développent des stratégies contre-aléatoires dans un univers incertain et par là même le rendent plus difficile à réguler.

ANNEXE I: SCHEMA DU SYSTEME ALIMENTAIRE



1.3 L'évolution interne des régimes alimentaires africains

Deux éléments importants rendent complexes l'étude des habitudes alimentaires:

- le goût n'est pas un luxe auquel on pourrait s'adonner une fois les besoins physiologiques satisfaits en situation alimentaire habituelle,
- la consommation de biens alimentaires symboliques et les interdits alimentaires sont très répandus en Afrique dans les ethnies, les classes d'âges, selon le sexe, etc.

Il n'existe aucune harmonie préétablie entre la hiérarchie sociale des consommations et celle des besoins au plan nutritionnel. De la même manière, beaucoup de comportements paraissent peu justifiés aux yeux du gastronome. Encore, faut-il ici relativiser les goûts: un responsable de Nestlé à Abidjan faisait remarquer que seuls des dégustateurs ivoiriens étaient en mesure de discerner quelle marque de bouillon-cube on avait utilisée dans une sauce. Le goût est affaire d'éducation et d'environnement.

Dans les zones encore enclavées où l'autosubsistance reste prédominante, il n'existe pas de modèles "traditionnels" parfaits de consommation alimentaire. Les rapports de force, les contacts entre cultures différentes dans des zones émiettées, la mobilité des populations à l'ère pré-coloniale, les réquisitions alimentaires de l'époque coloniale, l'insécurité née de facteurs climatiques ou sociaux aggravée souvent par la perte de savoirs techniques sécuritaires, les distributions d'aide alimentaire (avant 1914 dans la vallée du fleuve Sénégal) influent sur les habitudes alimentaires dans le sens de l'adaptation, de l'emprunt temporaire ou définitif. Toutes les attitudes coexistent dans ce domaine et il serait abusif de généraliser.

Les groupes culturellement dominés dépendent de modèles de consommation alimentaire qu'ils n'ont pas produits à la différence des groupes indépendants culturellement. On retrouve dans le domaine alimentaire la typologie élaborée par les anthropologues concernant plus globalement les échanges interculturels depuis les isolats, le refus de changer quoi que ce soit à son modèle de consommation jusqu'à l'assimilation plus ou moins complète à d'autres logiques alimentaires.

Tant que le souvenir de la faim reste vivace, on constate une tendance à l'augmentation de la ration alimentaire, même si on atteint un niveau où elle produit un effet négatif sur la santé (surcharge pondérale). Le comportement vivrier ne se modifie pas immédiatement lors d'une pénurie attendue de faible durée, mais si cette période augmente les systèmes de régulation sociale se relâchent: ce fut le cas au Cameroun septentrional en 1985 (amaigrissement de 10Kg), d'après les enquêtes réalisées par l'UR MSA (A. FROMENT-I. de GARINE).

Autre caractéristique des sociétés où la notion d'utilité sociale et de hiérarchie des statuts domine: l'importance de l'alimentation festive et ostentatoire abondante où il faut que l'"estomac ressorte" et les disparités de consommation entre les membres au sein du groupe familial. Il n'en reste pas moins que le nombre d'aliments consommés se réduit, même dans les sociétés écologiquement dépendantes pour leur alimentation alors que les pénuries ou les soudures remettent au goût du jour des plantes délaissées.

L'évolution de la situation sociale de la femme, voire la remise en cause de la division sexuelle du travail conduit également à une modification des comportements habituels dans des lieux où son activité agro-alimentaire est prédominante. Une femme MVAE de 40 ans (Cameroun du sud 1986) passait en moyenne plus de deux heures par jour à la préparation des bâtons de manioc (écrasage à la pierre: 44% du temps), qui constitue la nourriture de base de cette population, sans compter les travaux des champs pénibles comme le défrichage, la plantation ou le sarclage assumés par elle. Ce sont enfin les femmes qui décident des menus dans le cas cité (I. de GARINE) et qui sont donc responsables de l'état nutritionnel du groupe familial.

Les modèles de consommation alimentaire ne sont pas stabilisés et subissent les contre-coups des modifications globales et des ruptures du système alimentaire, des évolutions sociales et des positions relatives des individus dans le groupe. De fortes contraintes locales existent qui rendent l'évolution de cette dynamique souvent chaotique: les techniques de préparation des aliments, la persistance de la répartition sexuelle des tâches et le rétrécissement de l'éventail des ressources locales mobilisées non compensées par une amélioration de la productivité. La FAO (1982) estimait que 25 pays en Afrique sub-saharienne seraient en situation critique en l'an 2000 dans leur capacité à nourrir la population si le niveau de technicité actuel n'était pas amélioré.

2 Manifestation, modalités et appréhension du changement alimentaire en Afrique subsaharienne

Le changement alimentaire interne se combine avec les impulsions venues de l'extérieur pour transformer l'alimentation: faut-il attribuer aux importations alimentaires et aux processus d'urbanisation une responsabilité particulière en la matière ?

2.1 Le changement alimentaire vu au travers des registres des douanes

C'est l'aspect le plus spectaculaire et donc le mieux perçu dans l'élaboration des politiques alimentaires. L'Afrique au sud du Sahara importait en 1983 (AZOUVI), 25% du volume de riz mis sur le marché mondial, 8,4% du blé et farines et 2,0% des viandes. Cela ne représentait en valeur que 3,5% du total mondial et moins de 10% de la consommation alimentaire de ces pays. L'Afrique au sud du Sahara n'apparaissait parmi les grands importateurs alimentaires par tête que pour trois pays (Cap Vert, île Maurice et Botswana) et trois autres pays figuraient parmi ceux qui importaient un fort volume (Nigeria, Zaïre, Ethiopie) dans les années quatre-vingt. Ces importations se sont multipliées par 7 en valeur entre 1970 et 1982 et c'est cette brutale poussée qui inquiète: les importations de riz ont décuplé, celles de blé ont été multipliées par 8 au cours de la décennie 1970-80. D'autres produits occupent une place dans ces importations: le sucre (12% des importations), les produits laitiers, les viandes et poissons qui pèsent lourd en valeur et connaissent une croissance annuelle de plus de 13% entre 1970 et 1980.

Le riz représente le poste le plus important des importations agricoles totales et l'Afrique de l'Ouest absorbait en 1982, 67% des importations (Nigeria, 30%, Côte d'Ivoire: 11%, Sénégal: 8%). Viandes et animaux sont surtout importés en Afrique de l'Ouest et du centre alors que l'Afrique orientale importe des corps gras. Les produits laitiers sont présents un peu partout, ce qui n'est pas le cas du sucre acheté pour les 3/4 par le Nigeria et le Soudan.

Les substitutions aux importations ont porté sur trois produits avec certains succès dans quelques pays: huile, sucre et maïs. Pour le riz et la viande, un certain scepticisme a cours alimenté par les expériences coûteuses des grands ranchs et des périmètres hydro-rizicoles depuis près de 60 ans!

Une relation est souvent établie entre importations et croissance urbaine. L'Afrique au sud du Sahara a vu passer son taux d'urbanisation (population dans les villes de plus de 5 000h sur population totale) de 12% en 1950 à 30% en 1980. A cette date, il y avait 46 villes de plus de 500 000h contre 3 en 1960. Cette rapide expansion combinée à une production vivrière commercialisée faible et difficile d'accès inciterait, selon une thèse couramment admise, à nourrir les villes grâce à l'importation. Cette facilité aurait comme effet pervers de décourager la production locale par le maintien de bas prix et accélérerait les migrations vers les villes. Une étude statistique d'O. SUDRIE indique qu'il n'y a pas de corrélation positive entre le rythme d'importation et la croissance urbaine depuis les années soixante-dix mais que le facteur limitant l'importation reste le revenu national

Il apparaît, par ailleurs que les importations ne sont pas réservées aux centres urbains, mais nourrissent en partie les campagnes.

Le cas du Nigeria d'avant 1986 est particulièrement éclairant de cette course à l'importation: Les importations de blé ont été multipliées par 18 entre 1960/64 et 1980/83 (ANDRAE, BECKMAN, 1985). Dans la seule ville de Kano entre 1961 et 1980, le nombre de boulangeries était passé de 7 à 346 et la consommation annuelle par tête de pain de 11 à 95 Livres (WATTS, 1987). A cette époque, le pain était l'aliment le moins cher à la calorie avec le sorgho et l'igname valait six fois plus cher; en 1965, c'était le pain qui coûtait six fois plus que le petit mil et le sorgho. Les importations de riz sont passées de 2 000 tonnes en 1970 à 700 000 tonnes en 1983 alors que le pays était autosuffisant en 1960. Dans cette affaire, le changement alimentaire a été conduit par un petit groupe d'importateurs, de minotiers pour aboutir au "wheat trap" faisant dire au président BUHARI : "Bread has become the cheapest staple food of our people", d'où l'"ajustement" douloureux actuel.

2.2 Alimentation des villes, alimentation des villages, alimentation des riches et alimentation des pauvres

Les habitudes alimentaires se modifient en ville et dans les villages avec des modalités et des rythmes différents. Ces modifications n'ont toutefois pas les mêmes répercussions pour la régulation et l'arbitrage social par l'Etat quand il s'agit de dépendants alimentaires ou de personnes écologiquement dépendantes pour leur alimentation.

Les difficultés d'approvisionnement à bon compte pèsent sur la situation du consommateur africain, mais la confrontation des styles alimentaires, cette combinaison complexe d'aliments, de savoir-faire et d'attitudes liées à l'alimentation engendrent aussi des modifications de comportement.

D'un côté, on a des substitutions (riz, substitut des tubercules ou céréales traditionnelles, manioc remplaçant lors de la soudure le tubercule noble indisponible), introduction d'éléments nouveaux (sauce tomate, sardines, sucre, yaourts, cube maggi, biscuits, "sucreries" etc.); de l'autre, on note des adoptions classantes ou valorisantes socialement d'aliments de sociétés "modernes" (boissons importées, pain, plats d'autres groupes comme le riz au gras). Faut-il ici parler de mimétisme alimentaire ? Ce serait simplifier une réalité beaucoup plus complexe où l'on voit récusés les produits sapides, farineux et bourratifs au profit de mets onctueux et savoureux donnant une importance aux sauces accompagnant l'aliment de base. S'il y a des plats adoptés, ils sont accommodés et modifiés localement en fonction des goûts autochtones.

Les groupes ethniques dominés empruntent aussi aux groupes dominants comme c'est le cas du modèle peul par les Kirdi au Nord du Cameroun ou des plats sénégalais dans les villes francophones d'Afrique. Les importations de riz ou de blé n'induisent pas une imitation servile de la cuisine européenne standardisée. Et la cuisine africaine peu connue innove, adapte et s'avère créative dans les pays et groupes qui gardent vivante leur identité. Ne pas tenir compte de cet effort d'adaptation aux styles locaux conduit à l'échec, la mise sur le marché

de produits nouveaux, surtout s'ils prétendent se substituer à des plats traditionnels: leur goût, leur présentation, leur mode de préparation doivent leur valoir une appréciation de comestibilité élevée.

L'alimentation n'est pas qu'un signe et il y a lieu d'éviter de ne retenir que des pratiques sélectives et marginales, la gastronomie plutôt que l'alimentation courante, les consommations ostentatoires plutôt que quotidiennes, les importations de champagne à la place de celles de lait ou de viandes pour saisir les consommations significatives.

Les enquêtes manquent hors de la Côte d'Ivoire pour apprécier quels sont les déterminants essentiels des changements d'habitudes alimentaires. Le clivage ville/campagne est-il pertinent et à quel niveau de concentration urbaine et de citoyenneté? les facteurs socio-culturels ne restent-ils pas prédominants dans beaucoup de cas de figure et ne conditionnent-ils pas les orientations des dépenses alimentaires? Ces différents déterminants ne se combinent-ils pas selon les régions pour rendre compte de la situation alimentaire réelle?

Le processus d'urbanisation en Afrique est fort varié: coexistent des villes précoloniales comme Kano ou les villes du Sahel et des villes de création récente comme la plupart des villes portuaires ou administratives où les migrants de fraîche date arrivent avec leurs stéréotypes alimentaires. Les villes où cohabitent plusieurs générations de citoyens qui ont coupé leurs attaches rurales et qui n'ont plus de lopins de terre sont rares d'autant que les difficultés alimentaires ont toujours incité les citoyens à garder des relations serrées avec le monde agricole de leur village ou à cultiver en ville ou autour de celle-ci. S'il y a des villes immergées dans leur zone d'influence comme dans le pays bamiléké (Cameroun occidental) ou dominant leur hinterland (ouest du Nigéria), rares sont celles qui sont coupées d'une zone d'influence agricole: villes parachutées dans une région sous-peuplée comme au Gabon ou villes minières ou de plantations enclavées (Libéria ou région du mont Cameroun). L'approvisionnement des citoyens par des campagnes proches s'avère possible dans le cas de campagnes prospères (Douala, Abidjan).

Pour les citoyens tanzaniens (enquête budget-consommation de 1976/77), 30% des céréales consommées provenaient de l'auto-approvisionnement, mais cette part était de 49% pour les ménages dépensant moins de 6 000 shillings tanzaniens et seulement 10% pour ceux qui dépensaient plus. Ce sont les femmes travaillant peu dans le secteur formel (10% seulement) et informel (à la différence de l'Afrique de l'Ouest) qui assurent cet approvisionnement par leur travail souvent saisonnier sur les champs proches ou éloignés de la ville (BRYCESON, 1984). La même enquête révélait que 23% des chefs de ménages de Dar Es Salam étaient engagés dans des activités agricoles, mais 58,6% parmi les ménages dépensant moins de 6000 Tsh. contre 7,5% pour les ménages plus aisés. Dans les villes petites et moyennes, l'agriculture occupait 48,2% des chefs de ménage (63% dans les ménages pauvres).

L'exemple tanzanien montre bien le décalage qui existe dans la plupart des villes africaines, même les plus grandes (présence d'une agriculture urbaine importante à Lagos et Kinshasa) entre urbanisation et citoyenneté. L'habitat est très souvent horizontal plutôt que vertical.

et l'on peut dans les cours et arrière-cours continuer à préparer la cuisine sans rien changer aux modes de préparation. A Abidjan, l'une des villes africaines les plus bétonnées, en 1985, 70% des habitants vivent dans un habitat de type cour (ANTOINE, DUBRESSON, MANOU-SAVINA, 1987). Il est donc tout à fait prématuré de rendre les conditions de résidence responsables des changements alimentaires. C'est plutôt l'extension des villes et la dissociation habitat/travail qui donnent de l'importance à l'alimentation à l'extérieur du ménage. Un quart des dépenses alimentaires y étaient dépensées à Abidjan. C'est aussi la place des isolés qui atteignaient dans certains quartiers de Dakar 7% des ménages (BRICAS, ODEYE, 1986). Ils ont recours à la restauration populaire ou à prendre pension chez quelqu'un.

Ce sont surtout les revenus qui influent sur les régimes alimentaires et la plupart des titulaires de hauts revenus se trouvent en ville. La taille de la famille jouait moins que le niveau des revenus dans l'élasticité de la demande à Dar Es Salam en 1965 (BRYCESON, 1987). Le maïs, produit de grande consommation, cède la place au riz dans les couches disposant des revenus les plus élevés. La viande et le poisson voient leur place s'accroître dans les dépenses en relation directe avec le niveau des revenus. La diminution brutale des budgets avec l'assainissement financier depuis quelques années (blocage du salaire minimum depuis 7 ans au Nigéria) a eu pour effet un retour à la consommation de produits locaux. A Dakar cependant, la consommation de brisures de riz se maintient et devient une consommation villageoise pour le repas du midi et le pain + café se répand (région de Thies étudiée en 1960 et 1985).

L'alimentation rurale reste plus proche des patrons alimentaires habituels. L'offre locale est plus réduite, les femmes consacrent l'essentiel de leur temps aux cultures vivrières et à la préparation des plats, l'autosubsistance reste fondamentale. Il n'en reste pas moins que la situation des villages est très variable selon leur proximité d'un centre urbain, le degré d'insertion dans l'économie monétaire, l'importance des migrations et de la mobilité et l'existence d'un réseau de distribution de denrées. Des phénomènes d'urbanisation des campagnes sont observables autour d'Abidjan, dans le Moungo camerounais et au Nigeria du sud-ouest. Dans ces régions, le modèle de consommation citadin se répand: distribution du pain, du poisson frais, etc. Dans les espaces ruraux fortement intégrés (économie de plantation), bien des produits agro-alimentaires sont consommés: boissons, "sucrieries", condiments (tomate, sardines, bouillon-cube, sel, huile industrielle), riz, pain, sucre et café, biscuits, etc. Les zones plus enclavées continuent à rester à l'écart de ce mouvement (les 2/3 du Cameroun par exemple qui est un pays très enclavé). On ne sera pas surpris de la pénétration du riz et du pain dans des campagnes ouvertes comme celles du Sénégal, de la Côte d'Ivoire ou du Nigeria: le réseau routier combiné à l'effet revenu et à des structures commerciales dynamiques favorisent cette pénétration. Dans les deux derniers pays, les disparités régionales de ressources monétaires se traduisent aussi en termes de fidélité aux modèles traditionnels, attachement souvent renforcé par une meilleure cohésion socio-culturelle.

2.3 L'approche du changement

Il apparaît difficile de tracer un tableau univoque des relations entre changement alimentaire et tel ou tel paramètre. Les données disponibles montrent clairement des évolutions différenciées selon les lieux et les régions. Les seules données du commerce extérieur ne peuvent conduire à des extrapolations sur les changements réels dans un pays précis. L'évolution des préférences et des choix alimentaires n'est approché que de manière parcellaire: peu d'enquêtes échelonnées dans le temps sur une même population existent. Les déterminants qui se réfèrent au socio-culturel sont difficiles à saisir en dehors des enquêtes d'opinion ou des études de marché. Les réactions à la baisse brutale des revenus depuis quelques années suppose un suivi de ménages appartenant à différents groupes pour mesurer les effets de reports, de maintien des consommations et pour différencier l'essentiel de l'accessoire ou du complémentaire.

Quelques éléments d'appréciation cependant peuvent être retenus des études réalisées:

- Les comportements mimétiques sont limités et on peut s'interroger sur la stabilité de ces comportements en ville dans une période de remise en question du pouvoir d'achat;

- les échanges qui s'effectuent entre modèles alimentaires sont commandés par les rapports socio-culturels qui s'instaurent entre populations;

- il ne faut pas survaloriser l'effet "urbanisation" dans le processus de changement alimentaire, tant son niveau reste variable selon les villes qui n'ont pas, pour la plupart, une histoire ancienne; le mode de vie du citadin est moins destabilisant qu'il n'y paraît dans le maintien des consommations alimentaires et c'est le niveau de vie qui différencie le plus les régimes alimentaires; les stratégies de survie reposent notamment sur le maintien d'une agriculture urbaine, le recours à des échanges non-marchands, le sur-travail des femmes et des dépendants familiaux qui favorisent le maintien des habitudes alimentaires;

- on ne peut ignorer tout l'effort d'intégration des emprunts alimentaires dans les modèles alimentaires locaux en fonction de logiques culinaires propres et ce sont souvent des produits isolés comme le riz qui sont introduits plutôt qu'un plat complet, mis à part le petit déjeuner "continental"; l'artisanat alimentaire a su répondre à partir de produits locaux aux besoins citadins (attiéké, gari ou cossettes de manioc, beignets de toutes sortes, etc.) avec une grande flexibilité et des coûts peu élevés;

- les campagnes bougent: on assiste dans les régions désenclavées et relativement intégrées à une diffusion d'un nombre limité de produits extérieurs (céréales, condiments, conserves, sucre, oléagineux industriels, boissons);

- les systèmes de prix restent déterminants dans les comportements d'achat des couches populaires, même si bien des produits importés ne sont pas entièrement substituables aux produits locaux;

- Les modes et les temps de préparation variés des repas doivent être mis en relation avec la condition de la femme et son importance dans l'auto-approvisionnement et la prise de décision alimentaire;

- Plus qu'au produit de base, c'est à la confection du plat qu'il faut porter son attention si l'on veut comprendre le changement ou introduire une innovation, et notamment aux sauces qui accompagnent et valorisent les ingrédients de base; le succès du cube Maggi de Nestlé en témoigne.

3 La marge de manoeuvre dans l'adaptation entre offre et demande

3.1 La problématique de l'ajustement en période de crise financière

L'ajustement entre offre et demande en Afrique au sud du Sahara se réalise de plus en plus par le recours à l'importation qui présente bien des avantages. C'est une réponse quasi instantanée à une demande qui s'accroît très vite comme dans les pays "rentiers" (exportateurs de pétrole ou de matières premières rémunératrices). Le coût de l'approvisionnement s'avère relativement faible en raison des bas prix actuels internationaux et peut dégager des bénéfices substantiels pour les importateurs privés ou parastataux grâce au change, aux subventions des exportateurs, voire aux surfacturations. Le faible nombre d'opérateurs et de points obligés de passage (si l'on excepte la contrebande favorisée par des différentiels de prix ou par un change déséquilibré) rend possible la fixation de prix officiels "directifs" sur les produits importés et la mise en oeuvre de subventions éventuelles. S'agissant des céréales comme le blé ou le riz, il n'y a pas de problèmes de maîtrise technique du stockage comme pour les tubercules et féculents. Enfin, la variété des produits alimentaires conditionnés permet une réponse diversifiée à une demande renouvelée qui s'adapte à l'offre plutôt que l'inverse.

Ce choix repose sur plusieurs idées. D'abord, on avance que l'offre locale ne suit pas l'augmentation du nombre des consommateurs. Les taux d'autosuffisance (production interne par rapport à la consommation intérieure) aurait baissé entre 1970 et 1980 de près 8% et seulement quatre pays sur 45 auraient amélioré leur score. Ces calculs reposent malheureusement sur des données douteuses: la production vivrière en Afrique au sud du Sahara n'est connue que de 25 à 50% près selon les produits et la consommation n'est pas mieux appréciée.

Les substitutions aux importations par la mise en oeuvre de "complexes agro-industriels" a vite trouvé ses limites: le coût du blé nigerien des trois complexes du nord du pays revenait de 6 à 8 fois le prix du blé américain rendu aux minoteries d'Apapa. Le prix du sucre ivoirien des 6 complexes est produit à des coûts 2 à 3 fois plus élevés que celui du marché mondial. Au Sénégal, le prix du riz importé revient de deux à trois fois moins cher que celui produit dans la vallée du fleuve par la SAED. Des succès existent dans le cadre de l'agriculture contractuelle: production d'huile de palme industrielle dans des plantations villageoises au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, on est arrivé à l'autosuffisance en maïs hors du cadre contraignant d'un "projet" par l'effort des petites exploitations soutenues par des prix relativement favorables.

Au vu de ces résultats, faut-il s'en remettre aux seuls avantages comparatifs ou faut-il réviser les méthodes d'intervention dans le monde agricole en les accompagnant de politiques macro-économiques adaptées ?

Les politiques de prix des aliments à la production sont mises aussi en cause dans l'explication des déficits alimentaires africains (rapport BERG). Une étude de la FAO (1987) indique que si cela fut vrai jusque vers le milieu des années soixante-dix, les politiques officielles "ont systématiquement tenu à maintenir, entre les prix à la production des

céréales et ceux des cultures d'exportation, un rapport plus élevé que si les mouvements de prix sur le marché international avaient été répercutés sur les prix à la production; mais ils y sont parvenus essentiellement en abaissant les prix à la production des cultures d'exportation à un niveau bien inférieur à leurs équivalents sur les marchés internationaux". Malgré cet effort relatif, la journée de travail pour le riz pluvial ou le maïs en côte d'Ivoire reste moins bien rémunérée en 1985 que celle du café ou du cacao: 400Fcfa et 590 pour les vivriers, 1 350 Fcfa et 2 600 pour les cultures d'exportation respectivement (SEDES, 1986). On est donc loin du prix incitatif.

Les seuls prix des vivres où l'Etat peut intervenir sont ceux où il assure un monopole de la commercialisation et où il encadre des producteurs. Les prix trop bas entraînent une évasion de la production vers le secteur informel ou d'autres pays si bien que les politiques officielles restent impuissantes. Cependant, les prix du marché sont peu favorables en général, en raison des importations et du contrôle des prix à la consommation dans le pays. Heureusement, les distorsions de taux de change entre zones monétaires, les conflits, les pénuries conjoncturelles, les différentiels de prix officiels, les différences de protection tarifaires et non tarifaires incitent à la contrebande pour réaliser des marges au bénéfice des intermédiaires, parfois des producteurs comme au Niger.

Par-delà la diversité des cas d'espèce, il semble que les politiques des prix alimentaires ont favorisé dans les pays africains les consommateurs, l'accumulation étatique et l'industrialisation. A la différence de la politique indienne, les prix officiels relèvent plus d'un arbitrage politique que d'éléments objectifs: coûts de production, marges de commercialisation. De plus, ils sont inopérants, au Sahel par exemple, car ils ne tiennent pas compte des aléas de la production, des variations saisonnières des quantités mises sur le marché et de l'existence d'un marché libre actif (HIRSCH, 1987). La stabilisation des prix a pu fonctionner dans cette région essentiellement pour les prix du riz importé en faveur du consommateur urbain. Au Mali, ce dernier consomme en effet 93 Kg de riz par tête et par an contre 7 kg en moyenne pour le rural.

Un changement est amorcé pour recentrer l'intervention sur l'incitation à la production à la faveur des politiques d'ajustement structurel qui obligent par ailleurs, à un désengagement de l'Etat comme opérateur dans le système alimentaire. En conséquence, l'ajustement par l'offre doit être recherché par les instruments de régulation et des politiques d'accompagnement. A-t-on cependant mesuré les risques d'un retrait radical de l'Etat de l'économie dans des économies organisées sur ces bases? Est-il possible et réaliste d'avoir une approche de caractère libéral (prix producteurs proches des coûts de production et alignés sur les prix internationaux) quand on sait qu'aucune agriculture développée n'applique cette règle, les USA en premier?

L'effondrement des recettes d'exportations pétrolières et agricoles ont mis à mal les budgets publics, ce qui incite à prélever des ressources sur les importations et à limiter les dépenses: la marge de manoeuvre est plus qu'étroite dans bien des pays. Le coût du service de la dette est très élevé pour les pays qui renégocient un rééchelonnement de celle-ci (Nigeria, Côte d'Ivoire actuellement). Par ailleurs, les prélèvements sur les cultures d'exportations ont atteint des limites en

période de chute des cours: Le producteur camerounais de cacao n'a reçu sur 20 ans (1960-1980) que 48% du prix F.O.B. et depuis 1970, il n'a perçu pendant 6 ans que moins de 37% de ce prix selon le ministère camerounais de l'agriculture! Enfin, le relèvement des prix des produits alimentaires ne peut qu'être une mesure graduelle et difficile à mener. Il en va de même pour les subventions aux engrais.

Si l'offre est quantitativement insuffisante, elle s'avère aussi en partie inadaptée pour "tirer" la demande vers des productions locales: fluctuations saisonnières des prix, valorisation technologique des produits locaux, "naturalisation" de produits importés par adjonction de matières produites sur place, etc.

D'une manière générale, les interventions dans la période actuelle de crise supposent du pragmatisme et de la progressivité pour ne pas destabiliser durablement des systèmes alimentaires très vulnérables et pour continuer à assurer au plus grand nombre un minimum de sécurité alimentaire. On peut se demander si l'importation n'est pas actuellement pour la plupart des pays, la seule solution envisageable.

3.1 Les handicaps de l'offre alimentaire domestique et la question de la transformation des aliments

Ces handicaps sont nombreux et cumulatifs. Ils empêchent l'augmentation de l'offre alimentaire mise sur le marché et n'améliorent pas le niveau de substitution des produits locaux aux produits importés.

On a souvent avancé une élasticité-prix à la production élevée et rapide malgré l'enclavement, l'inexistence d'un marché national, l'hétérogénéité des filières... La Banque Mondiale (1986) cite à l'appui le cas du niébé au Niger dont la production aurait augmenté de 250% et sa superficie cultivée de plus de 70% au cours des années soixante-dix par suite de prix élevés sur les marchés parallèles (double du prix officiel), marchés soutenus par la forte demande en provenance du Nigeria. Si des prix motivants s'avèrent nécessaires, ils ne sont pas suffisants pour élever la production alimentaire domestique qui souffre de différentes limitations internes et externes aux exploitations.

La disponibilité en main-d'oeuvre est l'un des facteurs limitants dans des exploitations où les travaux agricoles sont manuels et se concentrent sur une période courte: la durée de la période végétative ne dépasse les 180 jours que dans 7% des terres dans l'Afrique soudano-sahélienne, mais 82% en Afrique centrale humide. On a même constaté cette carence en main-d'oeuvre dans des zones très densément peuplées comme le pays Ibo où les densités rurales dépassent les 1 000 h au km² (LAGEMANN, 1977).

La saturation foncière guette également en raison de la durée de la jachère: compte-tenu des systèmes techniques en usage, la reconstitution de la fertilité du sol demande de 5 à 20 ans selon les systèmes écologiques. Son raccourcissement dans les zones denses sans apports de fertilisants entraîne un appauvrissement de la fertilité. Une étude réalisée sur la Côte d'Ivoire (ANCEY, 1978) a tenté de montrer ce mécanisme de resserement du stock foncier et de dater l'époque où le blocage foncier sera atteint.

Bien évidemment, le problème de l'intensification des exploitations familiales se pose. Il reste entier en raison des types de modernisation mis en oeuvre. La démarche porte dans un premier stade sur la fourniture

de matériel végétal amélioré qui est loin d'exister pour les environnements africains pour bon nombre de cultures vivrières (tubercules, féculents, céréales et légumineuses locales), ou les façons culturales. L'équipement des agriculteurs pour lever la contrainte de main-d'oeuvre vient ensuite (culture attelée, mécanisation, tractorisation). Rares sont les projets qui considèrent les combinaisons culturales et les systèmes agraires dans leur globalité et qui partent des besoins socio-économiques des producteurs ou de leurs aspirations. En conséquence, les processus directifs de modernisation n'ont pas les effets escomptés en termes d'offre. Sauf dans le cas du coton disposant d'un encadrement serré et autoritaire, en Afrique francophone, "les exemples sont multiples de thèmes adoptés, détournés ou refusés, mais d'intensification nulle part" (FREUD, 1986, inédit).

Une politique d'offre abondante, variée et adaptée à la demande citadine paraît difficile dans bien des pays, notamment ceux qui sont défavorisés par le climat et les sols. Encore, faut-il constater qu'un pays très rural comme le Niger (superficie cultivée: 3% de la surface du pays) peut espérer subvenir à l'essentiel de ses besoins, grâce au déclin de la culture arachidière moins rentable que le mil ou le niébé depuis 1978. Au Rwanda, pays agricole surpeuplé et sous-urbanisé, autosuffisance coïncidait largement avec autosubsistance. Or, ces deux pays "critiques" selon la FAO et le FNUAP (1984) au vu de leur croissance démographique et de leurs ressources en terres, n'importaient que de faibles quantités d'aliments (18 000t pour le Niger contre 335 000 tonnes au Mali en 1985).

Ailleurs, en Côte d'Ivoire, au Congo, au Nigeria ou au Zaïre par exemple, les potentialités sont grandes et les résultats souvent loin des espoirs. Ici, l'enrichissement relatif des pays a poussé l'urbanisation à un niveau assez élevé (de 30 à 50%) sans que se mette en place un système agro-alimentaire répondant aux besoins: on a parlé de "sururbanisation" pour désigner ce décalage entre deux processus qui n'ont pas évolués au même rythme (MABOGUNJE, 1968).

Les politiques menées pour corriger ces distorsions ont été de plusieurs ordres:

- + répondre à une demande considérée comme incontournable par la production locale agro-industrielle (blé, riz, viande) avec des résultats peu probants en termes de coûts ou de quantités: l'Office du Niger fournit 50% de la consommation malienne de riz à un prix au kilo supérieur de 13% au prix de vente en 1981/82.

- + transformer sur place les produits importés bruts (minoteries, brasseries, reconstitution du lait, etc.), ce qui réduit quelque peu le coût des importations;

- + introduire des composants locaux dans un aliment de facture européenne comme l'addition de mil dans le pain au Sénégal (pamiblé), de manioc au Nigeria avec des succès mitigés en raison des arbitrages à prendre entre intérêts divergents;

- + constituer une industrie appelée à se substituer à un artisanat alimentaire en produisant un produit proche de celui réalisé dans le secteur informel: usines d'attiéké de Toumoudi (Côte d'Ivoire), de fougou de Mantsoumba (Congo) fonctionnant sur la filière manioc, maïserie de Bohicon au Bénin, etc.: ces projets ont rencontré de gros

problèmes d'approvisionnement (qualité, régularité,...), de maîtrise technologique pour obtenir un produit semblable à celui de la filière artisanale, rentabilité financière peu assurée en raison de l'étroitesse du marché et des coûts de production.

Ces différentes tentatives partent de l'idée que la demande est inélastique et se veulent concurrentes des solutions actuellement utilisées. Elles ont rarement eu l'effet espéré et en sont restées à l'expérimentation. L'industrie alimentaire a pourtant réussi dans l'introduction de produits réellement nouveaux fabriqués avec des ingrédients locaux et s'intégrant dans les styles alimentaires: l'exemple du bouillon-cube peut être médité.

Les filières artisanales ont bien réussi à s'adapter à la demande urbaine et elles présentent de nombreux avantages: démultiplication des emplois (7 fois plus à Dakar que les industries alimentaires), transformation de la quasi-totalité des produits locaux en fonction des goûts variés des composantes urbaines avec mécanisation des tâches, collecte de la matière brute, distribution sous diverses formes (BRICAS, MUCHNIK, ALTERSIAL, divers travaux). L'attiéké (couscous de manioc) à Abidjan (70 tonnes par jour), le dolo (bière de mil) à Ouagadougou, l'Akassa (boulette de maïs fermenté) à Cotonou sont de véritables filières qu'il serait vain de vouloir concurrencer sur le plan de la souplesse et de l'efficacité, mais qui peuvent être soutenues.

L'industrialisation de l'alimentation ne peut anticiper la réalité sociologique: tant que les goûts ruraux persistent, il est difficile mais pas impossible, d'introduire des plats nouveaux ou des ingrédients culinaires aux saveurs nouvelles... en prenant des risques! Ceci, toutefois, ne saurait constituer une politique alternative. L'appui à l'artisanat et à la restauration populaire se justifie autant par les revenus qu'il apporte que par l'ajustement qu'il réalise entre une demande hétérogène et une offre disséminée et irrégulière. Ici, sécurité alimentaire rejoint reconquête du marché intérieur. On peut d'ailleurs se demander si le rythme de l'urbanisation sera aussi soutenu que pendant les périodes d'euphorie post-indépendance comme certains signes le laissent entrevoir et si un ajustement ne se fera pas là aussi. Quel que soit le domaine que l'on aborde, on ne voit pas se dessiner de solutions prêtes à l'emploi pour remplacer les importations et l'on ne peut que préconiser des mesures progressives et pragmatiques pour élargir l'éventail des choix: l'alimentation du monde rural par des céréales importées semble constituer un clignotant signalant un danger grave qui peut être circonvenu par des mesures particulières.

I APERCU DU SYSTEME ALIMENTAIRE IVOIRIEN

1 Les grands traits du système alimentaire

La description historique de l'évolution des habitudes alimentaires et la dynamique du système sont analysées dans le rapport principal: on se bornera ici à donner une série de "flashes" graphiques permettant d'embrasser d'un coup d'oeil le système alimentaire ivoirien. On a présenté à partir d'informations quantitatives et qualitatives, un tableau de la situation au début des années quatre-vingt à une période où la situation n'était pas déstabilisée par la "crise financière". Ceci permet d'en saisir les grands traits et les tendances lourdes, difficiles à modifier dans le court terme.

Le système alimentaire ivoirien peut être décomposé en sous-systèmes ayant une plus ou moins grande autonomie les uns vis-à-vis des autres et un très variable d'homogénéité interne.

1.1 Le sous-système de production dans le secteur vivrier reste largement orienté vers l'autoconsommation et sa dépendance vis-à-vis des contraintes physiques (aptitudes culturelles des sols, aléas climatiques, disponibilité foncière dans le cadre de systèmes extensifs) reste très forte. Les facteurs économiques et sociaux jouent avec plus d'impact que dans d'autres pays comparables : problèmes de main-d'oeuvre, sensibilité aux prix relatifs des produits agricoles, comportement économique des producteurs, impact de la demande urbaine... La qualité du système routier favorise l'intégration de l'appareil de production, même si sa faible artificialisation en limite la portée.

La structure des exploitations (importance relative d'exploitations de plus de 10 ha, 11% disposent de plus du tiers de la surface cultivée en 1974/75), les associations de cultures (cacao-plantain, par exemple) conditionnent l'évolution du sous-système productif. L'innovation technologique reste limitée dans le secteur vivrier, qu'il s'agisse de l'introduction de variétés améliorées (igname Florido peu prisé par les consommateurs, riz pluvial ou maïs hybride) ou de l'usage d'intrants (engrais, pesticides, etc...). On reconnaît là bien des caractères des agricultures d'Afrique Subsaharienne.

L'originalité de la Côte d'Ivoire réside cependant dans :

- un avantage écologique relatif : on estime que 30% du territoire se trouve en zone peu sensible à la sécheresse contre 13% au Ghana, 6% en Guinée, 16% au Nigéria ou 34% au Cameroun ;

- un recours massif à de la main-d'oeuvre allochtone dans l'agriculture de plantation (15 à 20% des ruraux sont des étrangers, soit l'une des proportions les plus élevées d'Afrique Subsaharienne) ;

- une progression plus forte que dans la sous-région des cultures d'exportation avec comme conséquence le développement d'une classe de "planteurs" parfois absentéiste ;

- une croissance de la production liée à la conquête de "nouvelles terres", notamment dans l'Ouest, débouchant sur des situations de saturation foncière et une dégradation rapide du patrimoine écologique ;

- une tradition de la culture et de la consommation de riz bien enracinée notamment chez les Krou et les Mahou de l'Ouest qui oblige à relativiser le "changement" des préférences alimentaires au vu des statistiques d'importation ;

Les choix macro-économiques des trois dernières décennies reposaient sur un interventionnisme de l'Etat élevé malgré une volonté "libérale" (multiplication des organismes parapublics), des choix agro-industriels (grands complexes agricoles) et le développement d'une agriculture contractuelle (palmier à huile, sucre ou riz irrigué, par exemple). Choix peu originaux par rapport aux pays francophones comparables où l'on observe les mêmes options et, parfois, les mêmes déboires.

1.2 Le sous-système de la consommation apparaît de prime abord comme très modifié par une série de phénomènes spectaculaires :

- processus d'urbanisation très rapide avec un phénomène de macrocéphalie propice à l'expansion de nouveaux modèles alimentaires (taux d'urbanisation passant de 12% en 1950 à 40% en 1980 pour atteindre 74% en l'an 2010, l'un des taux les plus élevés d'Afrique Noire ; polarisation abidjanaise qui en fait la quatrième agglomération d'Afrique Subsaharienne après Lagos, Kinshasa et Ibadan ;

- enrichissement rapide de certaines couches sociales urbaines et rurales ayant des comportements ostentatoires suite à la croissance économique continue des années cinquante aux années quatre-vingt (il y a lieu de souligner ici la part relativement plus forte de l'enrichissement rural qu'au Nigeria du boom pétrolier) ;

- gestion macro-économique privilégiant l'ouverture sur l'extérieur, le retrait de l'Etat de la sphère économique, l'appel à des capitaux étrangers et à des expatriés ayant des styles et des niveaux de consommation très élevés (la centaine de milliers de hauts revenus ivoiriens "pèsent" lourdement sur le flux d'importations alimentaires).

On serait tenté de croire à l'instauration peu réversible de nouveaux comportements alimentaires. On n'en est pas là pour plusieurs raisons :

- la permanence des styles alimentaires liés à l'identité culturelle (identité qui se renforce à la faveur de la crise financière qui "sous-côte les valeurs occidentales") et qui s'expriment par des préférences pour les aliments qu'on apprécie, même s'ils sont plus chers (igname krengele contre riz importé) ;

- la mise au point de réponses alimentaires à une demande diversifiée, celle des personnes seules, celles des femmes n'ayant ni le temps, ni les facilités pour cuisiner "traditionnellement", celle des collectivités ou celles des personnes s'alimentant hors ménage ;

- l'adoption de plats cuisinés (petit déjeuner "continental" par exemple) ou dans certains repas d'ingrédients et d'aliments extérieurs souvent intégrés dans l'art culinaire local, on peut risquer ici la comparaison de la cuisine avec une langue vivante qui s'enrichit d'apports extérieurs et les repense en fonction de sa logique propre.

1.3 Le sous-système de transfert, "d'intermédiation" et de transformation s'avère plus difficile à saisir. Morcelé, hétérogène, il peut être propre à une filière particulière ou opérer sur plusieurs avec tout un jeu subtil par rapport aux prix, aux quantités disponibles, aux transformations subies.

Les intervenants ici sont de statut et de taille très différente : commerçants dioula ou libanais, groupes multinationaux (Unilever, Nestlé, Scoa, Mimran, etc...), commerçantes de vivrier, préparatrices d'attieké, restauratrices de toutes sortes, vendeurs "à la dérobée" ou ayant pignon sur rue, importateurs et collecteurs agréés ou illégaux, transporteurs licenciés, rizeries publiques ou privées, moulins coopératifs ou privés, usines d'organismes publics, etc.... On est ici dans un secteur complexe où s'entremêlent inextricablement les stratégies de survie et de monopole, le légal et le souterrain, le plus moderne (au sens technologique) et le moins perfectionné (qui peut s'avérer le plus profitable dans le contexte local).

En fait, tout ce secteur difficilement contrôlable reste sous la dépendance de quatre éléments clés :

- l'action de l'Etat sur la qualité des produits et sur les prix, qu'ils soient bloqués, subventionnés, homologués ou libres ;
- la politique d'importation mise en place pour les différents produits ;
- le contexte économique global qui commande l'évolution des revenus et des prix, la politique de crédit et d'épargne dans un secteur marqué par la nécessité de se couvrir contre les risques, par la tentation de la spéculation via le stockage.
- les filets de protection mis en place pour assurer le minimum aux couches défavorisées ou vulnérables.

Les différentes tentatives d'organiser tant soit peu ce secteur absolument essentiel pour assurer la sécurité alimentaire des différentes couches de la population se sont soldées par des succès coûteux quand on a tenté d'agir directement ou en substitution aux opérateurs fonctionnant comme des "poissons dans l'eau". Il est difficile pour un organisme d'Etat de disposer de la souplesse et de la rapidité d'intervention nécessaire pour s'adapter au marché... et aux changements de cadre réglementaire. La connivence intéressée qu'entretiennent dans ce domaine les intervenants et les politiques suppose aussi cette séparation des tâches permettant à chacun de jouer sa partition avec une claire conscience des risques politiques ou financiers à assumer.

Ne reste à l'Etat qu'à fixer les règles du jeu et à prendre en charge les laissés pour compte. Ici, nous sommes loin des systèmes complexes mis en oeuvre en Inde ou au Sri Lanka. La politique alimentaire se limite à ainténir les prix à un niveau assez bas pour quelques denrées de base : pain, farine de froment, riz ordinaire, huiles, viande locale et sucre. L'Etat assure ainsi une péréquation des prix du riz aux frontières et sur le marché intérieur. Pour certaines denrées, le système pénalise le consommateur qui paie l'huile de palme ou le sucre ivoirien plus cher que s'il était acheté par le marché mondial. Certes le plan palmier a réussi, mais le plan sucrier a échoué...

En fait, le système alimentaire ivoirien repose plus sur la famille-providence que sur l'Etat-providence, plus sur les solidarités familiales que sur un mécanisme de solidarité collective. Il y a sans doute à cela des raisons de capacité administrative. Il faut y voir aussi un problème plus global de partage des tâches entre les sociétés civiles et l'Etat dans un contexte d'urbanisation inachevée et d'autoconsommation élevée. L'Etat n'est pas prêt - si tant est qu'il en ait la volonté - de relayer le groupe familial dans la conscience des individus pour les assurer contre les risques d'insécurité alimentaire.

Le deuxième rôle de l'Etat reste d'assurer la régulation d'ensemble, d'arbitrer entre les intervenants : respect des règles de la concurrence, transparence des prix, contrôle des stocks, de la qualité des produits, modulation des importations en fonction de l'offre locale, circulation des aliments, etc... On est loin des objectifs, même si l'administration fait preuve d'une certaine efficacité là où son action ne se heurte pas à des intérêts puissants ou à des injonctions extérieurs (FMI par exemple). Il n'est pas facile de poursuivre en même temps le rétablissement de la balance des paiements et la régulation du système alimentaire. L'un se fait au détriment de l'autre dans la plupart des cas : c'est si vrai que le pays le plus riche de la planète en même temps que le plus endetté ne se résoud pas à "s'ajuster" et à augmenter le nombre des pauvres recourant aux "Food stamps".

2. Le jeu de cartes proposé

2.1. Les sources

Plutôt que d'aligner d'impressionnantes colonnes de chiffres à la fiabilité douteuse, nous avons préféré travailler à partir d'une représentation graphique du système alimentaire ivoirien. Cette représentation permet de comparer visuellement des ordres de grandeur plus que des chiffres absolus, d'avoir une vision d'ensemble des phénomènes, vision que ne donne pas le tableau statistique brut.

Ce premier choix nous paraît être justifié par la qualité, l'importance et la comparabilité de l'information statistique. L'information utilisée présente les caractères suivants :

- elle est particulièrement déficiente en général : les données chiffrées ne manquent pas cependant, mais il est rarement possible d'en connaître la marge d'erreur, faute de savoir comment elles ont été établies ; on peut nuancer ceci en disant que l'appareil statistique ivoirien reste l'un des meilleurs d'Afrique francophone.

- Certaines données existantes (tonnage de riz importé selon les centres de consommation, tonnage de farine produite par les grands moulins d'Abidjan selon les départements de consommation, variation et importance des stocks) ne nous ont pas été communiquées en raison de leur caractère "sensible", de même, il n'a pas été possible d'avoir accès aux études de marché réalisées par les sociétés.

- Les grandes enquêtes réalisées datent quelque peu : le dernier recensement de la population remonte à 1975, le recensement agricole a été effectué en 1974/75, une enquête budget-consommation a eu lieu en 1978/79 juste avant "la crise financière", les inventaires datent eux aussi (Atlas de Côte d'Ivoire 1965-1975).

- Les données disponibles ne sont guère homogènes et comparables : il est difficile de procéder aux recoupements entre production, stocks et importations pour nombre de filières, les organismes producteurs de cette information l'élaborant en fonction de leurs objectifs pratiques.

- Faute d'enquêtes lourdes, il est difficile d'évaluer ce qui se passe pour les cultures vivrières peu commercialisées et, pour celles qui le sont, comment fonctionne le secteur de la distribution. De même, on ne s'étonnera pas de n'avoir pour l'évaluation des revenus que des estimations extrêmement fragiles.

La Côte d'Ivoire reste cependant, parmi les pays africains comparables celui qui dispose de la masse d'information la plus sérieuse. Les statistiques de production agricole sont parfois approximatives mais permettent toutefois de faire l'analyse du système de production.

Il nous faut ici souligner à quel point l'enquête budget-consommation (E.B.C. 1979) constitue un document fondamental pour cette étude. Enquête par sondage, elle a permis de mesurer les niveaux de consommation en quantité et en valeur et de ventiler ces données par strates (habitat urbain et rural, écologique, ethnique et selon les catégories socio-professionnelles). Cette enquête donne des informations sur le mode de préparation des aliments, les quantités auto-consommées, vendues ou achetées. On peut regretter le faible nombre de strates ou l'analyse insuffisante de la consommation selon les tranches de revenus. En outre, ce type d'enquête par pesée des aliments et par interview minore la consommation de certains produits (notamment l'alimentation hors domicile).

2.2. Les constructions graphiques.

Le lecteur notera que nous avons utilisé l'anamorphose pour reporter sur le schéma simplifié de la Côte d'Ivoire le nombre de consommateurs (surface proportionnelle). Nous avons gardé la forme géographique de la Côte d'Ivoire dans chaque figure avec parfois un rappel de l'identification habituelle. L'explication détaillée de l'ensemble du jeu de cartes proposé se trouve en annexe I.

II LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

1 La consommation de produits vivriers en 1979

La figure 1 a pour objet de repérer les grandes catégories d'aliments qui constituent la base de l'alimentation selon les 5 strates géographiques de l'enquête :

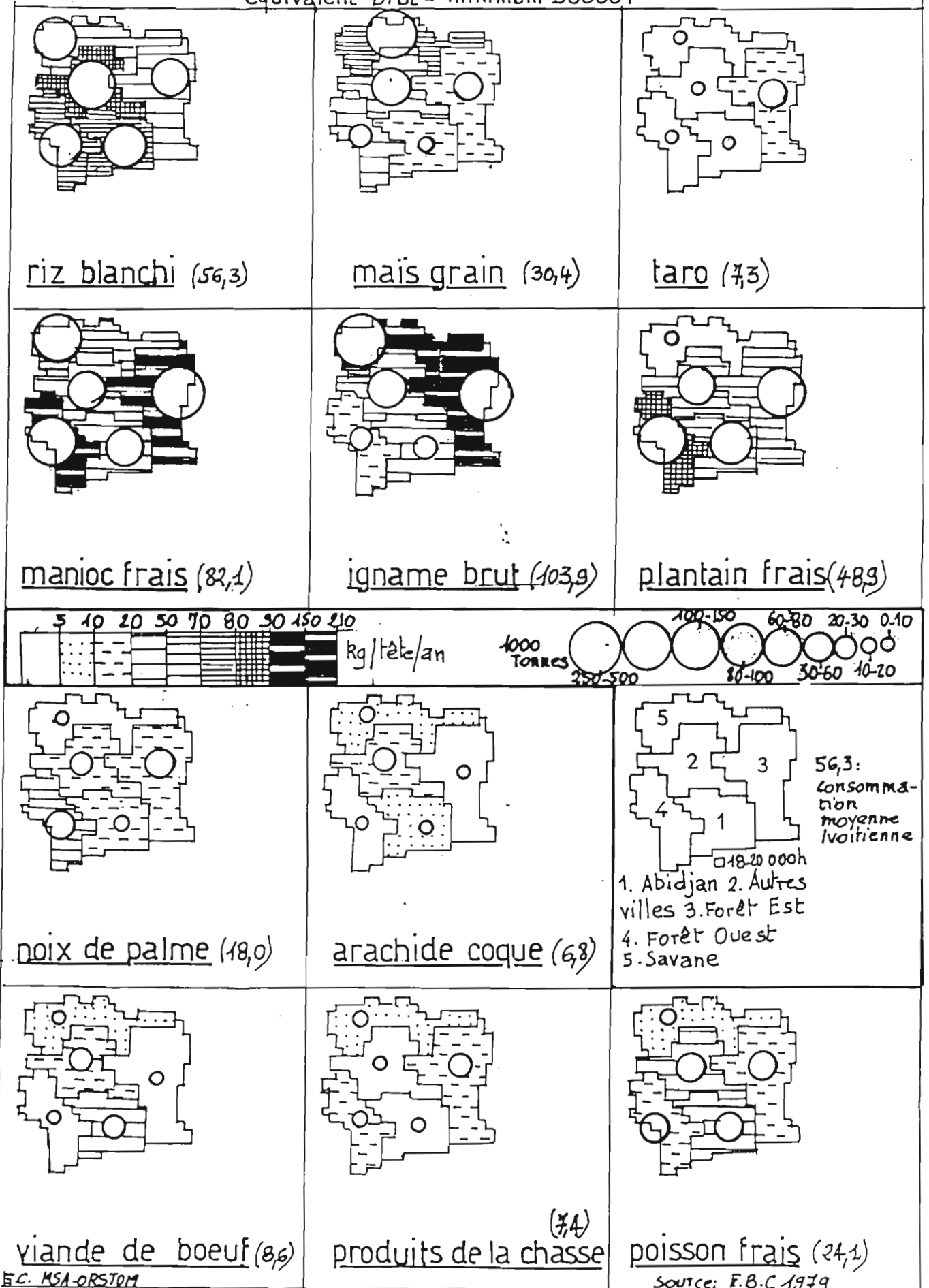
- deux strates urbaines : Abidjan, villes moyennes et secondaires qualifiées dans le texte d'"autres villes";
- trois strates rurales : deux dans la zone forestière ("Forêt Est" et "Forêt Ouest") et une dans le nord du pays ("savane").

Ce découpage reste grossier et résulte de la méthode d'enquête.

Cette figure représente les 11 produits dont la consommation dépasse les 50.000 tonnes en 1979 (en équivalents bruts), toutes préparations confondues. Le vin de palme dont la consommation est estimée à plus de 160.000 tonnes n'y figure pas, ni les autres boissons dont la consommation se situe entre 25 et 50.000 tonnes (bière industrielle et vin). Des coefficients de conversion ont été appliqués aux produits effectivement consommés pour obtenir leur équivalent brut : on a retenu, par exemple, les coefficients de 1,36, 2,08 et 2,13 pour obtenir à partir du manioc épluché, de l'attieké ou de la farine de manioc, l'équivalent en manioc brut.

Certaines catégories de produits ne figurent pas ici en raison de leur faible quantité consommée : légumes et feuilles (la consommation d'aubergines, de gombo, de piments et d'oignons dépasse les 20.000 tonnes pour chaque produit), fruits (la consommation reste faible malgré une production avant tout destinée à l'exportation pour la banane douce ou l'ananas), sucre (consommation évaluée à 10.000 tonnes alors que le plan sucrier avait des objectifs de près de 300.000 tonnes), lait - oeufs - fromages (consommation faible notamment des oeufs, alors que l'on note une percée du yaourt en ville), matières grasses (consommation équivalente

Fig. 1 CONSOMMATION DES PRODUITS VIVRIERS 1979
 équivalent brut - minimum 50000



d'huile de palme artisanale et industrielle malgré le plan palmier), condiments (importance du sel, percée du bouillon cube en ville). On peut noter ici que la consommation de chocolat n'est que d'une centaine tonnes et celle du café de près de 1.500 tonnes. On peut s'interroger sur l'émergence d'un marché intérieur pour les grands produits de rente largement exportés : le cacao, le café mais aussi les bananes, les ananas, le sucre, voire l'huile de palme industrielle. On constate par contre l'importance des légumes et des feuilles et parmi ceux-ci, celle de légumes comme les tomates fraîches ou les aubergines européennes.

L'évaluation de la consommation de produits vivriers en équivalent brut permet de comparer consommation et production et d'évaluer les pertes, importantes pour les produits comme le manioc, l'igname ou la banane plantain. Ces pertes sont difficiles à estimer mais se situeraient selon les variétés d'igname par exemple, entre 10 et 30% une récolte précoce accentuant les pertes.

Quatre produits végétaux dominent en quantité les autres : l'igname brut (plus de 800.000 tonnes), le manioc frais (autour de 650.000 tonnes), le riz blanchi (autour de 450.000 tonnes) et la banane plantain fraîche (autour de 400.000 tonnes). Leur consommation moyenne par tête et par an s'établit à 104 kg pour l'igname, 82 kg pour le manioc, 56 kg pour le riz et 49 kg pour la banane plantain.

La combinaison dominante de ces quatre produits permet de définir les "profils" alimentaires de chaque strate : à Abidjan et dans les "autres villes" prédominance du riz (72 et 82 kg respectivement) et de la banane plantain (65 et 56 kg) ; dans le milieu rural, de forts contrastes à noter entre l'Ouest (manioc-plantain-riz), l'Est (igname-plantain-manioc) et la savane (igname-maïs). Les aliments fortement consommés dans toutes les strates sont le manioc (avec plus de 45 kg par habitant au minimum en milieu urbain), le riz (avec cependant une consommation de la moitié de la moyenne en Forêt Est), la banane plantain (avec une très faible consommation en savane : 1/10ème de la moyenne). L'igname avec deux zones de très forte consommation reste faiblement consommé en Forêt Ouest (19 kg) et en milieu urbain (22 kg à Abidjan).

On peut noter que le manioc est un des aliments les plus largement consommés avec le riz.

Les produits végétaux secondaires sont le maïs (près de 250.000 tonnes avec un développement remarquable hors de la région savane qui en consomme 66kg par tête et par an), la noix de palme (pointe de consommation en Forêt Ouest), le taro (surtout en Forêt Est) et l'arachide en coque (consommation en ville et dans le Nord).

Le processus d'urbanisation, s'il semble affecter la consommation d'igname et de taro, n'est pas un facteur limitant pour la banane plantain : la consommation d'Abidjan se situe au-dessus de la moyenne nationale. La consommation de manioc reste importante en milieu urbain bien qu'inférieure à la moyenne nationale (entre 45 et 50 kg par tête et par an) en raison de la variété des produits transformés disponibles (attieké et farine de manioc). Si le riz est relativement consommé en ville, il n'en reste pas moins dans les habitudes alimentaires des gens de l'Ouest.

Dans le milieu rural et en simplifiant, il est possible d'opposer les "gens du riz" et de la banane plantain de l'Ouest à ceux de l'igname (Akan/Senoufo du centre, de l'est et de la savane). Le milieu rural consomme l'essentiel du taro et des céréales "secondaires" avec toutefois une place particulière pour le maïs dans les villes moyennes et secondaires.

Ces variations sont à rechercher dans les habitudes alimentaires (préférences liées à l'identité culturelle pour l'igname, le riz, les céréales secondaires, le taro), le milieu écologique (possibilité de cultiver le produit : opposition Nord/Sud pour la banane plantain) mais aussi le degré de facilité d'emploi et de transformation du produit (riz, manioc, maïs) quand il ne s'agit pas des prix relatifs dans le milieu urbain (igname et taro à Abidjan).

La transformation d'un produit local et la qualité de celle-ci est d'une importance très grande pour son adoption dans les villes. Deux exemples : l'attieké, produit de la transformation du manioc est consommé 5 fois plus dans les villes que dans les campagnes ; l'huile de palme industrielle voit sa consommation multipliée par 4 dans les "autres villes" et par 8 à Abidjan par rapport à sa consommation en milieu rural, client essentiel de l'huile de palme artisanale.

Les produits carnés (viande de boeuf, produits de la chasse) sont peu consommés (8,6 et 7,4 kg/tête/an) mais avec de forts contrastes urbain/rural. La consommation de viande de boeuf est de deux à trois fois supérieure à la moyenne nationale dans les villes mais dérisoire dans les campagnes, à l'exception de la zone d'élevage de savane. Les produits de la chasse compensent au profit de la campagne le faible niveau de consommation de viande, surtout en zone forestière. La consommation de viande d'élevage dépend essentiellement du revenu.

La consommation de poisson est relativement élevée (près de 25 kg par personne et par an), plus élevée que celle de viande, et mieux répartie selon les zones. Mise à part la savane qui est en-dessous de 50% de la moyenne nationale, les autres zones se situent entre 17 et 41 kg. C'est dire que nous sommes en présence d'un produit alimentaire stratégique par sa diffusion et l'expansion de sa consommation.

2. Les rations alimentaires en 1979

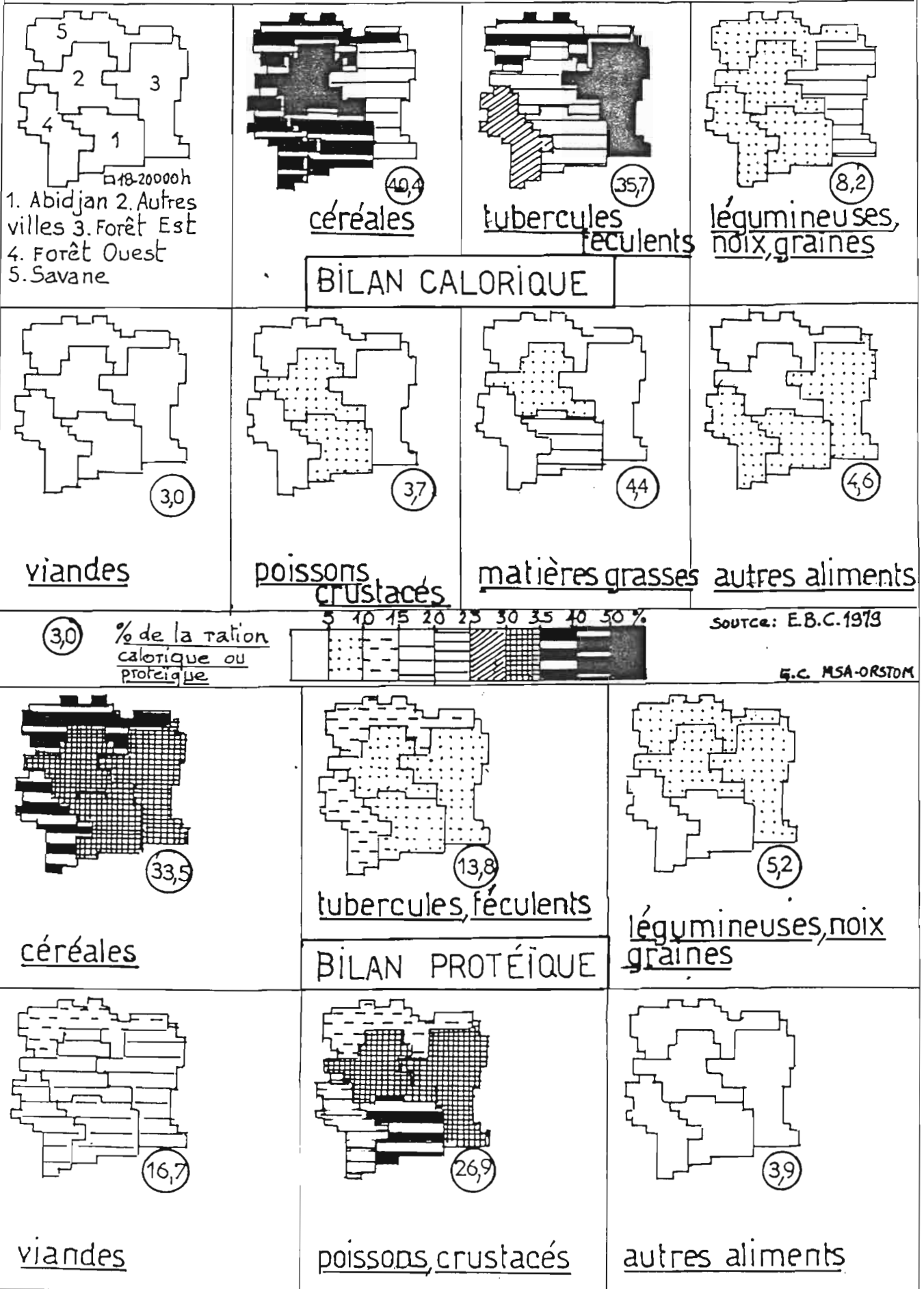
La figure 2 est construite autour des estimations de la constitution énergétique et protéique de la ration alimentaire et des apports des différents aliments. Elle donne une idée de la place relative de chaque groupe de produit dans la ration alimentaire selon les strates en 1979 : nous n'avons pas isolé ici quelques produits clés comme dans la figure 1.

La ration calorique moyenne montre que la consommation ivoirienne est supérieure à la moyenne africaine. Nous avons affaire à une consommation largement végétarienne puisque les produits végétaux couvrent 91% de la ration calorique et 56% de la ration protéique avec des différences selon les strates. La part des calories d'origine animale s'élève à 11,5% à Abidjan contre 3,5% dans la zone rurale de savane et une moyenne nationale de 7%.

Dans l'apport protéique total, les protéines animales représentent 44% en moyenne nationale, mais 55,5% à Abidjan contre 25,1% en savane rurale. On remarque donc l'importance croissante des calories et des protéines d'origine animale avec l'urbanisation.

La figure 2 vient confirmer ce qui a été avancé dans la figure 1 : les céréales comptent pour plus de 40% dans l'apport calorique de 4 strates sur 5, le riz jouant un rôle important. Le poids du riz paraît beaucoup plus important sur la base des données caloriques que sur les quantités. Les tubercules et féculents se taillent la part du lion en zone rurale : Forêt Est (60%) et savane (37%). Il s'agit là d'un reflet de l'importance de l'igname dans les deux régions. On ne saurait ignorer la place significative des légumineuses, noix et graines : 8,2% pour l'ensemble,

Fig.2 LES RATIONS ALIMENTAIRES 1979



mais 15,8% dans la zone rurale Est. Nous ne sommes pas loin ici du niveau indien, le plus élevé du monde. Deux autres éléments caractérisent le milieu urbain : l'importance de la consommation de poisson et de matières grasses, plus de 6% pour le poisson contre 1 à 3% en milieu rural.

L'apport protéique moyen par tête est deux fois moindre qu'en pays développé et légèrement supérieur au niveau indien. 44% de l'apport vient des produits animaux contre 20,5% pour la sous-région Afrique guinéenne. Autre originalité : le poisson représente une contribution de 26,9% contre 12,2% pour la sous-région.

Les céréales contribuent pour 33,5% à l'apport protéique total avec près de 50% en savane rurale et plus de 35% en zone rurale Forêt Ouest.

Les tubercules ne participent que peu à cet apport (13,8%) avec des différences du simple au double entre les zones rurales Forêt Ouest et savane et les autres strates. Légumineuses, noix et graines ont une importance relative assez grande, sauf à Abidjan et en Forêt Ouest.

Peu de différences entre strates pour la viande, le gibier équilibrant la viande d'élevage. Pour le poisson, trois strates se distinguent : le milieu urbain et la Forêt Est avec un apport triple de la savane rurale.

En conclusion, on peut noter la disproportion entre céréales et tubercules pour leur contribution à l'apport protéique. Le milieu urbain doit une part de son niveau protéique à l'importance de la consommation céréalière : ceci est particulièrement vrai pour les autres villes (75 gr de protéines journalières contre 62 pour Abidjan et 47 pour la Forêt Ouest). Les tubercules et féculents ont un apport protéique faible. L'arachide joue un rôle non négligeable dans le groupe des légumineuses.

3 L'évolution de la consommation par plat

Pour intéressante qu'elle soit, l'analyse de l'évolution de la consommation des différents produits ne fournit pas de renseignements sur le mode de préparation et de consommation de ces aliments : l'igname peut être consommé sous forme de foutou, de bouillie, mais on peut aussi faire des frites...Le riz remplace-t-il un féculent dans un plat ou est-il consommé d'une manière totalement nouvelle ? Ces questions conduisent à s'intéresser à l'agencement des différents ingrédients sous forme de plat ; saisir les changements dans la composition et la préparation des principaux plats, tout comme l'introduction de nouveaux mets doit permettre de mieux cerner l'évolution des styles alimentaires. En effet, pour le consommateur "la référence de base est le plat, plus que la céréale qui le compose. Ainsi, un nom générique couvre des préparations identiques ou voisines utilisant des céréales différentes, la structure de base est dans la sauce." (N.Bricas et M.Odeye, cf biblio)

L'objectif est de mettre en lumière :

- la substituabilité des principaux féculents consommés en Côte d'Ivoire (banane plantain, manioc, igname, riz ou blé).

- l'évolution de la composition des sauces :celles-ci représentent la principale source de protéines animales (la viande et le poisson sont presque toujours consommés dans les sauces); ces calories coûteuses sont, par ailleurs, un bon indicateur de niveau de vie.

- les changements dans le mode de préparation ,l'introduction de nouveaux produits dans les plats, les attitudes à l'égard de nouveaux plats.

3.1 Les principaux plats consommés

3.1.1 La composition des plats les plus courants : une alimentation quotidienne peu diversifiée

L'EBC a recensé 99 plats différents. Cependant, comme le confirment les enquêtes que nous avons faites auprès des ménages, moins de dix plats sont à la base de l'alimentation quotidienne.

- Les plats composés d'une céréale ou d'un féculent (la base) accompagné d'une sauce préparée et présentée séparément : toutes les combinaisons céréales ou féculent et type de sauce sont possibles. Chaque sauce (sauf la sauce claire) tire son nom d'un ingrédient particulier qui entre dans sa préparation.

* la base : les préparations de céréales et de féculents

le Foutou est préparé à partir d'igname ou de banane (mêlé ou non à du manioc) cuit à l'eau, pilé et présenté sous forme de "pains".

le Toh est une pâte préparée à base de farine de maïs ou de manioc.

le Riz est cuit à l'eau

le Attiéké est une semoule de manioc légèrement fermentée

le Plakali est une pâte légèrement fermentée préparée à base de farine de manioc.

* les sauces les plus courantes qui accompagnent la base de céréales et féculent : la sauce graine (à base de graines de palme), la sauce aubergine, la sauce claire (très pimentée), la sauce gombo sec, la sauce gombo frais, la sauce arachide.

Ces différents plats font partie de la tradition culinaire ivoirienne. Les styles alimentaires régionaux restent bien marqués, mais la consommation de certains plats s'est répandue largement au-delà de leur région d'origine notamment grâce au brassage de population ; l'attiéké, nourriture des Adioukrou (ethnie lagunaire) connaît un grand succès à Abidjan : vendu au détail par les femmes, il peut être mangé "sur le pouce" accompagné d'un morceau de poisson fumé. C'est en quelque sorte le fast food du citadin abidjanais obligé de manger à l'extérieur.

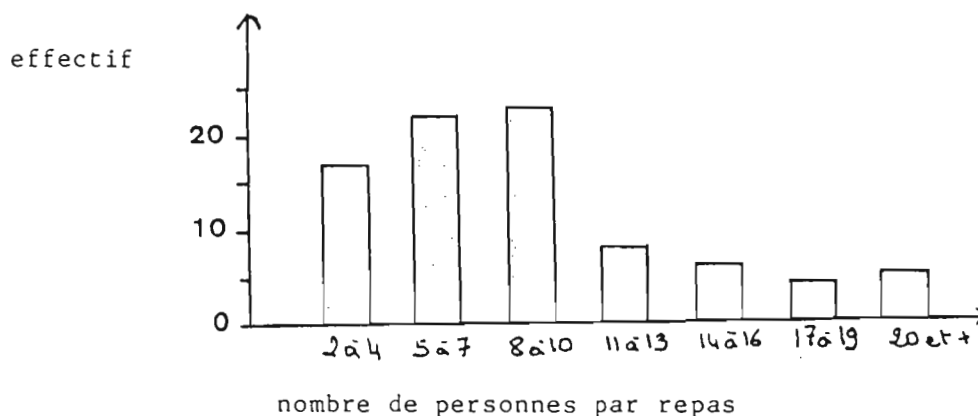
- les plats en sauce : ce sont les plats qui intègrent la sauce dans leur préparation ; les plus courants sont le riz au gras (appelé aussi riz sénégalais), le ragout d'igname ou de banane.

3.1.2 Une alimentation bien adaptée aux structures de consommation

Les structures de consommation dépendent étroitement du rythme de travail, de l'activité et de la taille du groupe de consommation : en milieu rural, le repas du matin avant le départ aux champs est le plus souvent composé des restes de la veille (plat couché), le midi on mange sur place quelques bananes ou du maïs grillé, le repas consistant venant le soir. En ville, le rythme de trois repas est beaucoup plus répandu, notamment chez les salariés. Les préparations traditionnelles sont bien adaptées aux structures de consommation qui restent dominantes : le nombre de personnes par repas varie de 8 à 10 dans la plupart des cas et les portions ne sont pas servies individuellement ; ce type de préparation permet d'accueillir un ou deux consommateurs de plus sans modification sensible de la dépense alimentaire globale.

Nos enquêtes ménages de 1987 montrent la répartition des plats entre midi et soir : le foutou est de préférence consommé à midi ; généralement, le soir la même sauce accompagne le riz. L'augmentation de la consommation de riz apparaît assez nettement en comparant le diagramme des plats consommés le plus souvent et les plats consommés autrefois (ces données ont été recueillies par interview, il faut donc tenir compte de la part de subjectivité dans la réponse des enquêtés).

Figure 3 : NOMBRE DE PERSONNES PAR REPAS . ENQUETES MENAGES 1987



3.2 Les repas de fête

Les repas de fête sont un révélateur des goûts et préférences alimentaires: que mange-t-on lorsque l'on s'autorise à dépenser beaucoup plus d'argent pour le repas ? Tout d'abord, de la viande; celle-ci est préparée à part de la sauce et les portions par tête sont donc beaucoup plus importantes. Le mouton et le poulet sont les viandes préférées; la viande de brousse (pintade, biche, agouti) est aussi très appréciée. Le poisson n'est pas du tout cité dans les enquêtes de 1987. La viande est accompagnée de riz et/ou de foutou igname ou banane. L'importance du riz lors des repas de fête tient aussi à sa facilité de préparation: préparer du foutou pour 20 ou 40 personnes n'est pas aisé. D'ailleurs le riz au gras, préparation d'origine sénégalaise, est très apprécié comme plat de fête, y compris en milieu rural. C'est aussi au cours de repas de fête que seront offerts des mets de type européen : le poulet-petit pois, l'omelette, les macaroni dans les familles où ce produit reste un luxe (surtout en milieu rural); ces plats ne se substituent pas aux préparations habituelles de la fête, mais s'y ajoutent, diversifiant ainsi le repas.

Tableau 1 : Les plats de fête
Enquêtes de 1987 sur 82 ménages

<u>Viandes</u>		<u>Céréales et féculents</u>	
poulet	39	riz	41
mouton	26	foutou igname	12
autres viandes	17	foutou banane	8
plats européens	14		

3.3 Variations sur les sauces

La composition de la sauce est beaucoup plus diversifiée que le plat de base qu'elle accompagne : chaque type de préparation est une association de légumes, de corps gras, de produits animaux (viande ou poisson) et de condiments. La sauce est donc une pièce maîtresse dans l'équilibre nutritionnel de l'individu par la variété des nutriments qu'elle fournit; la proportion de produits animaux et de légumes varie en fonction de la strate de résidence et du niveau de revenu des familles.

3.3.1 L'hégémonie du cube Maggi...

Le bouillon-cube est le seul produit conditionné d'introduction récente qui soit utilisé de manière constante : quelque soit le type de sauce, quelque soit l'origine ethnique ou la situation socio-économique de la cuisinière, le bouillon-cube est devenu le condiment indispensable dans la panier de la ménagère (pour un plat pour dix personnes, il faut trois cubes ce qui revient à 50 CFA). Le lancement actuellement de nouvelles sortes d'arômes (goût volaille, goût poisson) reflète bien l'importance de ce marché.

3.3.2 De nouveaux légumes consommés en ville

L'EBC a mis en évidence une opposition rural-urbain dans la consommation des légumes : les strates urbaines consomment davantage de légumes de type "européen" (dont la culture en Côte d'Ivoire n'est pas très ancienne); les choux-verts, les tomates, l'ail, les oignons ...sont maintenant incorporés dans les sauces. La tomate est d'ailleurs de plus en plus consommée sous forme de pâte en conserve, pour des raisons à la fois de coût et de facilité de préparation ; ce produit de l'industrie agro-alimentaire commence aussi à être utilisé en milieu rural. L'approvisionnement en légumes s'y faisait beaucoup par la cueillette (feuilles, champignons); or, au dire des femmes interrogées et au vu de la composition actuelle des sauces, cette source tend à se raréfier dans certaines régions. La faiblesse des ressources monétaires ne permet pas de remplacer ces produits en passant par le circuit marchand.

3.3.3 Les corps gras

Les corps gras représentent une part importante du poids de la sauce; ils sont tous d'origine végétale et se présentent sous forme d'huile ou de pâte (beurre de karité). L'huile de palme arrive en tête des huiles consommées. Le beurre de karité est surtout consommé en zone de savane, signe de la persistance d'un style alimentaire régional.

3.3.4 La richesse de la sauce : la viande et le poisson

Le niveau de vie d'une famille peut se mesurer entre autres à la richesse de la sauce en produits animaux.

C'est sans doute la part des produits animaux dans la sauce qui, pour l'alimentation, marque le plus nettement les différences de revenu en milieu urbain où tous les produits sont achetés. Globalement, une même sauce sera plus riche en protéines animales en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci est très net pour les ragôts et autres plats en sauce ; l'écart dans le mode de préparation devient parfois très important : "pour le ragôt de manioc à Abidjan, par exemple, on peut considérer qu'il s'agit d'un plat de viande ou de poisson accompagné de manioc et de légumes, c'est à dire un type de plat très "européen" par l'importance des produits animaux et des corps gras"(source : EBC 1979).

3.4 L'introduction de nouveaux plats

Il s'agit des plats dont l'introduction est récente et dont le mode de préparation ne fait pas partie de la tradition culinaire ivoirienne. Il y a tout d'abord les plats d'origine africaine qui ont été introduits par la restauration extra-familiale (restauration extérieure) assurée à une époque en grande partie par des non-Ivoiriens (Bénois, Sénégalais, Camerounais). Certaines préparations ont été bien intégrées dans l'alimentation familiale, comme le riz au gras ou le riz au poisson

(thiep bou dien) d'origine sénégalaise. Viennent ensuite les plats influencés par le style alimentaire européen contemporain : petit déjeuner "continental" (café et pain), spaghetti, poulet et petits pois, omelette... Leur particularité et leur originalité par rapport à la cuisine africaine tient autant au mode de préparation et de consommation (portions individuelles) qu'à l'introduction de nouveaux produits.

3.4.1 Le café complet du matin

Le café complet est un repas que l'on peut qualifier de radicalement nouveau. Il s'inspire très largement du petit déjeuner européen (et surtout à la française) ; il est composé de pain, parfois beurré et de café au lait sucré, auxquels s'ajoutent occasionnellement du poisson séché et des arachides. Ce repas est pris surtout le matin, mais est aussi servi toute la journée en alimentation extérieure. Très répandu en ville, le café complet reste un luxe dans les familles rurales où les dépenses consacrées à l'alimentation sont beaucoup plus faibles : le repas du matin est le plus souvent composé des restes de la veille (plat couché). Il ne s'agit pas là d'une préférence alimentaire, mais d'une contrainte économique : si elles en avaient les moyens, la grande majorité des familles enquêtées consommeraient quotidiennement ce repas ; il est d'ailleurs courant d'acheter des beignets de farine de blé (5 CFA le beignet), voire du pain pour les enfants.

La probable généralisation du café complet illustre un changement en profondeur des habitudes alimentaires pour le repas du matin. Les catégories socio-économiques aisées achètent du beurre et de la confiture (62% des personnes enquêtées en supermarché par nos soins en 1987).

3.4.2 Un poids marginal des autres plats de type européens

L'introduction d'autres plats de type européen reste limitée au sein de l'alimentation familiale quotidienne : il y a peu de variété et la fréquence de consommation de ces plats est assez faible. En 1979, la part des plats de type européen représente 3,2% du poids total des plats consommés à l'intérieur des familles à Abidjan et de 0,1 à 0,3% dans les zones rurales.

a) Des préparations simplifiées

Trois catégories de plats sont cités lors des enquêtes auprès des ménages : l'omelette accompagnée de pain, le poulet-petits pois et les pâtes (macaroni et spaghetti). Il paraît difficile de parler de copie du modèle alimentaire occidental à partir de ces plats peu sophistiqués et vite préparés !

b) Plusieurs facteurs déterminent la fréquence de consommation de ces plats.

- La strate de résidence : l'introduction de ces plats se fait par les villes et en particulier Abidjan.

- La structure de consommation, notamment la fréquence de la consommation extra-familiale (Kiosques et cantines) qui introduit de nouvelles habitudes : à Abidjan en 1979, les plats de type européen représente 10,74 % du poids des repas pris à l'extérieur. Mais cette donnée inclut le café complet qui tient une très grande place.

- Le revenu (plat de fête en milieu rural)

Cet aperçu de la consommation nous amène à examiner de plus près la capacité du système de production agricole à répondre à une demande croissante.

III LES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES NATIONALES : PRODUCTION ET COMMERCIALISATION

I La production alimentaire nationale

I.1. Les systèmes vivriers

Nous n'avons ici retenu que la répartition des grandes régions vivrières à partir des cultures réalisées par les ethnies autochtones (d'après l'Atlas de Côte d'Ivoire). La répartition départementale des grandes productions alimentaires nationales (moyenne de cinq ans : 1979/1980) est présentée dans le rapport principal (chapitre II,II,1). Les modifications engendrées par les migrations ou les "projets" de modernisation agro-alimentaires de l'Etat sont incluses comme résultantes dans la production et non pas dans la carte des systèmes vivriers.

La figure 4 présente une carte des systèmes vivriers "autochtones" selon les plantes cultivées dominantes. Ceci reflète la situation à la fin des années soixante-dix et se trouve être le produit d'une "réduction" à quelques grandes catégories d'une situation plus diversifiée.

La carte des systèmes vivriers selon la culture dominante reflète l'agriculture villageoise qui reste largement en autosubsistance. Elle traduit donc tout autant les habitudes à la consommation en milieu autochtone rural que les systèmes de production. Les limites retenues sont des combinaisons de limites bioclimatiques (savane/forêt dense, montagne/plaine, plage de déficit hydrique, etc...) et de limites socio-économiques (frontières entre groupes ethniques, zones de densité élevée, etc...). Ces lignes ne sont pas des lignes de rupture dans la mesure où l'intensité de la culture de chaque espèce décroît très progressivement. La combinaison d'une multiplicité d'espèces cultivées et associées dans chaque parcelle d'exploitation rend difficile toute élaboration d'une typologie zonale à partir des profils des espèces dominantes. C'est pourquoi le travail repose sur les limites des zones de fortes contraintes bio-climatiques et celles des principaux déterminants socio-culturels.

L'aire d'extension principale de la culture de l'igname se trouve au centre du pays prolongé vers le nord-est. Sa culture diminue graduellement dans les sens nord-sud et est-ouest, mais il pénètre là où il y a des Baoulés émigrés et jusqu'à Sassandra au sud-ouest.

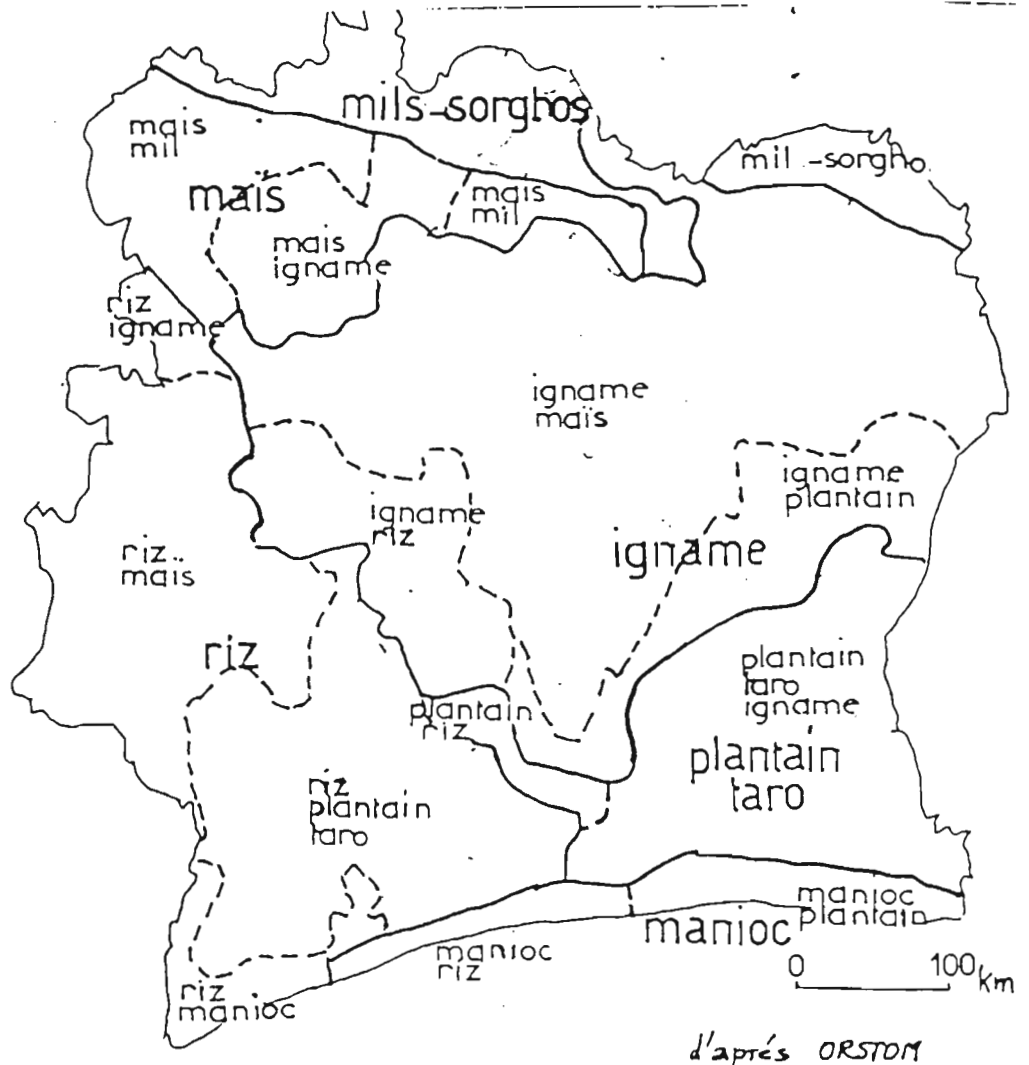
Si l'igname est l'aliment fétiche des Baoulés, le riz reste l'apanage des Krou, même s'il est cultivé un peu partout en raison de sa souplesse écologique.

La banane plantain et le taro n'aiment pas les milieux secs. Ceci ne signifie pas qu'ils règnent sur l'ensemble du milieu forestier humide. Ils sont surtout cultivés à l'est.

Le manioc en raison de sa rusticité et de sa facilité de culture est présent un peu partout comme plante de soudure que l'on mange par nécessité. Deux secteurs lui portent un intérêt particulier : la basse-côte (Lagunaires) et le pas malinké au nord-ouest.

Les sorghos et mils sont des espèces de la zone soudanienne cultivées essentiellement dans la savane.

Le maïs occupe une zone intermédiaire entre les mils et l'igname. Il progresse rapidement vers le sud grâce aux migrants et à sa souplesse écologique. C'est une céréale qui a un grand potentiel de développement.

Figure 4 : Les systèmes vivriers selon les cultures dominantes

En ne tenant compte que des cultures principales, la figure 4 propose un découpage géographique en 6 "systèmes" vivriers :

- 1) la savane septentrionale vouée aux mils et sorghos,
- 2) la zone du maïs du nord-ouest,
- 3) l'ouest rizicole subdivisé en 4 sous-secteurs selon les combinaisons,
- 4) le secteur de l'igname au centre et au nord-est avec trois combinaisons différentes (maïs, riz et plantain),
- 5) la région dominée par la banane-plantain et le taro à l'est,
- 6) la basse-Côte, pays du manioc.

1.2 - Les grands produits vivriers

Selon les bilans des disponibilités alimentaires fournies par la production nationale, établis à partir des résultats de l'E.B.C. et des statistiques agricoles, on constate une situation d'excédent par rapport à la consommation, sauf pour le riz et l'arachide.

La relative abondance en vivrier est maintenue. Elle provient :

- de l'importance des cultures vivrières par rapport aux cultures de rente en zone de savane.

- du système d'exploitation en zone de forêt ; ce système n'introduit pas de concurrence entre les cultures vivrières et les cultures d'exportation tant que les disponibilités foncières ne limitent pas l'extension des plantations. En 1982, la part exploitée en vivrier représentait 45% des surfaces totales exploitées en zone de forêt.

Cependant, on observe une baisse des taux de croissance des productions entre 1967/1975 et 1975/1982, mais cette baisse est peu aisée à évaluer précisément en raison du réajustement effectuée dans les statistiques agricoles en 1980. Un rapide panorama par produit nous permet de mieux évaluer ces évolutions.

- Le riz : la production rizicole accuse un déficit important depuis les années 70. Il ne semble pas y avoir de report de consommation sur les autres produits dans la mesure où le déficit est comblé par les importations. La politique de production, menée depuis le début des années 70, axée sur la riziculture irriguée et l'encadrement, a eu des résultats très mitigés. Les surfaces irriguées représentent respectivement moins de 10% des surfaces (et 3% seulement sont encadrées). La productivité de la riziculture pluviale, menée sur 90% des surfaces est relativement faible: 1 à 2t dans les meilleurs des cas. D'autre part, la riziculture pluviale qui dépend essentiellement des conditions climatiques, a souffert de la baisse de la pluviométrie au début des années 80.

- Le manioc : les prévisions établies à partir du recensement agricole de 1975 faisaient état d'un déficit de 10.000 t en 1985 et de 100.000 t en 1990; le manioc semble cependant bénéficier d'une élasticité de production assez grande puisque l'excédent était de 280.000 t en 1985. Cette progression de la production entre 1982 et 1985 s'explique par la souplesse et la facilité des conditions de culture qui permettent une réponse rapide aux sollicitations de la demande (demande abidjanaise et notamment de la filière attiéké).

- Le maïs : la production croissante présente un excédent même en tenant compte de la part de production allant à l'alimentation animale (évaluée à 50.000 t en 1984). Le maïs a progressé en zone de forêt, à l'Est et à l'Ouest, car c'est la culture principale des immigrants du Nord, qui constituent une forte population en forêt. L'extension du maïs est favorisée d'une part par sa facilité d'association avec beaucoup d'autres cultures et d'autre part parce que cette culture a l'avantage d'avoir un cycle court. En savane, le maïs bénéficie surtout du développement de la culture du coton encadrée par la C.I.D.T.(Compagnie ivoirienne de développement des textiles), en intervenant en assolement.

- L'igname et la banane plantain présentent une situation presque similaire dans les zones de forêt. L'excédent de la production est en baisse sensible, celui de l'igname accusant une régression de 83% entre 1982 et 1983. Des incertitudes pèsent sur la production, surtout dans les vieilles régions de plantation, car l'igname et la banane sont plantés en avant-culture du café et du cacao : or les tensions foncières réduisent actuellement l'ouverture de nouvelles plantations.

La culture bananière s'est délocalisée dans l'Ouest, région de plantation plus récente, avec pour conséquence une augmentation des coûts de commercialisation, car la distance entre les centres de consommation (Abidjan et sa région et le Sud-Est) est agrandie.

La culture d'igname a commencé à se développer en Forêt Ouest avec notamment l'installation des migrants Baoulé, mais il ne semble pas que la production d'igname pour la vente se soit réellement mise en place dans cette région. Par contre, dans la zone Nord-Est, en savane, la renommée de la variété d'igname, l'inexistence des productions d'exportation et

Tableau 2 : Rénumérations des principales cultures vivrières et de rente

	T/ha	FCFA/kg	Revenu brut/ha	Charges	Revenu net	Jours de travail/ha	Rénum/jour travail
ZONE FORESTIERE							
Cacao extensif	0,3	400	120 000	25 000	95 000	37	2600
Cacao semi-extensif	0,8	400	320 000	100 000	220 000	80	2750
Café extensif	0,3	380	114 000	14 000	100 000	75	1350
Café semi-extensif	0,8	380	304 000	28 000	276 000	150	1840
Palmier à huile	8	15	120 000	30 000	90 000	50	1800
Cocotier	8	80	232 000	68 000	164 000	79	2100
Hévéa	1,75	150	262 000	80 700	181 000	69	2630
Riz pluvial	1,2	80	96 000	25 000	71 000	120	590
Riz irrigué	2,5	80	200 000	25 000	175 000	210	830
Maïs	0,85	40	34 000	2 000	32 000	80	400
Arachide	0,9	80	72 000	25 000	47 000	100	470
SAVANE							
(selon M. Pescay)							
Coton	1,1	14,65	126 500	32 000	94 000	145	650
Riz pluvial	1,2	80	96 000	25 000	71 000	120	590
Riz irrigué	2,5	80	200 000	25 000	175 000	210	830
Maïs	0,85	40	34 000	2 000	32 000	80	400
Arachide	0,9	80	72 000	25 000	47 000	100	470
(selon Berger)							
Coton manuel	1,3	115	151 455	44 625	105 805	130	822
Coton attelé	1,4	115	160 540	60 650	99 890	100	999
Igname	7,9	50	396 000	123 800	272 800	200	2050
Arachide manuelle	0,9	90	83 520	18 000	65 250	98	666
Arachide attelée	0,9	90	33 520	34 000	49 520	84	590
Maïs manuel	1,1	40	42 800	1 280	41 550	78	547
Maïs attelé	1,1	40	42 800	17 280	25 520	64	399
Riz pluvial manuel	1	80	84 000	5 600	78 400	113	694
Riz pluvial attelé	1	80	84 000	21 600	62 400	84	747
Riz irrigué manuel	1,8	80	144 000	53 270	91 730	122	756
Riz irrigué attelé	1,9	80	144 000	68 270	75 730	89	851

source : Duruflé, cf biblio

l'existence d'un marché incitateur ont permis aux producteurs de faire de l'igname une réelle culture de rente (voir la carte des circuits de commercialisation, figure 6).

Il semble donc qu'un soutien des productions d'igname et de banane destinées à la consommation de la population non agricole devra se traduire par le passage à une monoculture stabilisée.

1.3 - Un environnement économique médiocre de la production vivrière

Le ralentissement observé de la production vivrière peut s'expliquer par la dégradation des conditions climatiques (surtout en 1982-1983), et par la diminution relative de la population agricole non compensée par une intensification des cultures. Mais il semble surtout que le manque de dynamisme du secteur vivrier soit dû à un environnement économique défavorable. En effet, la rémunération des cultures vivrières est nettement inférieure à celle des cultures dites d'exportation (café, cacao et coton). (cf tableau 2). On tente actuellement d'ériger les vivriers en culture de rente : ce changement de statut dans l'exploitation donne évidemment plus d'importance à la rémunération du producteur.

En effet, jusqu'à un passé récent, la région Forêt Est, qui était le plus gros fournisseur de la zone abidjanaise, commercialisait une partie de ses vivriers mais ceux-ci étaient vendus (en particulier la banane) en tant que sous produits du café et du cacao : le producteur est dans ce cas moins exigeant sur le prix de cession.

Quelques produits vivriers sont déjà essentiellement des cultures de rente pour un certain nombre de producteurs. Cependant, pour une partie des agriculteurs, produire du riz est un pis aller quand ils ne parviennent pas à obtenir une parcelle de plantation (allogènes du Nord en Forêt Est, femmes dans l'Ouest). Les femmes, notamment, trouvent souvent dans la vente de leurs vivriers une importante source de revenu.

Par contre, la production d'igname à Korhogo et à Bouna fait l'objet (depuis les années 70) d'un circuit commercial organisé à destination d'Abidjan. La fonction de rente des vivriers apparaît d'ailleurs plus nettement dans la zone proche d'Abidjan. Une étude récente (ARCE 1982) effectuée dans les sous-préfectures de Bingerville, Anyama et Grand Bassam montre que près des 2/3 des revenus provenaient des vivriers (manioc), de l'élevage (aviculture) et de la pêche.

Cependant, les données disponibles sur les niveaux de rémunération montrent qu'en général les producteurs n'ont pas intérêt à faire des vivriers.

Dans la zone forestière en effet, l'hégémonie du café et du cacao apparaît nettement ; la zone caféière a d'ailleurs tendance à s'étendre vers le Nord.

En zone de savane, le coton se place entre le riz pluvial et le riz irrigué, mais celui-ci subit une forte limitation à tout accroissement en raison des coûts initiaux très élevés des aménagements. Les périmètres irrigués existant déjà ont été financés par l'Etat avec l'appui de divers fonds internationaux entre 1970 et 1978, mais cela n'est plus guère possible dans la conjoncture présente.

Pourtant, la valorisation de la journée de travail pour le riz pluvial est faiblement inférieure à celle du coton et, en théorie, des changements réduits dans les prix pourraient inverser la hiérarchie actuelle. Cela s'est produit dans les années 1974/76 au moment de la forte hausse du prix du riz. Actuellement dans cette région, le coton semble bénéficier des difficultés de la riziculture et présente l'avantage de fournir des revenus réguliers aux producteurs encadrés par la C.I.D.T., grâce à des campagnes d'achat bien organisées.

De plus, un nouveau relèvement du prix du riz au producteur pose toujours problème dans la mesure où le décorticage du riz (pour obtenir du riz blanc) dans les rizeries est subventionné et que l'organisation de la filière doit aussi assurer un revenu minimum aux intermédiaires.

2. Le marché du vivrier domestique

Estimer les surplus mis sur le marché par régions ou strates présente un grand intérêt pour évaluer la réponse à une demande alimentaire en expansion.

Un tour d'horizon sur la situation du vivrier marchand Afrique Subsaharienne permet de situer la Côte d'Ivoire (FAO, 1987). La part de la production locale de céréales commercialisées était estimée pour 1979/80, selon cette source, à 24% pour l'ensemble de l'Afrique au sud du Sahara avec des variations zonales allant de 15% pour le Sahel à 32% pour l'Afrique Occidentale, la plus insérée dans l'économie de marché. Il est vrai que sans le Nigéria (38% commercialisé), la région descendait à 18% et la Côte-d'Ivoire atteignait le niveau modeste de 11%. La méthode de calcul repose sur les Bilans de Disponibilités Alimentaires de la FAO dont on connaît la fragilité.

L'enquête Budget-consommation de 1979 permet de connaître le taux d'autoconsommation pour les grands groupes de produits (l'autoconsommation est la part de l'alimentation consommée directement par le producteur et sa famille sans mise sur le marché):

- tubercules et féculents : 79,2 %
- légumineuses, noix et graines : 74,1 %
- légumes et feuilles : 59,4 %
- céréales : 58 % (on remarquera que le résultat diffère de la méthode FAO des B.D.A.)
- viandes : 49,6 %
- matières grasses : 39 %
- poissons et crustacés : 9,4 %
- condiments : 4,7 %

Si les grandes productions sont auto-consommées pour plus de 75% de la quantité brute produite (maïs et farine de maïs, taro, igname, arachide décortiquée, manioc frais, noix de palme), deux d'entre elles sont relativement commercialisées : la banane plantain (43%) et le riz blanc (50%). Enfin, 86 % du poisson frais, 97 % de la viande de boeuf et 86 % de l'attiéké sont achetés sur le marché.

2.1 Le vivrier marchand

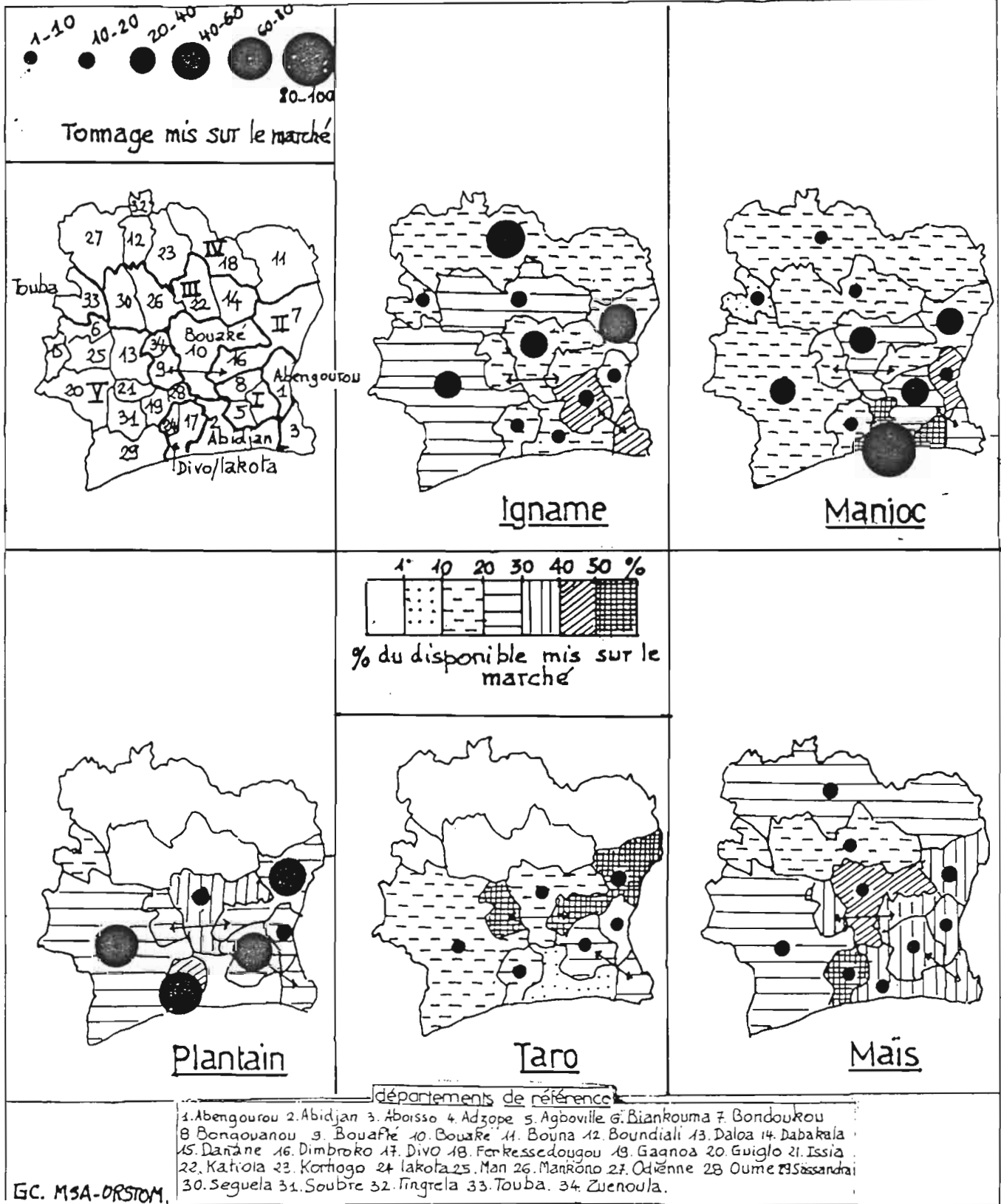
On peut tenter d'évaluer les quantités de grands produits végétaux faisant l'objet d'une mise sur le marché, et la place des villes dans ce marché.

Concernant le riz, sur 440.000 tonnes consommées en 1979/80, 280.000 tonnes ont été achetées sur le marché, 75% dans les villes dont 1/3 à Abidjan. Le riz national fournit 40% du riz acheté.

Le maïs a un marché étroit de 55-75.000 tonnes : 85% dans les villes, mais 17% pour Abidjan.

La banane plantain avec un marché situé entre 180 et 260.000 tonnes par les deux sources disponibles (E.B.C et CIERIE) constitue le deuxième grand produit d'échange après le riz. Sa consommation est à 80% urbaine et Abidjan absorbe 48% des quantités commercialisées.

Fig. 5 LE VIVRIER MARCHAND (RIZ EXCLUS) 1978-79



Le manioc, sous toutes ses formes dispose d'un marché évalué à 160.000 tonnes par l'EBC mais à 230.000 tonnes par le CIERIE en 1979/80. Les villes absorbent 73% de ce manioc et Abidjan 40%. C'est le troisième vivrier marchand après le riz et la banane plantain.

L'igname avec un marché situé entre 110 et 210.000 tonnes par les deux sources est vendu en ville pour 75% des quantités mises sur le marché. Abidjan absorbe seulement 25% des ignames commercialisées. La SCET-AGRI estimait la consommation urbaine à 175.000 tonnes en 1985 dont 60.000 pour Abidjan et 30.000 pour Bouaké.

Le taro reste vendu en petites quantités essentiellement dans les villes petites et moyennes.

La SCET-Agri dans son étude note que :

- les féculents et le riz ne sont pas parfaitement substituables, étant consommés à des moments différents : les foutous d'igname, de banane ou manioc sont consommés à midi surtout (lourds à digérer) alors que le riz l'est le soir ;
- la banane plantain en milieu urbain est le produit de substitutrice par excellence de l'igname de qualité moyenne (Discorea Alata ou Florido) ;
- il existe des consommateurs inconditionnels d'igname de bonne qualité prêts à payer plus chers pour se procurer les variétés prisées ;
- la sensibilité des consommateurs aux prix reste très forte.

La reconquête du marché du riz par l'igname se heurte selon cette étude, au problème du poids des tubercules (5 à 8 kg), aux types de préparation possibles ainsi qu'à l'absence de variétés améliorées plus digestes que Florido.

La figure 5 donne une image de la quantité relative et absolue de production mise sur le marché en 1978/79 d'après le CIERIE pour cinq filières : igname, manioc, plantain, taro et maïs.

2.2 Les flux de commercialisation des produits vivriers

La figure 6 indique les zones excédentaires, les centres de consommation et de redistribution importants et l'importance des flux. Tout cela reste qualitatif en raison de l'absence d'enquêtes précises sur un thème délicat.

- Pour l'igname, les savanes centrales et le nord-est du pays constituent les secteurs qui dégagent des surplus autour des centres urbains. Abidjan et Bouaké sont les grands centres de regroupement et de consommation. Deux régions à l'ouest et au sud-est alimentent le reste du pays déficitaire en banane-plantain. On peut identifier trois gros centres de consommation-distribution : Abidjan, Korhogo et Bouaké. Les flux s'organisent en direction du sud (vers Abidjan), des villes du centre et du nord. Des exportations ont lieu vers le Mali et le Burkina Faso.

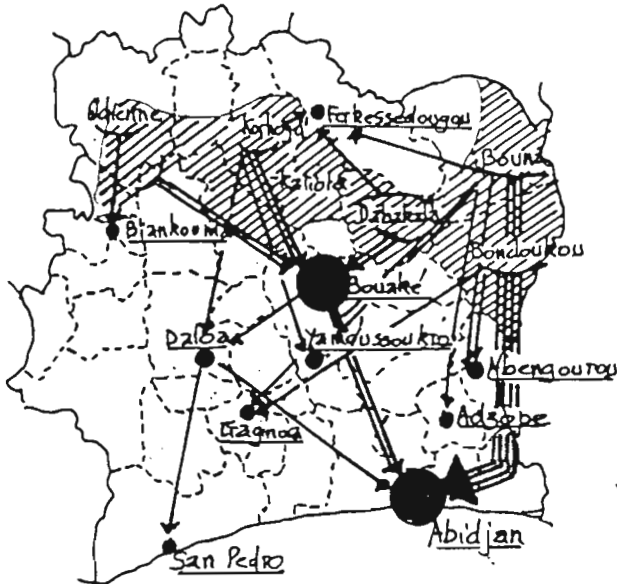
- Pour le maïs, on distingue une zone fortement excédentaire à l'ouest autour de Daloa et un secteur dégageant moins de surplus au centre et à l'est. Trois grands centres de consommation peuvent être repérés : l'agglomération d'Abidjan, Bouaké et le nord.

- Le mil, les sorghos et le fonio ont leurs centres excédentaires de production au nord (hormis Odienné) et ces centres exportent sur Abidjan, San Pedro, Abengourou et Bouaké.

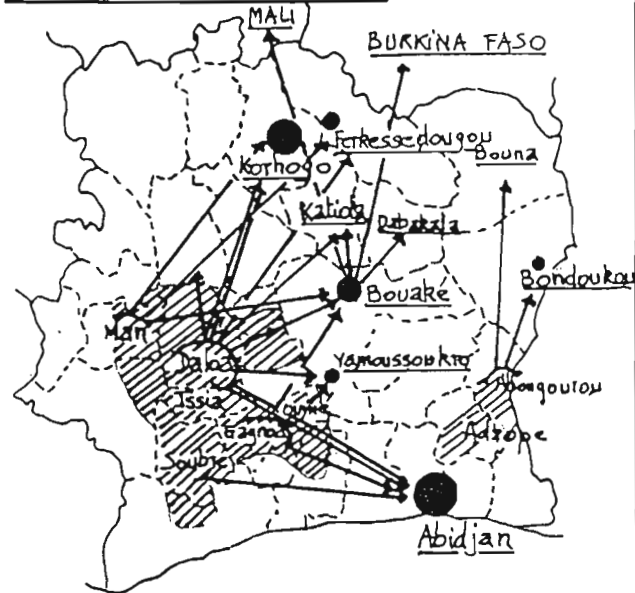
La répartition des centres de consommation suit assez fidèlement les zones d'accueil des migrants ayant une alimentation incluant certaines céréales ou certains féculents plutôt que d'autres (l'igname chez les Akan, le riz chez les Krou et le sorgho chez les Senoufo et Malinké).


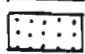
LES FLUX DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS


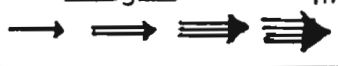
IGNAME



BANANE PLANTAIN



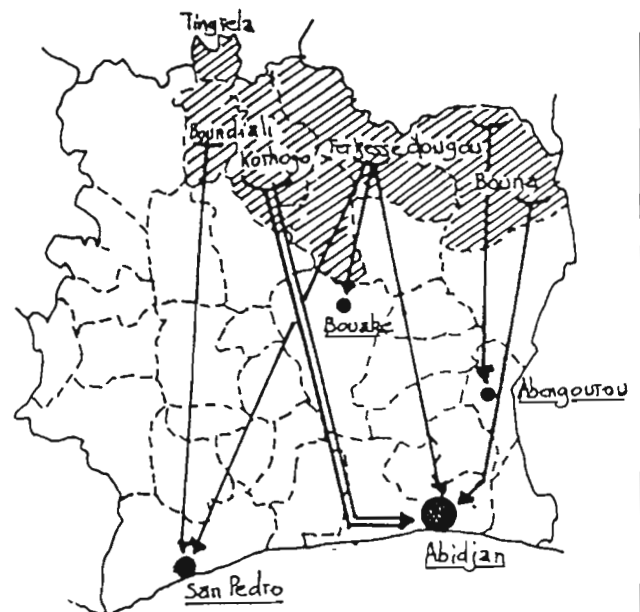
 zone fortement excédentaire
 Zone excédentaire
 Daloa département excédentaire

 centres de consommation ou de redistribution en fonction de leur importance relative
 flux de commercialisation en fonction de leur importance

MAÏS



MIL SORGHO FONIO



Les circuits de distribution sont relativement complexes. Toutefois, on peut distinguer pour chacun d'eux toute une série d'intervenants situés entre les producteurs et les consommateurs : grossistes locaux, acheteurs-commissionnaires, grossistes urbains, transporteurs en vrac ou spécialisés, détaillantes-revendeuses. Les femmes occupent une large place dans les différents maillons notamment au stade du détail, les Dioula et Libanais aussi. Si des circuits courts se mettent en place quand la production est proche du lieu de vente, il en va autrement pour les flux importants qui nécessitent des moyens de transport et de stockage lourds. L'émiettement de la production, les problèmes de conservation et de crédit, l'accessibilité, le poids des vivriers bruts (igname, plantain) sont des facteurs limitants la mise sur le marché.

Il est difficile de se prononcer sur l'efficacité du système quant à la régularité des approvisionnements, à la qualité des produits et aux prix. Les prix de l'igname et du manioc triplaient au moins du producteur au consommateur d'après une enquête du CIREs de 1984. Les marges sont-elles excessives ? Cela n'est pas sûr, compte tenu des conditions de commercialisation. Pourrait-on faire mieux en se substituant aux circuits "traditionnels" ? Cela n'a rien d'évident : on n'acquiert pas l'expérience et le "sens" du marché facilement.... surtout si l'on est fonctionnaire. On peut imaginer toutefois une amélioration des conditions de commercialisation.

IV LE ROLE DES IMPORTATIONS DANS LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE
EN COTE D'IVOIRE

Nous essaierons dans ce paragraphe de comprendre le rôle des importations dans le dispositif général d'approvisionnement du consommateur et dans l'orientation de la demande.

1 L'alimentation dans les importations : volume, valeur et poids relatif ; les caractéristiques de l'évolution depuis l'Indépendance

Le tableau 3 retrace l'évolution du groupe "Alimentation-boissons-tabac" des statistiques du Commerce Extérieur à partir des déclarations en douane des marchandises importées.

Tableau 3 : L'alimentation humaine dans les importations ivoiriennes (valeur C A F)

ANNEES	VALEURS		QUANTITES	
	Valeurs absolues (milliards F.CFA)	Part dans les importations (%)	Valeurs absolues (milliers-tonnes)	Part dans les importations (%)
1957	3,90	19,90	94	19,60
58	3,90	17,30	78	16,40
59	-	-	-	-
1960	-	-	-	-
61	7,70	18,50	-	-
62	7,50	19,50	-	-
63	7,00	16,60	-	-
64	9,60	16,60	-	-
65	10,40	17,80	-	-
66	11,80	18,70	-	-
67	9,40	14,40	-	-
68	11,80	15,60	-	-
69	12,30	14,30	-	-
1970	16,40	15,20	-	-
71	16,90	15,30	-	-
72	19,50	15,20	-	-
73	32,90	19,20	-	-
74	39,70	17,10	-	-
75	34,70	14,40	380	12,20
76	40,90	13,10	426	12,20
77	59,00	13,70	667	15,70
78	68,10	13,00	686	14,80
79	75,50	14,30	739	14,50
1980	99,00	15,70	861	17,30
81	130,90	20,00	1092	23,20
82	137,40	19,10	969	23,10
83	143,00	20,00	966	25,30
84	141,10	21,40	911	28,60
85	131,30	17,00	781	19,80

Source : Statistiques du Commerce Extérieur

(1) Tonnage recalculé par nous, par totalisation des rubriques alimentaires des Statistiques Douanières.

Les dépenses d'importations alimentaires, en forte croissance à partir du milieu de la décennie 70 atteignent un niveau élevé (à l'échelle des ressources de la Côte d'Ivoire) en fin de période pour se stabiliser, à partir de 1981, aux environs de 130 - 140 milliards F. CFA.

L'analyse des données permet de distinguer trois séquences du profil de croissance des valeurs :

- la première décennie de l'Indépendance (1960-1969) est marquée par une lente progression en francs courants, qui, ramenée en francs constants, apparaîtrait sans doute comme une stagnation. Cette croissance est de l'ordre de 50%, dans une fourchette de 8 à 12 milliards F. CFA.

- la deuxième décennie (1970-1979) se caractérise au contraire par une croissance forte et régulière, qui s'accélère en fin de période ; elle est de l'ordre de 360%, dans une fourchette de 16 à 75 milliards F. CFA.

- la troisième séquence, qui débute en 1980, voit le niveau des importations s'élever brutalement pour se stabiliser aussitôt à un palier de 130 à 140 milliards F. CFA.

Si l'on observe maintenant la part de l'alimentation dans l'ensemble des importations, on peut conclure que le rapport ne s'est guère modifié depuis l'Indépendance. En effet, entre le minimum de 13% de 1978 et le maximum de 21,4% de 1984, il se situe, dans la majorité des cas, entre 15 et 20%. On notera l'incertitude de la tendance, puisqu'après les faibles pourcentages de la décennie 70 (autour de 15%), ceux de la fin de période remontent à un niveau proche de celui du début (autour de 20%).

Au total, cette évolution ne corrobore pas les analyses habituelles qui concluent à une aggravation. Il convient donc d'élargir le débat en rappelant toutes les dimensions du phénomène, en particulier celles-ci :

- d'une part, la croissance des importations alimentaires participe à l'exceptionnelle progression du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire, toutes rubriques confondues, et ce dans un contexte d'excédent permanent, parfois considérable, de la balance commerciale ;

- d'autre part, la population a triplé dans la période, passant de 3,4 millions d'habitants à 10,2 millions entre 1960 et 1985 .

Ajoutons, pour donner une image complète, quelques informations sur les tonnages. Ainsi, à la veille de l'Indépendance, les importations alimentaires n'atteignaient pas 100.000 tonnes; elles dépasseront le million de tonnes en 1981 avant de retomber à quelque 800.000 tonnes en 1985. Grosso modo, le volume manipulé a donc été multiplié par dix dans la période, avec une tendance à la regression à partir de 1980.

Ainsi, l'allure globale de l'évolution conduit à des conclusions nuancées. S'il est vrai que les achats ont atteint un niveau qui préoccupe à juste titre les pouvoirs publics, rien n'autorise à affirmer que le poids de l'alimentation se soit alourdi. La question essentielle consiste plutôt à savoir si les ivoiriens pourront continuer comme par le passé, à recourir à d'importants achats à l'extérieur pour compléter leur ration. Observons simplement que, jusqu'à présent, le système a bien fonctionné, parce que les exportations fournissaient les moyens de paiement nécessaires.

Il est par contre plus difficile, faute de données satisfaisantes, d'apprécier le niveau de participation des importations à l'approvisionnement alimentaire de la population. Il est possible, toutefois, d'avoir une idée de son importance en rapprochant les résultats de l'E.B.C. 1979 des statistiques d'importations de la même année.

Tableau 1 : Les grands produits d'importation alimentaire

ANNEES	CEREALES				PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE								ENSEMBLE DES		TOTAL DES		PART DES PRINCIPAUX	
	RIZ		BLE		PRODUITS LAITIERS		VIANDE		POISSON		PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES		IMPORTATIONS ALIMENTAIRES		IMPORTATIONS ALIMENTAIRES			
	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	% V	% Q		
1955	10,5	16,7			10,3	2,7									3,6	98,0		
1956	10,3	12,5			10,3	2,9									3,2	95,1		
1957	10,7	25,9			10,4	3,4									3,9	94,1		
1958	10,4	14,1			10,4	3,9									3,9	78,3		
1959	11,1	35,3																
1960	10,9	35,3				4,6		115,2 (0,2)										
1961	11	33,9				7,4		115,0 (0,3)										
1962	11,4	43,2			10,7	5,7		115,1 (0,3)										
1963	11	33,7			10,9	7,3		116,0 (0,4)										
1964	12	58,1	1,0	71,0	11,0	7,8		119,9 (0,3)										
1965	12,1	77,9	1,3	63,6		9,1		121,2 (0,3)										
1966	13,1	83,2	2,2	106,4		10,1												
1967	10,9	24,1	1,3	61,7		11,1												
1968	11,9	47,2	1,4	64,0		13,3												
1969	11,9	55,4	1,2	47,5		15,3												
1970	12	78,7	1,5	77,9	12,4	19,5	5,6	149,7 (0,9)	(0,6)		12,1	225,8	22,6		53,5			
1971	12,2	97,3	0,7	30,3		19,1												
1972	12,2	77,1	1,7	72,2	12,7	17,1			(2,0)									
1973	18,6	147,9	2,9	138,3	13,4	22,4			(2,6)									
1974	18,2	73,0	2,2	96,0	15,1	25,7	8,7		(5,3)									
1975	10,2	1,6	2,6	76,4	14,5	18,5		141,6 (6,5)	6,4 (6,8)	192,6 (94,9)		230,7		412,7		55,9		
1976	10,4	2,3	4,9	113,8	17,0	30,8			5,7 (6,4)	180,5 (85,3)								
1977	18,6	121,4	5,5	148,7	19,7	61,8			5,7 (7,0)	169,1 (77,5)								
1978	19,3	125,7	5,0	136,8	111,9	45,8		154,5 (18,6)	6,9 (8,4)	174,1 (81,1)		436,2		715,4		61,1		
1979	113,6	197,4	6,2	150,6	112,8	51,5		165,5 (15,5)	9,8 (11,7)	199,2 (107,3)		564,2		781,2		72,2		
1980	124,1	252,7	9,0	183,4	115,1	53,3	131,7 (5,2)	161,4 (11,1)	11,5 (15,5)	199,1 (112,9)	91,4	649,9	1121,9	897,9	75,0	72,2		
1981	135,1	335,3	10,9	209,1	121,3	61,6		159,4 (11,5)	17,2 (21,8)	117,5 (132,0)		783,3		1125,81		69,6		
1982	134,3	356,7	10,5	165,6	119,3	49,5	132,8 (8,0)	147,2 (15,1)	17,5 (25,3)	197,1 (122,4)	114,4	716,1	1156,9	976,1	72,9	73,4		
1983	136,6	382,5	14,1	205,7	119,8	50,2		151,5 (11,1)	16,3 (25,3)	179,4 (107,6)		769,1		978,5		78,6		
1984	134,2	320,1	14,9	205,5	120,7	50,5		151,4 (9,9)	16,9 (25,8)	193,3 (120,1)		720,8		926,0		77,8		
1985	117,2	161,9	15,7	206,1	123,6	57,7	130,7 (5,3)	160,8 (14,5)	17,2 (28,6)	191,0 (124,6)	104,4	577,5	1148,0	794,6	70,5	72,7		
1986	127,2	351,4	10,7	165,4	121,3	54,3			14,5 (23,8)	186,9 (121,3)								
(11 mois)																		

42

V (valeurs) : milliards F.CFA
Q (quantités) : milliers de tonnes

Sources : - Statistiques du commerce Extérieur, non corrigées pour le riz, le blé et les produits laitiers

- Rapport SARNIGUET, Comptes de la Nation, Ministère de la Production Animale pour les corrections sur la viande (entre parenthèse, Statistiques du Commerce Extérieur, avant correction)

- Nos propres corrections pour le poisson, par retraitement des Statistiques du Commerce Extérieur (entre parenthèse, mêmes sources avant correction)

L'E.B.C. évalue les dépenses alimentaires à 368 milliards F. CFA. En corrigeant les statistiques du Commerce Extérieur par la prise en compte des valeurs réelles des importations de viande (1 et 2), on aboutit à une enveloppe d'un montant de 90 milliards F. CFA (soit le quart de la dépense alimentaire ivoirienne). Sachant que ce dernier chiffre correspond à une valeur CAF et n'incorpore donc pas les frais de distribution intérieure des produits, on mesure bien l'insuffisance de l'offre locale et le niveau élevé de l'appoint extérieur.

2 Le poids des grands produits

Il n'y a que cinq produits ou groupes de produits qui comptent dans les importations alimentaires de Côte d'Ivoire : deux céréales, le riz et le blé et trois produits animaux la viande, le lait et le poisson.

Certes, la liste est longue des aliments qui apparaissent dans la nomenclature très détaillée des statistiques douanières. Mais pour la plupart, soit ils n'y figurent que pour des valeurs minimales ou insignifiantes, soit ils ne participent pas au modèle de consommation "normal" des Ivoiriens. Dans ce dernier cas, il s'agit de denrées de luxe, qui rappellent l'existence de la minorité aisée, composée des étrangers des pays riches et de la grande bourgeoisie locale. Pour cette raison, nous n'analyserons pas trois rubriques qui ont pourtant une certaine importance (les fruits et légumes, les boissons et le tabac), mais deviennent secondaires si l'on exclut les produits consommés par la classe "européanisée" (fruits européens, vins, alcools etc..).

Le tableau 4 retrace l'évolution des cinq "grands" : blé et riz ; viande, poisson et lait. La construction du tableau a nécessité le recoupement attentif de plusieurs sources afin de corriger les erreurs, fréquentes et souvent importantes, dans les relevés. Ces redressements permettent de présenter une série fiable et complète pour les céréales, et satisfaisante pour les produits laitiers. Tel n'est pas le cas pour la viande, toujours sous-estimée dans les statistiques douanières et le poisson qui à l'inverse est toujours surestimé par la même source. Ici, il importe donc de redresser les chiffres. Grâce à certaines études sectorielles récentes, dont l'excellent rapport Sarniguet, nous avons donc pu reconstituer une série des productions animales qui, selon nous, approche assez bien la réalité à partir de 1975. Les corrections ont été effectuées, pour la viande, par majoration des données en incorporant la valeur des importations "en vif" (les importations de bétail sur pied, ignorées par la douane). Pour le poisson, il a fallu au contraire opérer par minoration des importations, que les douanes surevaluent en incorporant les débarquements de thon, alors qu'en réalité il est destiné, en quasi totalité, à la réexportation, après transformation dans les conserveries d'Abidjan.

L'évolution des importations des grands produits fait ressortir les trois tendances suivantes : l'accroissement du poids relatif du groupe, l'envolée des importations de produits animaux et la stabilisation des dépenses accompagnée d'une réduction des tonnages après 1980.

(1) J. Sarniguet : Rapport économique sur la production animale, F.A.O., décembre 1985

(2) Ministère de la Production Animale :
Stratégie et Plan d'Action pour le Développement de l'Élevage ivoirien sur la période 1987-2000, mars 1987

2.1 L'augmentation du poids relatif de cinq grands produits

La part de l'ensemble céréales - produits animaux n'a cessé d'augmenter, pour passer d'environ 50% vers 1970 à 75% de l'ensemble dès 1979. Ceci vaut pour les quantités comme pour les valeurs, qui varient dans les mêmes proportions. Notons que la farine de froment n'est plus importée, car elle est simplement remplacée par le blé, dont la transformation est effectuée sur place par la minoterie des Grands Moulins d'Abidjan, depuis 1963.

2.2 L'envolée des importations de produits animaux dans les dix dernières années (1975-1985)

Le phénomène le plus remarquable, qui est cependant constamment sous-estimé ou passé sous silence est bien l'essor des importations des produits animaux, avec le tournant significatif de 1973. Cet événement résulte de l'importation désormais massive de viande et de poisson congelé. Comme l'a bien noté J.Y. Weigel(1), cette expansion trouve sa cause dans un changement technique, à savoir les progrès de la congélation et de l'équipement de la Côte d'Ivoire en chaîne de froid. Mais un facteur économique déterminant a joué également. Il s'agit de la vente, à des prix de "braderie", des surplus des pays développés qui va entraîner un bouleversement de la physionomie du marché et des habitudes de consommation.

Si l'on ajoute à ces importations "en mort" (produits congelés) des importations accrues "en vif" (le bétail sur pied des pays sahéliens voisins), on comprend pourquoi le groupe des produits animaux est devenu de loin le premier poste d'importations alimentaires de la Côte d'Ivoire.

La modification de la structure des importations est manifeste au cours de la dernière décennie, comme en témoignent les résultats du tableau 4. En effet, la valeur des produits animaux représente presque le double de la valeur des céréales. Les importations de celles-ci atteignent respectivement 33, 45 et 33 milliards F.CFA en 1980, 1982 et 1985, tandis que, pour les produits animaux, le montant s'élève, pour les mêmes années, à 58, 70 et 71 milliards F. CFA.

La réalité oblige donc à mettre en question la validité de la thèse habituelle, selon laquelle le seul vrai problème d'autosuffisance en Côte d'Ivoire serait celui du riz.

2.3 La stabilisation des dépenses et la réduction des tonnages importés pour l'ensemble céréales - produits animaux depuis 1980.

Ici comme ailleurs, les statistiques traduisent la baisse du pouvoir d'achat comme l'efficacité des brutales politiques d'ajustement, mises en oeuvre à partir de 1980, et qui passent entre autres par une contraction de la demande. Ainsi, les importations d'aliments se stabilisent aux environs de cent milliards FCFA depuis 1980, en valeur courante, ce qui signifie une diminution importante en valeur constante. Tous les produits sont affectés par cette stagnation.

Ce phénomène est vérifié par la baisse en volume des achats qui ne retrouvent pas le maximum atteint en 1981 et tendent même à une baisse assez forte.

Une telle interprétation est corroborée par les études les plus

(1) J.Y. Weigel : La commercialisation du poisson en région lagunaire, ORSTOM 1987

sérieuses, telles que le rapport Sarniguet qui conclut à "une baisse sensible des revenus et de la consommation des ménages". Cette diminution du pouvoir d'achat "s'est traduite logiquement par celle de la consommation de viandes, principalement en milieu urbain, avec un recul moyen de 20% par habitant depuis 1979 qui pourrait se maintenir dans les cinq années à venir".

3 La satisfaction de la demande et les besoins en importations

Le niveau des importations comme les modifications de leur structure traduisent - c'est leur côté passif en quelque sorte - les changements de l'offre et de la demande d'alimentation locales. Mais les achats extérieurs peuvent aussi - c'est leur côté actif - agir sur les niveaux et les habitudes de consommation.

3.1 La consommation de céréales importées

Les céréales importées (riz, blé, maïs) ont une importance de plus en plus grande dans la consommation alimentaire : de 40.000 tonnes en 1960, les importations ont atteint les 600.000 tonnes en 1983 pour redescendre un peu en 1984, 1985 et 1986.

3.1.1 La consommation de riz importé par tête 1982

Une carte de la consommation de riz importé par département permet de mesurer un phénomène récent et important. L'hypothèse la plus souvent avancée consiste à voir dans l'accroissement des importations rizicoles un phénomène exclusivement urbain. Un simple coup d'oeil à la figure 7 oblige à nuancer cette idée.

Un petit récapitulatif des importations totales de riz peut expliquer l'ampleur des inquiétudes :

Tableau 5 : Importations moyennes de riz par tranches quinquennales (1950-1985)

! années	! moyenne annuelle	! augmentation %
! 1951-55	! 5.161 tonnes	! 100
! 1956-60	! 24.595 "	! 476
! 1961-65	! 49.346 "	! 956
! 1966-70	! 57.717 "	! 1.183
! 1971-75	! 79.376 "	! 1.538
! 1976-80	! 139.301 "	! 2.699
! 1981-85	! 311.490 "	! 6.035

Tableau 6 : Consommation de riz

! KG/tête/an	! % de la population concerné	! % du riz distribué concerné
! 50-70	! 33	! 60
! 30-50	! 20	! 21
! 15-30	! 19	! 11
! 5-15	! 26	! 8
! 0-15	! 2	! -

Fig. 7A CONSOMMATION DE RIZ IMPORTÉ PAR TÊTE 1982

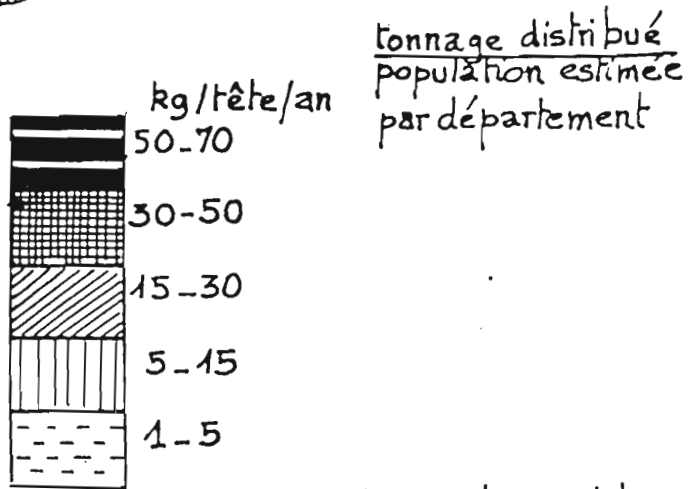
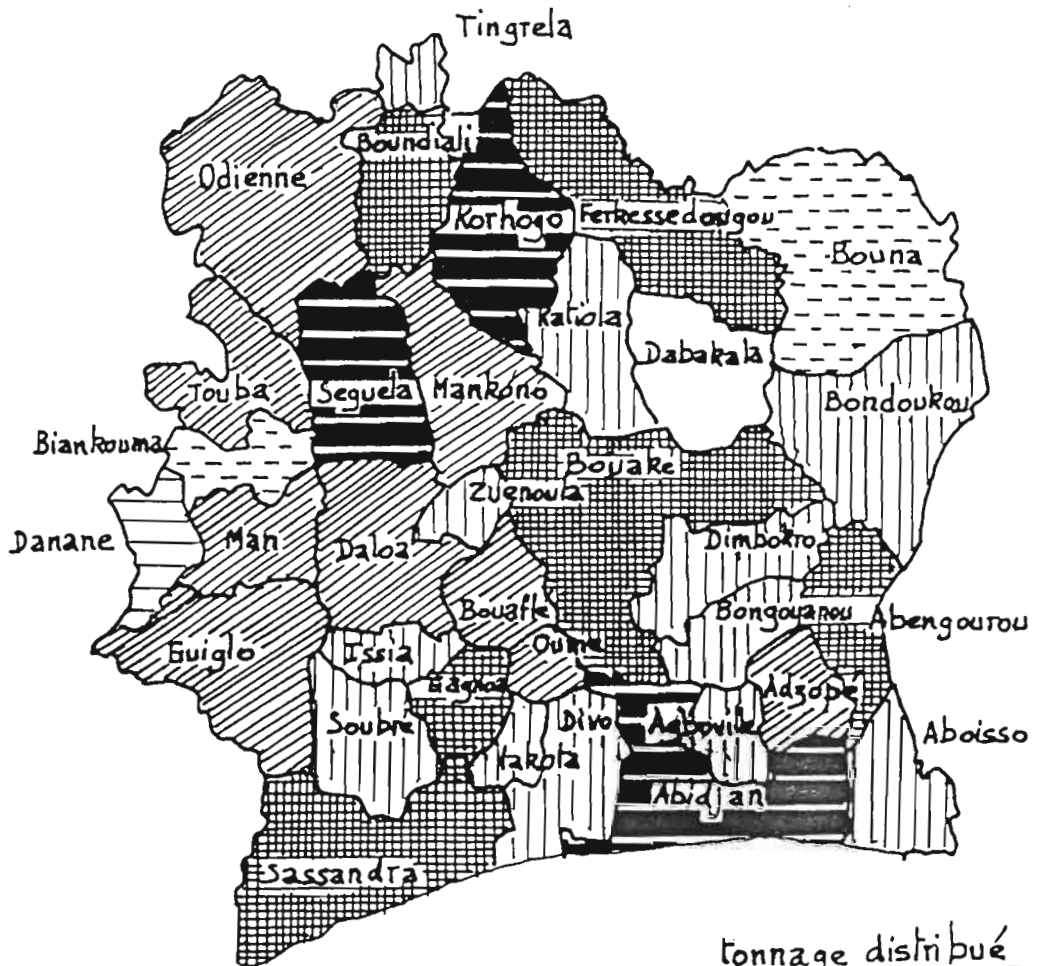
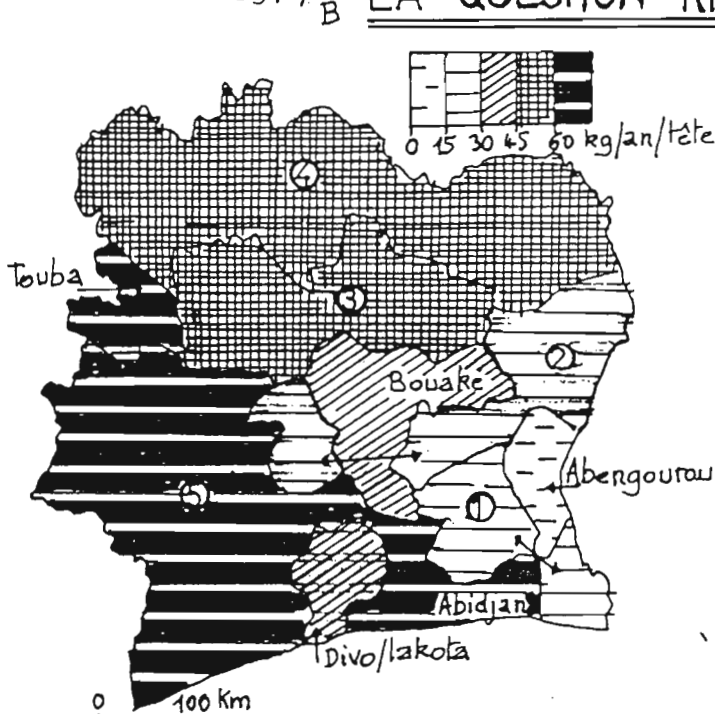


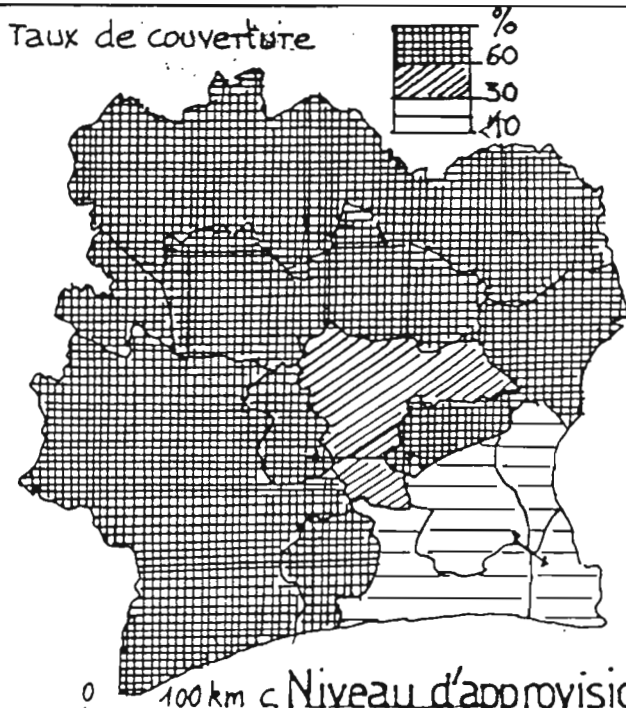
Fig. 7 B LA QUESTION RIZICOLE



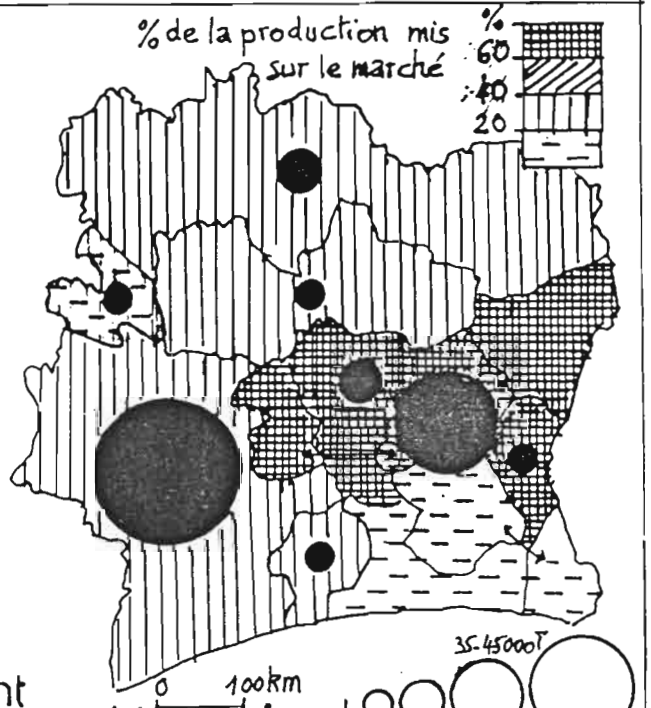
a. Consommation totale de riz par tête (1978-79)



b. Evolution de la consommation de riz importé (1978-79/1982)



c. Niveau d'approvisionnement par le riz national 1978-79



d. Paddy national commercialisé 1978-79

régions de référence

- ① départements d'Aboisso, Adzope, Agboville et Bongouanou
- ② départements de Bondoukou, Bouaké, Dimbokro et Zuenoula
- ③ départements de Dabakala, Katiola, Seguela et Mankono
- ④ départements de Korhogo, Bouna, Gdienné, Ferkessedougou, Tingrela et Boundiali
- ⑤ départements de Biankouma, Daloa, Danane, Gagnoa, Guiglo, Issia, Man, Oumé, Sassandra et Soubré

Pas de distinction rural/urbain

En 1982, 275.000 tonnes de riz importé environ ont été distribuées dans toute la Côte d'Ivoire dont 54% dans le département d'Abidjan et 11% dans celui de Bouaké. Mais il faut prendre ces chiffres avec précaution, car les commerçants agréés d'Abidjan revendent une partie de la marchandise en milieu rural par des intermédiaires non recensés.

Le tableau 6 donne, en fonction des niveaux de consommation en 1982 (Kg/tête/an), les quantités de riz et la population totale ivoirienne concernée en pourcentage.

On constate que les zones productrices ont aussi recours au riz importé: on peut l'estimer pour l'Ouest à 14-15%, niveau stable en 1982 et 1986, ce qui n'est pas négligeable. Les départements urbains et les zones de colonisation ont des niveaux de consommation élevés. Une comparaison avec la figure 8 soulève aussi le cas des départements de Korhogo et de Guiglo à la fois gros producteurs de riz national et gros consommateurs de riz importé. On peut émettre trois hypothèses pour expliquer ce phénomène :

- les producteurs-consommateurs préfèrent vendre le riz local plus prisé et se nourrir de riz importé moins cher;
- l'efficacité du système de production du riz est en baisse;
- on doit aussi sans doute attribuer aux Voltaïques installés en milieu rural une consommation accrue. Tout ceci serait à vérifier.

L'essor de la demande de riz traduit donc à la fois les insuffisances de la production locale et le niveau attractif des prix à l'importation.

3.1.2 Les disparités dans la consommation de céréales importées

Le riz et le blé constituent depuis trente ans l'essentiel des céréales importées avec des variations dans leur niveau qui sont opposées. La part du maïs est relativement faible : le tonnage maximum importé a atteint 24.000 tonnes 1981 pour chuter ensuite et se situer à moins de 500 tonnes depuis 1983.

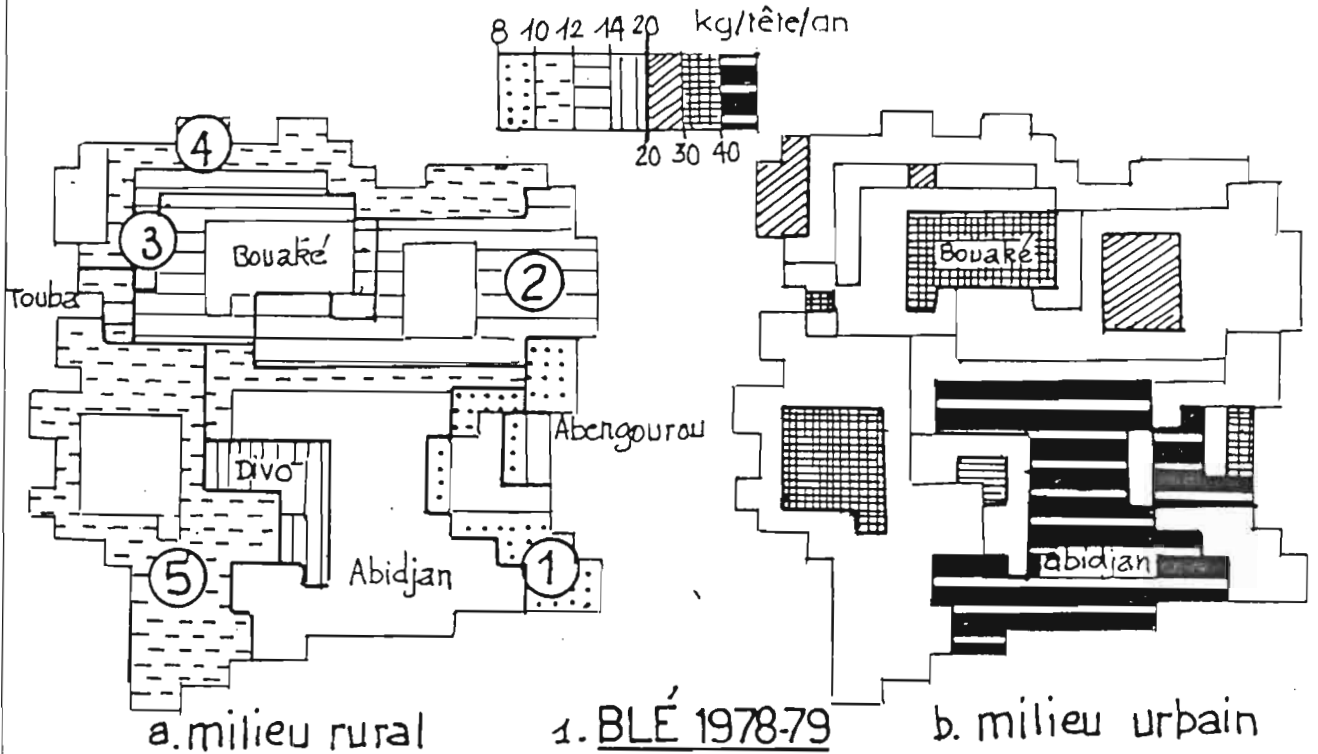
- A observer les données d'importation par tranches quinquennales, on voit que deux périodes ont été plus favorables au blé qu'au riz (1966-70 et 1976-1980) comme si l'on compensait une importation moindre de riz par celle du blé pour des raisons de politique interne (favoriser la production intérieure de riz) ou externes (acheter à des prix favorables). On note cependant une option riz plus marquée dans la période récente.

Tableau 7 : Importations moyennes de blé et de riz par tranche quinquennale (1961-86)

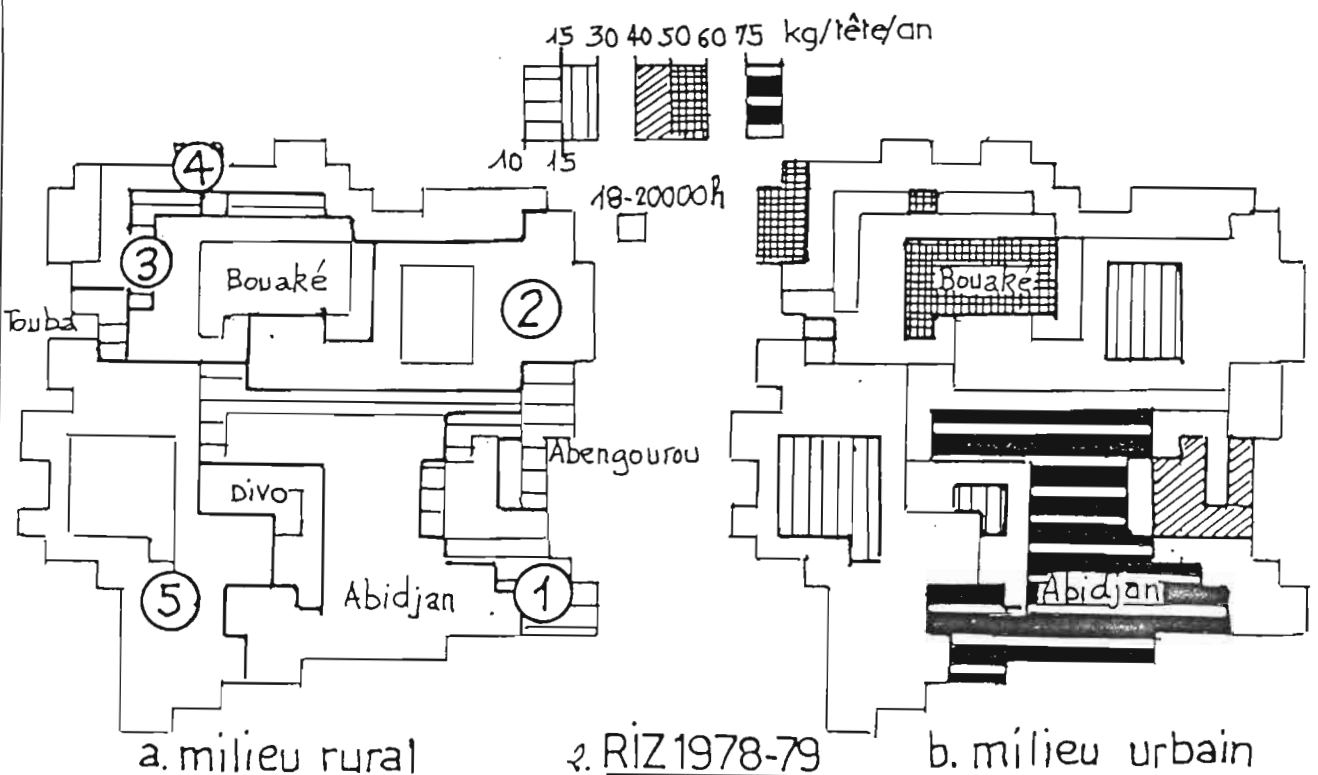
! ANNEES	! tonnage	! progression	! tonnage	! progression
!1961-1965	!34.039	! 100	!49.346	! 100
!1966-1970	!71.493	! 210	!57.717	! 116
!1971-1975	!82.648	! 243	!79.376	! 161
!1976-1980	!146.644	! 431	!139.301	! 282
!1981-1985	!198.361	! 583	!311.490	! 631
!11 mois 1986	!165.427	!	!351.424	!

Les estimations du CIERIE (1981) nous permettent de comparer la consommation interne des deux produits avec une certaine finesse (distinction rural/urbain dans 10 régions différentes ayant des systèmes vivriers relativement typés, voir figure 9).

Fig. 8 LES DISPARITÉS DANS LA CONSOMMATION DE CÉRÉALES IMPORTÉES



- 1 départements d'Aboisso, Adzope, Agboville et Bongouanou
- 2 départements de Bondoukou, Bouaflé, Dimbokro et Zuenoula
- 3 départements de Dabakala, Katiola, Seguela et Mankono
- 4 départements de Korhogo, Bouna, Odienné, Ferkessedougou, Tingrelat et Boundiali.
- 5 départements de Biankouma, Daloa, Danane, Gagnoa, Guiglo, Issia, Mah, Oumé, Sassandra et Soubré



Les deux produits ne sont pas exactement comparables pour deux raisons au moins :

- le blé est consommé sous forme de pain ou de beignets au petit déjeuner ou en dehors des repas alors que le riz constitue la base des plats ;
- une production nationale de riz irrigué et pluvial concurrence le riz importé.

- Le cas du maïs mérite d'être signalé. Cette céréale apparaît quelquefois dans les importations pour des montants élevés, surtout entre 1976 et 1981, année du maximum (24.000 tonnes pour une valeur de 1,6 milliards F. CFA). Les chiffres retombent ensuite à des niveaux très faibles. Ce phénomène s'explique par la création d'une puissante industrie agricole ivoirienne, accompagnée par celle d'aliments du bétail qui favorisent l'essor de la production locale de maïs. Celle-ci trouve de nouveaux débouchés, avec une garantie d'écoulement à des prix rémunérateurs.

3.2 La demande sur les autres grands produits

3.2.1 Les besoins en sucre sont de plus en plus satisfaits par la production intérieure.

Le sucre représentait, en 1959, le premier produit d'importation alimentaire de la Côte d'Ivoire (717 millions F.CFA). Cette prééminence va se prolonger après l'Indépendance jusqu'en 1973, qui marque la première envolée des importations de riz. Quant au sucre, il atteindra son maximum, pour les quantités, avec soixante mille tonnes en 1973 et, pour les valeurs, avec six milliards F.CFA en 1975. Il ne représentera plus ensuite qu'un poste secondaire dans les importations, après l'entrée en production des six complexes de la SODESUCRE (première unité achevée en 1974).

3.2.2 L'augmentation de la demande sur les produits animaux : un déficit durable et préoccupant.

Pour les produits animaux (1), des raisons techniques (congélation) et économiques (politique d'écoulement des "surplus" de la CEE) expliquent l'engouement du consommateur et les changements d'habitudes à la consommation qui en découlent.

Les perspectives d'approvisionnement en produits animaux apparaissent très préoccupantes. En effet, la Côte d'Ivoire ne pourra pas réduire son déficit en lait dans un proche avenir et son potentiel de croissance, aussi bien pour la viande que pour le poisson, s'avère très insuffisant par rapport aux besoins. Il en résulte que, dans toutes les hypothèses, le déficit grandissant entre l'offre et la demande locale obligera à un recours croissant aux importations. Confirmation en est donnée par le Ministère de la Production Animale qui note, à propos de l'élevage : "Malgré les résultats remarquables obtenus au cours des dix dernières années, il n'en reste cependant pas moins que la Côte d'Ivoire ne couvre pas sa production nationale que 46% de ses besoins en viande et oeufs et qu'en l'absence d'un nouvel effort et surtout d'améliorations notables dans l'environnement économique, les projections tendanciennes des besoins et de la production nationale à l'horizon 2000...montrent que celle-ci ne couvrirait plus que 39% de la demande en viande et oeufs et 7% en lait, entraînant des importations annuelles d'une valeur de 145 milliards F. CFA contre 51 milliards en 1985.

(1) parmi lesquels les produits "en mort", viandes et poissons congelés, qui peuvent être considérés comme des produits nouveaux (apparition depuis 1975)

L'analyse est à peu près la même en ce qui concerne le poisson. Faute de connaître les mesures qu'envisagent les pouvoirs publics, on notera simplement que le potentiel de production nationale est limité par des contraintes naturelles et économiques très fortes, bien décrites dans le plan quinquennal de Développement 1981-1985, qui rappelle, d'une part, que "les ressources halieutiques au large des côtes ivoiriennes sont, et resteront relativement pauvres, le plateau continental et l'absence d'un upwelling puissant empêchant un développement important des populations de poissons" et constate, d'autre part, l'insuffisance des moyens consacrés au secteur : "Les opérations actuellement en cours ou projetées ne sont pas à la mesure du problème" .

4 Les importations comme instrument de la politique alimentaire ivoirienne ? Le cas du riz.

4.1 Les paradoxes d'une politique

Le riz - sa consommation, son importation, son prix-producteur et son prix-consommateur - focalise l'attention des responsables en Côte d'Ivoire comme dans nombre de pays francophones (Cameroun, Sénégal, Mali, Madagascar).

En fait, c'est une politique du pouvoir d'achat du citadin défavorisé qui donne au riz cette importance "stratégique".

La réalisation de cet objectif social reste en contradiction avec la recherche de l'autosuffisance en riz. La Côte-d'Ivoire produit en 1983 moins de riz (350.000 tonnes) qu'en 1975 (496.000 tonnes) alors que la demande est passée de 230.000 tonnes en 1975 à 547.000 tonnes en 1982. Le problème des prix est au coeur de cet apparent paradoxe. C'est que le prix du riz au consommateur est fortement subventionné depuis dix ans : de 1970 à 1986, le prix du riz au consommateur en francs constants 1986 est passé de 208,6 en 1970 à 358,4 en 1974 pour redescendre aux alentours de 160-180 FCFA depuis 1979.

Par ailleurs, le riz importé a exercé sa concurrence contre le riz local et les vivriers locaux : ainsi, de 1960 à 1984, le riz a augmenté de 5,4% par an contre 10,2% pour l'igname, 10,5% pour la banane plantain, 11,5% pour le manioc et 8% pour le pain. Cette politique a eu pour effet de limiter la consommation de féculents locaux sans croissance de la production rizicole locale, le prix-producteur ayant constamment baissé en francs constants depuis 1974.

4.2 Le dispositif en place

Nous voulons démontrer ci-dessous que la politique d'importations peut, dans la conjoncture actuelle, offrir quelques avantages à la population comme au gouvernement. Bien entendu, il n'y a rien de naturel dans cette dynamique, qui ne peut se comprendre qu'à travers le jeu du dispositif très contraignant imaginé par la puissance publique pour tirer profit de l'importation et d'abord en ce qui concerne le produit le plus sensible qui est le riz.

En gros, et d'une façon très schématique, le dispositif du riz fonctionne de la manière suivante :

- l'Etat, par le biais de la Caisse Péréquation, fixe un prix unique à la consommation, quelle que soit l'origine du produit ;
- il garantit le prix d'achat (unique également sur tout le territoire) aux producteurs qui veulent bien vendre aux rizeries le paddy qu'elles transforment en riz blanc ;

- il subventionne les rizeries, quel que soit leur coût de production, dans les bornes définies, qui sont le prix d'achat garanti au producteur et le prix de vente au grossiste, également fixé par l'Etat ;

- il est le seul importateur de riz et calcule, chaque année, les besoins d'importation à partir des prévisions de consommation et du niveau de la production locale.

L'Etat contrôle donc intégralement l'ensemble des variables, qu'il s'agisse des prix - à tous les niveaux - comme des quantités. On notera déjà que, dans ce contexte, la progression des dépenses d'importation de riz que chacun s'accorde à déplorer a bel et bien été encouragée par l'Etat, même s'il ne peut pas le dire.

Tableau 8 : La consommation et le prix du riz depuis 1979

!ANNEES!	! Consommation! ! par tête ! (kilos) !	! PRIX (F.CFA/kilo) !	
		! Au détail (1) !	! A l'importation! !(valeur C.A.F) !
!1979 !	! 57,30 !	! 100 (162,5) !	! 69 !
!1980 !	! 56 !	! 100 (152,3) !	! 95 !
!1981 !	! 59,20 !	! 110 (158,1) !	! 105 !
!1982 !	! 60,70 !	! 130 (170,1) !	! 96 !
!1983 !	! 59,70 !	! 130 (157,6) !	! 96 !
!1984 !	! 59,50 !	! 160 (182,0) !	! 107 !
!1985 !	! 53,50 !	! 160 (168,0) !	! 106 !
!1986 !	! 56,70 !	! 160 (160,0) !	! 77 !

Sources : Service des Etudes du Ministère du Développement Rural, Statistiques douanières

(1) entre parenthèses, prix en francs constants 1986, calculés par le Ministère du Développement Rural.

Mais la condition nécessaire au bon fonctionnement de la Péréquation, c'est que le prix à l'importation soit suffisamment bas pour que l'Etat se procure les ressources financières dont il a besoin. C'est le cas actuellement et chacun semble y trouver son compte, l'Etat aussi bien que le consommateur et les rizeries locales.

4.3 L'envolée des importations : un choix délibéré ?

On remarquera l'étroite relation entre les quantités importées et le niveau des prix d'autre part. Le processus que nous avons décrit semble bien établi.

D'une façon plus détaillée, le tableau 9 et la figure 9 appellent les commentaires suivants :

- Du point de vue de la sécurité alimentaire, l'année 1977 marque un tournant décisif pour le riz (voir figure 9). Jusqu'à cette date, production locale et consommation ont le même profil de croissance ; les courbes sont à peu près parallèles jusqu'en 1972, la tendance étant à une progression régulière, sans à-coups importants. L'ajustement entre l'offre et la demande est réalisé par un appel raisonnable aux importations (1),

(1) Il y a eu cependant les célèbres années 1975 et 1976, avec la quasi-disparition des importations. On en a conclu très légèrement à l'autosuffisance de la Côte d'Ivoire en riz. Il aurait cependant fallu tenir compte des stocks très importants de 1974.

ANNEES	IMPORTATIONS (1)			PRIX INTERIEURS (F.CFA / kilo)		CONSOMMA- TION PAR TETE (kilos)	
	Valeurs (milliard F.CFA)	Quantités (milliers de tonnes)	Prix CAF d'import (FCFA/kg)	Prix de gros (F.CFA courants) (2)	Prix de détail (F.CFA courants) 1986		
1970	2,00	78,70	26	49,6 (23,6)	50	208,60	45,50
71	2,20	97,30	23	41 (18)	50	203,70	54,30
72	2,20	77,10	29	41 (12)	50	197,00	39,20
73	8,60	147,90	58	63 (5)	63	226,20	50,30
74	8,20	73,00	113	116 (3)	125	358,40	42,00
75	0,20	1,60	134	87 (-47)	106	274,70	33,70
76	0,40	2,30	161	87 (-74)	100	238,00	30,20
77	8,60	121,40	71	87 (16)	100	198,50	52,80
78	9,30	125,70	74	87 (13)	100	181,50	52,00
79	13,60	197,40	69	87 (18)	100	162,50	57,30
1980	24,10	252,70	95	87 (-3)	100	152,30	56,00
81	35,10	335,30	105	100 (-5)	110	158,10	59,20
82	34,30	356,70	96	118 (22)	130	170,10	60,70
83	36,60	382,50	96	118 (22)	130	157,60	59,70
84	34,20	320,10	107	147 (40)	160	182,00	59,50
85	17,20	161,90	106	147 (41)	160	168,00	53,50
1986	27,20	351,40	77	147 (70)	160	168,00	56,70

Tableau 9 : L'influence des prix sur les importations et la consommation de riz en Côte d'Ivoire

Note : Les maxima sont soulignés

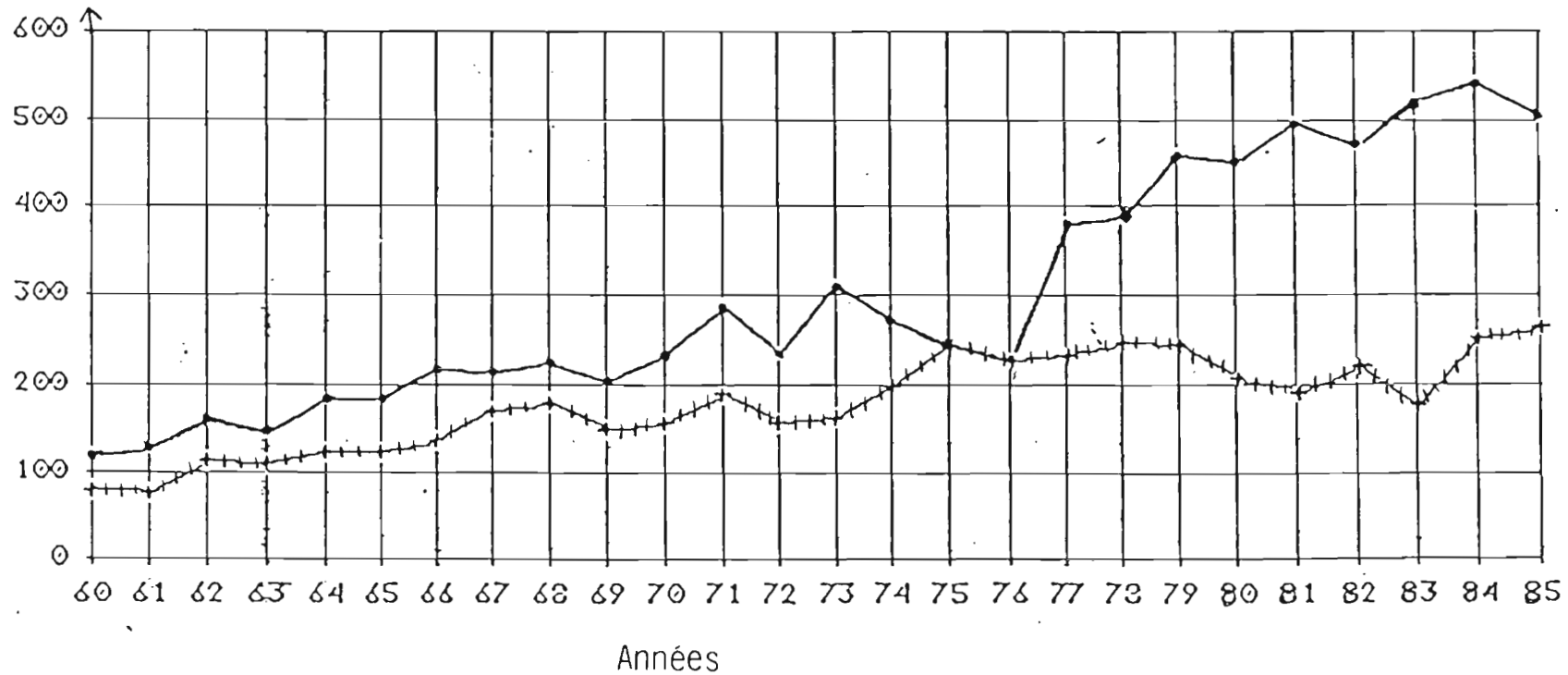
Sources : Statistiques douanières ; Ministère du Développement Rural ; Journal officiel

Figure 9 : COURBE DES PRODUCTIONS ET DES CONSOMMATIONS ANNUELLES DE RIZ

(source : Ministère du Développement Rural)

--- consommation
++++ production

1000 tonnes



qui participent à peu près pour un tiers à l'approvisionnement dans cette denrée. Tout change brutalement à partir de 1977 : la consommation s'envole tandis que la production locale tend à stagner et même à diminuer. Les importations deviennent prépondérantes et représentent depuis 1980 plus de 50% de la consommation.

- Le rôle stratégique des prix apparaît très clairement dans les données du tableau 10 : en effet, exprimé en francs constants 1986, le prix au détail ne cesse de chuter depuis dix ans, tandis que le prix à l'importation (prix CAF Abidjan) dégringole, ce qui entraîne un formidable surplus de la Péréquation au cours des quatre dernières années (surtout en 1986). Et, dans le même temps, on assiste à un emballement des importations et à une reprise spectaculaire de la consommation par tête, après la chute observée de 1972 à 1976, période de hauts prix à l'importation.

Le niveau du prix à l'importation est donc bien la variable essentielle, qui commande l'ensemble du dispositif et permet à la péréquation de jouer son rôle.

En procédant par différence entre le prix de gros et le prix à l'importation, il est possible de calculer (1) le montant théorique des prélèvements effectués par l'Etat, sans préjuger de la redistribution qu'il en fait, sachant qu'une partie sert à alimenter la péréquation du riz.

Tableau 10 : Les prélèvements de l'Etat sur le riz importé

! Années	! Montant des prélèvements! ! (millions F.CFA) (2)	! (2) méthode de calcul : ! (prix grossiste - prix à l'importation) ! X quantités importées =
! 1977	! 1942	! prélèvement
! 1978	! 1634	!
! 1979	! 3553	!
! 1980	! 2022	!
! 1981	! 1676	!
! 1982	! 7847	!
! 1983	! 8415	!
! 1984	! 12804	!
! 1985	! 6638	!
! 1986	! 24598	!
!(11 mois)!	!	!

Le surplus, en dix ans, est donc intéressant. Il devient énorme en 1986. Dans ces conditions, l'Etat a donc intérêt à importer les quantités maximales de riz, même si cette pratique contre dit le discours de l'autosuffisance.

On remarquera, par ailleurs, comment l'Etat régule le système : dès que la péréquation devient négative - décaissement de la part de l'Etat - comme cela s'est produit en 1980 et 1981, il rétablit aussitôt ses comptes par l'augmentation du prix de gros (voir tableau 8).

Le dispositif fonctionne si bien que l'Etat envisage de commencer à l'appliquer à la viande. Sans doute, le laisser-faire actuel a t'il eu quelques avantages, comme le souligne le rapport Sarniguet. Il observe, en effet, que le niveau de consommation atteint en 1985, estimé à 10 kilos par tête, n'aurait pas été possible sans l'appoint décisif des importations de

(1) Le gouvernement refuse de communiquer le montant des prélèvements.

viande congelée à des prix de "braderie". Mais il dénonce aussi les graves inconvénients de cette situation. Ainsi "le cours des viandes bovines déprimé depuis dix ans par les excédents considérables de l'Amérique Latine et de l'Océanie, puis de la C.E.E., sont abaissés artificiellement par des subventions et des aides à l'exportation.... En moyenne, la valeur douanière des viandes bovines est d'ailleurs descendue à 378 FCFA le kilo en 1984 et 346 FCFA sur les sept mois de 1985, c'est-à-dire moins de la moitié du prix des carcasses locales. Cette situation favorise tous les abus, avec son cortège de faux opérateurs, de conceptions et de pressions de toute sorte, ce qui pénalise les professionnels du secteur ainsi que le consommateur, qui se voit confisquer une part substantielle de la subvention attachée au produit.

Finalement, considérant l'enchevêtrement des intérêts antagonistes et les besoins de l'organisation de la filière viande, l'auteur préconise de recourir au système éprouvé du prélèvement sur les importations. Cette recommandation est reprise par le Ministère de la Production Animale, qui propose : "Pour permettre le développement et la modernisation des exploitations d'élevage et attirer des investisseurs potentiels, le Gouvernement envisage de mettre en place un dispositif permettant d'éliminer l'écart entre les prix d'offre extérieure et les couts locaux de production . Il est en effet illusoire d'envisager la resorption, en faveur des productions locales, de cet écart autrement que par voie d'autorité, et cela en raison des capacités de production en viande et lait de la C.E.E., de l'Océanie, de l'Amérique du Sud et des Etats Unis d'Amérique".

Ici, l'objectif est le soutien de la production locale alors que la péréquation du riz vise d'abord à soutenir le pouvoir d'achat du consommateur. Cependant, malgré la différence des objectifs, le principe est le même : les ressources sont trouvées dans le prélèvement à l'importation, grâce au bas niveau du prix. Celui-ci représente donc la seule soupape de sûreté dans la période actuelle, avec la crise de trésorerie de l'Etat et la baisse du pouvoir d'achat des familles. Le système décrit participe pleinement à la mise en oeuvre d'une véritable politique alimentaire, dans toutes ses dimensions, car il soutient non seulement la consommation, mais aussi la production locale et même, on l'a vu pour le riz, les industries de transformation. Cet élément est à considérer, même si l'on peut penser que cette solution n'est qu'un moindre mal et qu'il aurait fallu agir autrement quand la situation le permettait. Ajoutons, pour être juste, que ce dispositif présente un inconvénient majeur : il désavantage les productions locales non protégées, particulièrement le groupe important des féculents (igname, manioc et banane plantain), qui ne bénéficie d'aucune subvention. Le talon d'Achille de la politique de péréquation est donc, la discrimination qu'elle opère et qui déforme les structures de consommation en faveur du riz, en agissant artificiellement sur les rapports de prix.

5 Conclusion

La lecture "en situation", c'est-à-dire en relation avec les contraintes de l'offre et de la demande locales, des statistiques d'importations alimentaires autorise à conclure que le discours sur l'autosuffisance n'est pas à jour. Elle révèle aussi l'ambivalence et les contradictions de l'attitude des Pouvoirs Publics dans la période actuelle. En effet, l'Etat est obligé, d'un côté, de tenir le langage de l'ajustement structurel et de dénoncer les importations jugées excessives, compte tenu des arbitrages financiers qui lui sont imposés par les bailleurs de

fonds. Mais, par ailleurs, c'est le même État qui achète (riz) ou laisse acheter (produits animaux) des quantités croissantes d'aliments à l'extérieur, parce que les achats génèrent des ressources importantes et qu'ils sont indispensables à la paix sociale.

Il s'avère en tout cas que les importations participent non seulement à l'approvisionnement, mais aussi aux changements des habitudes à la consommation de la population ivoirienne.

V LES VARIABLES DETERMINANT LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Parmi les éléments qui expliquent l'évolution du système alimentaire et les changements dans la consommation, quatre d'entre eux semblent particulièrement importants :

- la variable socio-culturelle : on s'aperçoit que les habitudes alimentaires sont très liées au fait ethnique dans les campagnes comme dans les villes ;

- la variable démographique : l'expansion urbaine et la présence d'étrangers et d'allochtones jouent un rôle fondamental dans la diversification des modèles alimentaires ;

- la variable revenu qui a un effet direct sur les choix des consommateurs

- la variable prix des produits alimentaires : le rapport de prix entre les produits locaux et importés et les variations saisonnières des prix des produits vivriers expliquent certains reports de consommation sur des produits meilleur marché.(1)

1 La variable ethnique

Cette variable socio-culturelle est particulièrement importante ici car les préférences alimentaires (choix des plantes préférées) et culinaires (modalités de préparation des aliments) se trouvent au cœur de l'identité des groupes considérés. Ces derniers sont d'autant plus forts que le sentiment d'appartenance ethnique est élevé. Et ce sentiment d'appartenance s'exacerbe, s'enfouit provisoirement ou disparaît dans les situations de contact qui sont aussi des situations de confrontation.

La confrontation entre deux ou plusieurs systèmes culturels se traduit sur le plan des styles alimentaires par des réactions différentes :

- emprunt voulu ou tolérés, globaux ou très sélectifs : on récupère un aliment pour des considérations pratiques, sans changer les traits essentiels de son "style" alimentaire ou en l'insérant dans le style avec des modes de préparation eux aussi empruntés ;

- adaptation avec ou sans innovations alimentaires et culinaires extérieures

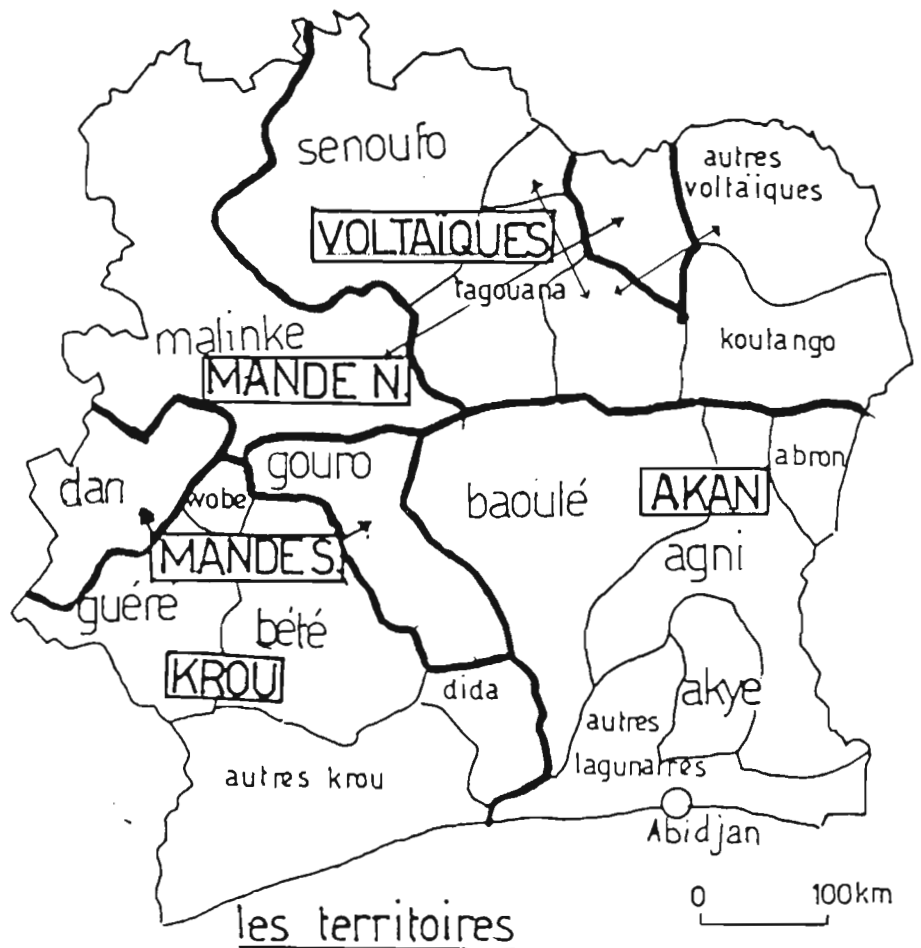
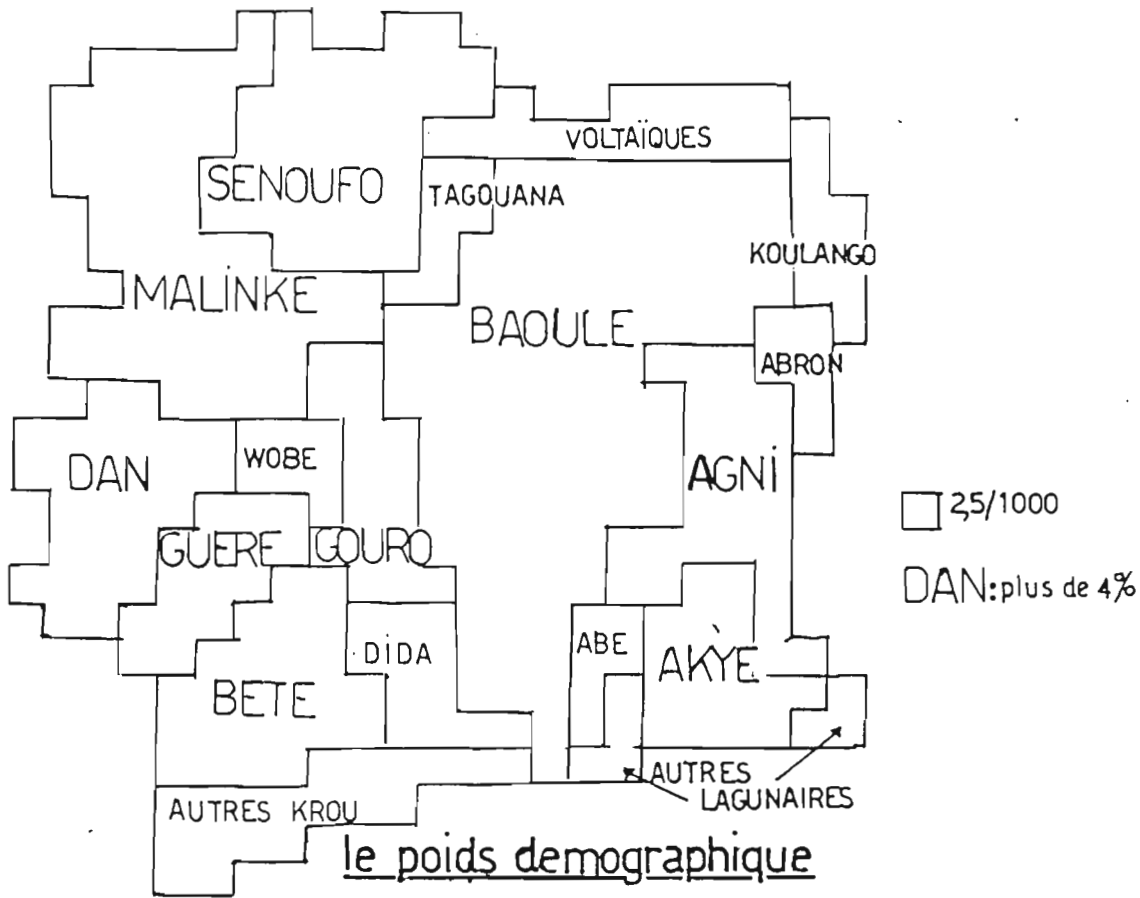
- mouvement de contre-acculturation qui consiste à survaloriser ses aliments de base, sa cuisine, et qui va de pair avec un ressourcement dans les valeurs ethniques ;

- coupure entre alimentation interne et externe (familiale et hors de celle-ci) . S'il y a peu de transferts entre alimentation extérieure et alimentation familiale, il n'y a cependant pas de difficulté pour le consommateur à passer d'un style alimentaire à l'autre .

Il aurait fallu une enquête d'opinion relativement approfondie pour discerner, groupe par groupe, le sens de l'évolution dans un contexte d'austérité qui ne peut que renforcer ce retour à la "tradition alimentaire" malgré la pression qu'exerce le bas prix du riz sur les ménages urbains défavorisés .

(1) une analyse détaillée de ces deux derniers facteurs est reprise dans le rapport principal

Fig. 10 LA VARIABLE ETHNIQUE



Différents éléments globaux nous laissent penser que ces attitudes coexistent à des degrés divers, la coupure ou la dérobade ne semblant pas fréquentes. C'est dans l'alimentation extérieure que l'on voit se développer les réactions d'adaptation ou de contre-acculturation (à un degré moindre) tandis que les emprunts sélectifs et intégrés sont surtout le fait des styles alimentaires des ménages urbains et ruraux. Ces différentes notations montrent à la fois la flexibilité et l'adaptabilité des ethnies dans les contacts alimentaires et culinaires.

La figure 10 donne une image de la diversité ethnique du pays. Quatre grands groupes constituent l'ossature socio-culturelle de la Côte-d'Ivoire, chacun d'eux ayant des prolongements au-delà des frontières : Les Mandé au nord-ouest, les Voltaïques au nord-est, les Akan dans la zone forestière orientale et les Krou dans la zone forestière occidentale.

Le tableau qui suit donne une répartition de ces ethnies par type d'habitat.

Tableau 11

Les ethnies en Côte-d'Ivoire (1978)

Grands groupes	Population 1000h	% du total	Répartition par type d'habitat (en%)		
			rural	urbain	Abidjan
1. AKAN	2.500	42,70	42,90	37,20	48,80
2. KROU	1.025	17,60	17,60	14,40	21,20
3. MANDE NORD	871	14,90	11,80	27,50	14,70
4. MANDE SUD	693	11,90	13,60	8	7,90
5. VOLTAÏQUE	759	13	14,10	12,90	7,30
TOTAL	5.848	100	100	100	99,90

La lecture des cartes et des deux tableaux permet d'avoir une idée des groupes les plus importants (1). Les Akan comprennent les Baoulé, l'ethnie la plus importante, les Abron, les lagunaires et les Agni. Les Krou sont un groupe dispersé en de multiples ethnies. Les plus importantes sont les Bété, les Guéré, les Dida et les Wobé. Les Mandé Nord comprennent les Malinké et les Dioula, qui ont une grande importance dans le commerce. Les Mandé du Sud se composent de trois ethnies principales : les Dan, les Gouro et les Gagou. Les Voltaïques du nord-est sont les Sénoufo autour de Korhogo, les Tagouana, les Koulango, les Lobi et Birifor.

Des plantes servent de marqueur à l'alimentation et à la vie sociale : le riz chez les Krou et les Mandé du Sud, l'igname chez les Baoulé, les Sénoufo et les Koulango, le maïs chez les Malinké, le manioc chez les Lagunaires. On a pu parler avec emphase de "civilisation" du riz pour les gens de l'ouest ou de l'igname pour les Baoulé, ceci pour indiquer que la société s'est organisée autour d'une plante au point d'en être dépendante.

(1) importance démographique des ethnies (1975):

plus de 700.000h : Baoulé (24,3%), Malinké-Dioula (13,6%);

300 à 500.000h : Sénoufo (9%), Dan (6,6%), Agni (3,8%), Bété (6,1%);

150 à 300.000h : Akyé (4,1%), Gouro (4,0%), Guéré (3,8%);

75 à 150.000h : Dida (2,3%), Koulango (2,0%), Wobé (1,8%), Tagouana (1,6%), Abron (1,5%), Abé (1,4%).

La répartition des ethnies selon leur habitat est révélatrice de l'attrait de l'urbanisation sur chacune : forte pour les Akan, les Krou (attraction d'Abidjan) et les Mandé du Nord (présents dans les villes autres qu'Abidjan), faible pour les Voltaïques et les Mandé Sud plus ruraux que les autres.

2. Le melting pot ivoirien et la croissance urbaine.

La Côte-d'Ivoire présente deux spécificités qui sont susceptibles d'amplifier et de multiplier les contacts alimentaires et culinaires :

- la présence d'étrangers sur son territoire a hauteur de 22% et l'ampleur des migrations d'ivoiriens, notamment des deux premières ethnies (24% des Baoulé et 18% des Malinkés ont quitté leurs "pays" pour s'implanter dans d'autres campagnes ivoiriennes) ;

- le degré de concentration urbain dans la capitale, phénomène de macrocéphalie plus commun, qui est susceptible d'être le terreau d'un style alimentaire particulier si l'urbanisation "sociologique" en vient à rejoindre l'urbanisation "physique", ce qui n'est pas évident.

La figure 11 montre les départements touchés par les migrations internes et étrangères. Les Baoulé sont très présents à Dimbokro, à l'est de Bouaké, à Sassandra, Divo et Gagnoa au sud-ouest. Les Malinké colonisent les départements proches, notamment ceux de Boundiali et Ferkessedougou.

Le tableau suivant donne la répartition des étrangers par lieu d'habitation et selon leur nationalité en 1978.

Tableau 12

Les étrangers en Côte-d'Ivoire 1978

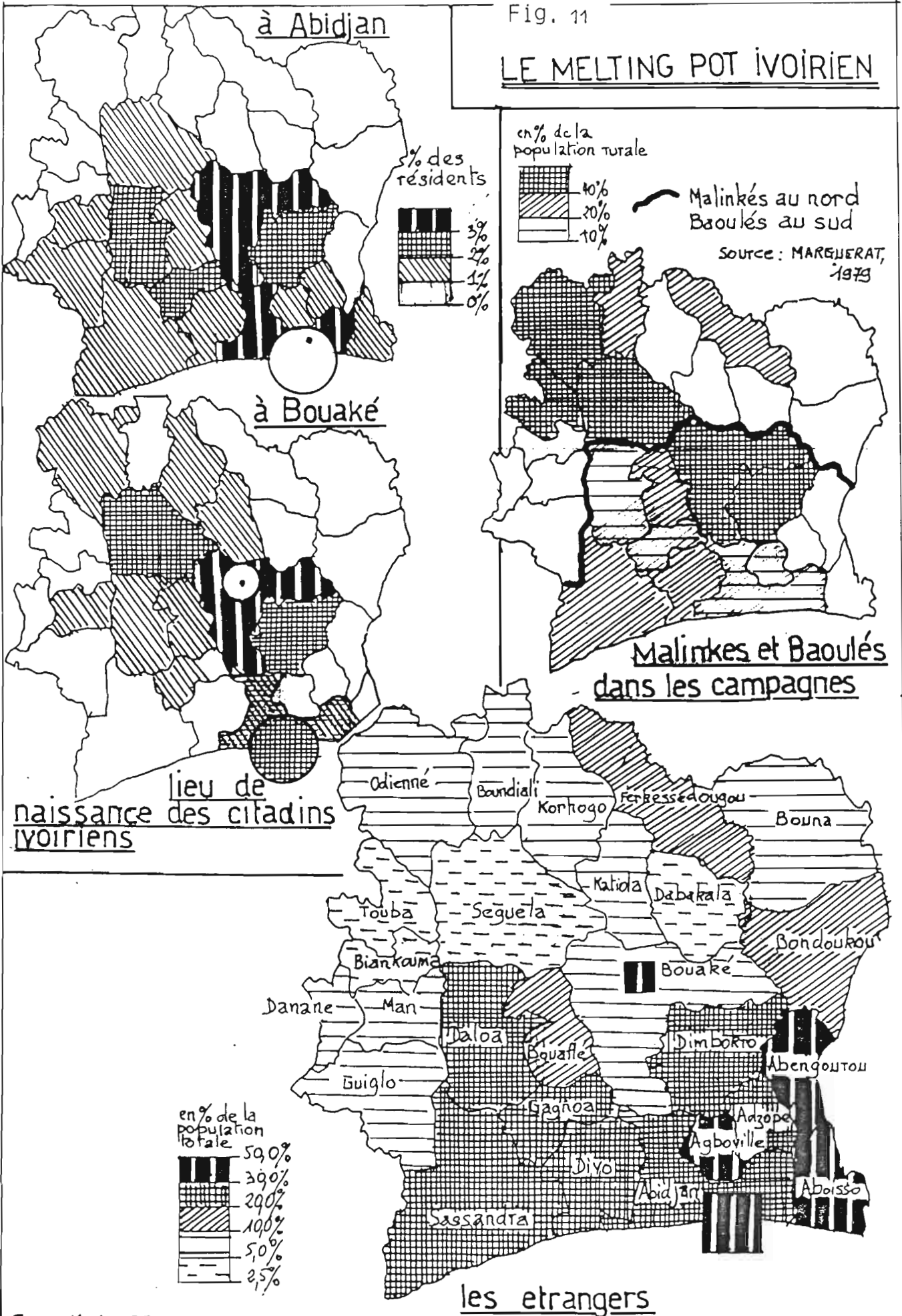
ORIGINE	EFFECTIFS 1000h	% du total	Répartition par type d'habitat		
			rural	urbain	Abidjan
Voltaïques	763	45	60,20	16,50	23,30
Maliens	440	25,90	37	38,60	24,40
Guinéens	164	9,70	41	36,40	22,60
Autres					
africains	213	12,60	24,10	31,70	44,20
Non africains	59	3,50	2,40	15,70	81,90
Total	1695	96,7	44,7	26,7	28,7

Les voltaïques constituent 45% des étrangers présents en Côte-d'Ivoire, mais 60% des étrangers en milieu rural. Ils sont manoeuvres, tâcherons ou exploitants, rarement planteurs. Ils constituent la force de travail de l'économie de plantation ivoirienne. Leur statut comme leurs conditions de vie restent précaires. Le deuxième contingent d'étrangers est formé par les Maliens relativement présents dans les campagnes. Ces Sahéliens n'ont pas manqué de garder leurs préférences alimentaires. Les villes ont attiré 55% du total des étrangers venus entre 1950 et 1980. Ils forment 45% de la population abidjanaise et 34% de celle de Bouaké.

Les départements les plus touchés par cet afflux d'étrangers sont ceux de l'est. Ce sont les plantations de café-cacao, les périmètres de colonisation, les régions sous-occupées et les zones d'intervention qui ont attiré cette main-d'oeuvre étrangère, dont le sort dans la conjoncture de crise pourrait modifier profondément la situation du système alimentaire.

Fig. 11

LE MELTING POT IVOIRIEN



Le lieu de naissance des citoyens ivoiriens d'Abidjan et de Bouaké informe sur l'aire d'attraction de ces deux villes. Le centre et l'ouest assuraient le plus gros des flux ivoiriens à Abidjan : il s'agit des régions rizicoles et de l'igname.

La croissance urbaine est encore d'actualité, même si Abidjan ne croît pas avec la forte vigueur passée. Il n'en reste pas moins que l'on est passé d'une urbanisation de 12% seulement en 1950 pour atteindre 40% en 1980 et, vraisemblablement 70 à 75% dans trente ans si les tendances actuelles ne s'infléchissent pas. On est donc confronté au passage d'un pays rural à un pays très urbanisé. Et cette urbanisation risque d'être une "sururbanisation", c'est à dire déconnectée du niveau de développement. On peut supposer que des innovations sorties du terreau urbain aideront à la "régulation" d'ensemble du système alimentaire. Il n'est pas invraisemblable d'assister à une "pause" dans la croissance de la mégalopole dans sa course au 7 millions d'habitants en 2010 : par une faible augmentation en provenance de l'étranger, par un ralentissement de la croissance interne venant des générations nées en ville. L'approfondissement de la crise aura sans doute un impact brutal dans ce domaine pour une ville flambeau en Afrique de l'Ouest.

3. La répartition des revenus monétaires 1978

L'importance des dépenses alimentaires, élevées en milieu urbain et pour certaines catégories de produits, conduisent à analyser la structure des revenus comme variable importante. La sensibilité des acheteurs aux prix relatifs des différents produits substituables est un deuxième élément observable sur les marchés urbains à considérer, même si les calculs d'élasticité restent un exercice d'école.

3.1 Un taux de monétarisation très variable selon les produits

La proportion d'aliments acquis sur le marché varie d'une région à une autre : 99,8% à Abidjan, 91,5% dans les autres villes, mais 26,5% en zone forestière ouest, 19,9% en Forêt Est et 23,5% en savane selon l'enquête de 1979. Les aliments les plus fortement monétarisés sont les poissons et crustacés (92,2%), le groupe lait-oeuf-fromage, le sucre, les matières grasses (64%), les boissons et les condiments (94,5%).

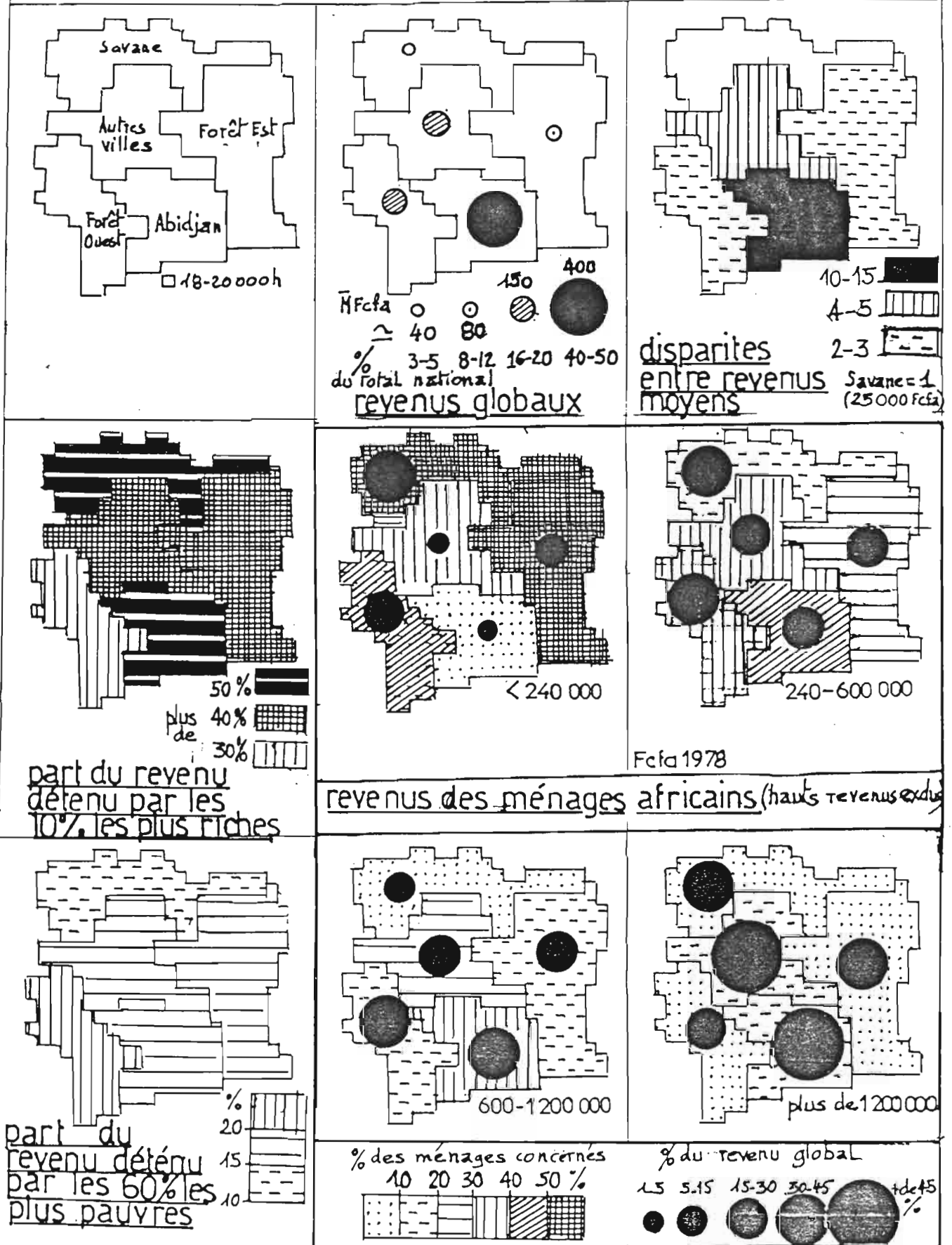
La viande, les légumes et les céréales ont un taux de monétarisation situé entre 40 et 50%. Les tubercules et féculents, les légumineuses, noix et graines ont des taux inférieurs : 22 et 38% respectivement.

3.2 Le niveau du revenu et la taille de la famille influent très fortement sur la consommation des certains produits

Les enquêtes montrent enfin une corrélation forte entre le niveau de revenu et la consommation de viande d'élevage et de produits laitiers. Les ménages les moins fortunés consomment plutôt du riz et du poisson. Le manioc est un produit atypique en ville également consommé dans toutes les couches sociales, le développement de sa production pourrait être envisagé pour le marché urbain très friand d'attiéké. La banane plantain est très prisée par les classes moyennes et supérieures, une plus grande production, des prix compétitifs pourrait lui permettre de gagner des parts de marché face au riz dans les couches défavorisées.

À Abidjan, le niveau de revenu avec la taille de la famille reste une des variables discriminantes quant au niveau des dépenses alimentaires. La part des dépenses alimentaires baisse enfin avec l'augmentation du budget des ménages et avec le lieu de résidence.

LA REPARTITION DES REVENUS MONETAIRES 1978(est.)



3.3 La disparité dans la répartition des revenus

La figure 12 a été élaborée à partir d'estimations provenant de la pré-enquête budget-consommation en 1978, des comptes de la nation, le tout "corrigé" par la connaissance du pays (travaux de la SEDES, 1984). C'est dire la faible fiabilité des résultats.

Les revenus globaux situés entre 900 et 950 milliards de Fcfa révèlent de grandes disparités régionales : 40-45% pour Abidjan si l'on inclut les hauts revenus africains, les revenus européens et des syro-libanais abidjanais exclus de la pré-enquête ; 15-20% pour les autres villes et de 35 à 45% en milieu rural.

Les disparités entre revenus moyens sont élevées entre savane et Abidjan (de 1 à 10 au moins). Les régions forestières dégagent plus de revenu que le nord du pays en raison des cultures de rente plus variées fort différentes. Ainsi, à Abidjan et dans la savane les 10% les plus riches détiennent plus de 50% du revenu. La région occidentale s'avère, par contre la plus égalitaire. C'est celle qui a été la plus récemment touchée par les interventions de l'Etat et les migrations rurales.

L'étude des revenus monétaires par tranche est révélatrice des distorsions par zone de résidence. Sur l'ensemble de la Côte-d'Ivoire, 44% des personnes se partagent seulement 7,4% du revenu avec un revenu monétaire moyen mensuel de 20.000 Fcfa par mois. Ceux qui disposaient de plus de 100.000 Fcfa par mois au moins constituaient 9,2% de la population mais s'attribuaient 40,4% du revenu ivoirien.

L'enrichissement de certaines couches sociales des campagnes est un fait important à l'est et en savane où une accumulation a commencé à se réaliser: en forêt est, 8% de la population dispose de 40% du revenu, en savane, 2% de la population s'octroie 30% du revenu. En forêt Ouest, les revenus moyens sont dominants.

En ville, en raison de l'élimination des hauts revenus, les disparités les plus notables se rencontrent dans les autres villes. Abidjan "semble" plus favorable en termes d'ascension sociale que les villes petites et moyennes. Ceci doit s'expliquer par des opportunités d'emploi plus grandes et des salaires de base plus élevés. L'attraction démographique de la ville n'est-elle pas à relier à cet espoir d'amélioration des conditions de vie ?

Le tableau ci-dessous donne les éléments extraits de la pré-enquête de 1978.

Tableau 13

Les revenus monétaires des ménages africains (hauts revenus exclus) en Côte-d'Ivoire (pré-enquête de 1978)

a. milieu urbain et Côte-d'Ivoire

Revenus mensuels Francs CFA	Total Côte d'Ivoire		Abidjan		Autres villes	
	pop. %	revenu %	pop. %	revenu %	pop. %	revenu %
< 20.000	44.3	7.4	7.4	1.0	33.3	3.4
20.000 - 50.000	29.7	24.1	42.3	21.0	32.9	20.8
20.000 - 100.000	16.6	28.1	31.5	31.0	20.7	27.3
>100.000	9.2	40.4	18.8	47.0	13.1	48.5

b. milieu rural

!-----! !Revenus mensuels! ! Francs CFA !	! Forêt Est !		! Forêt Ouest !		! Savane !	
	! pop. ! ! % !	! revenu ! ! % !	! pop. ! ! % !	! revenu ! ! % !	! pop. ! ! % !	! revenu ! ! % !
! < 20.000 !	! 51.2 !	! 10.0 !	! 46.8 !	! 15.0 !	! 81.8 !	! 30.1 !
! 20.000 - 50.000 !	! 25.8 !	! 22.0 !	! 36.2 !	! 39.0 !	! 12.7 !	! 30.0 !
! 20.000 - 100.000 !	! 15.0 !	! 27.9 !	! 13.2 !	! 31.0 !	! 3.4 !	! 9.9 !
! >100.000 !	! 8.0 !	! 40.1 !	! 3.8 !	! 15.0 !	! 2.1 !	! 30.0 !

La diminution des taux d'autoconsommation risque, a moyen terme d'inverser l'ordre des déterminants de la consommation alimentaire. L'évolution actuelle va dans ce sens si aucun phénomène ne vient troubler les tendances relevées. Il convient de rappeler ici que des évolutions contraires peuvent se produire avec exode urbain et retour à l'autosubsistance en cas d'insécurité quelle qu'en soit la cause. La fragilité globale du système notamment en ville, ne doit pas laisser nécessairement penser à la seule hypothèse d'une évolution linéaire.

4 Les prix des produits alimentaires

4.1 Présentation des données et de leur traitement

a) Les sources disponibles

Elles proviennent essentiellement de la Direction de la Statistique qui effectue des relevés de prix chaque jour à Abidjan, Bouaké, Korhogo, Man et construit un indice (cf rapport principal). Nous disposons donc de séries couvrant une période de dix ans, de Janvier 1977 à Mars ou Avril 1987 selon les produits ; ces séries fournissent les prix calculés mensuellement à partir des relevés quotidiens. Nous avons peu d'informations sur les conditions dans lesquelles ces relevés ont été effectués : il est donc prudent d'émettre quelques réserves sur la validité des données. Les séries sont disponibles pour Abidjan et les autres villes déjà citées, mais un certain nombre de difficultés de traitement ont limité l'utilisation de ces informations.

b) Les difficultés de traitement

Dans les villes autres qu'Abidjan, les séries de prix sont discontinues: il y a trop de données manquantes pour pouvoir soumettre ces relevés à un traitement statistique. On s'est donc limité au calcul des "trends" pour les seules séries d'Abidjan. Même à Abidjan, la portée de l'analyse est limitée par l'absence d'information pour deux produits importants : la banane plantain et le riz artisanal. Seule, une analyse descriptive s'est avérée possible en raison de l'absence de repères chiffrés sur la consommation pour plusieurs années.

Parmi toute une liste de produits disponibles, nous avons retenu:

- pour les produits animaux: la viande de boeuf, le poisson frais et le poisson fumé.

- pour les produits végétaux: l'igname précoce, l'igname tardive, le manioc, l'attiéké, la farine de maïs, la pâte d'arachide et l'aubergine.

4.2 L'évolution des prix

On dispose de deux périodes de référence pour apprécier l'évolution des prix, selon les types de données: 1960-1986 avec les indices établis par la Direction de la Statistique, et 1977-1987 avec les séries mensuelles des prix relevés par cette même administration (figure 13).

Le traitement mathématique des séries de prix (régression, calcul du trend) s'est avéré décevant et n'ajoute pas d'élément nouveau d'analyse par rapport aux courbes établies à partir des données brutes (figure 14). En effet, les écarts par rapport à la moyenne des prix sont tels que les calculs de droite de régression donnent des résultats finalement peu conformes à la réalité (les valeurs des coefficients de corrélation sont en général inférieur à 0,25), si ce n'est celui de l'augmentation assez sensible des prix, que l'on peut saisir par ailleurs à travers les indices partiels. Ces variations apparaissent largement dues à des mouvements saisonniers, que l'on analysera dans un second temps.

4.2.1 L'analyse des prix sur une longue période

Nous avons vu que c'est le poste alimentation qui a la plus forte augmentation de prix entre 1960 et 1986. Les indices partiels et les données brutes sur les prix permettent de préciser les progressions par produit.

L'impact de la baisse du pouvoir d'achat sur les choix alimentaires, et notamment sur la consommation des produits animaux a déjà été souligné. Cette perte du pouvoir d'achat est largement due à la progression soutenue des prix des produits alimentaires (figure 15)

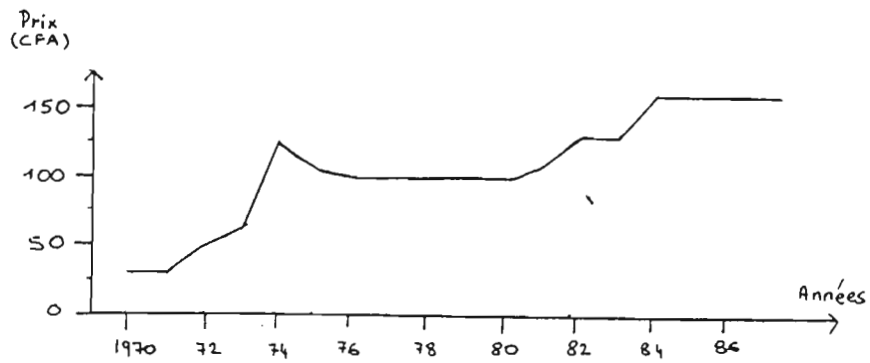
C'est le poisson fumé qui voit son prix augmenter le plus avec un indice qui passe de 100 en 1960 à 2600 en 1986. Le poisson frais, moins cher au kilo que le poisson fumé, voit son prix tripler pendant la même période. Il est cependant difficile de faire une interprétation de cette série, car les niveaux et les évolutions de prix de ce produit sont très différents selon que l'on a affaire à du poisson congelé importé ou pêché sur place. Il faut distinguer, pour ce dernier, le poisson de mer qui est un produit courant, du poisson de lagune, denrée de luxe. On ne sait pas si une différence a été faite lors des relevés et quel type de sous-produit cette série concernée.

La viande de bœuf augmente moins vite que le poisson grâce au plafonnement de son prix depuis 1982 mais il faut noter le triplement du prix entre 1977 et 1982. Les autres viandes, moins consommées, comme la volaille et la viande ovine, sont nettement plus onéreuses que la viande de bœuf et le poisson. Pour ceux-ci, en effet, on tire avantage des excédents "bradés" des pays du Nord. On ne dispose d'aucune source valable d'information sur les prix du gibier dont le commerce est d'ailleurs théoriquement interdit.

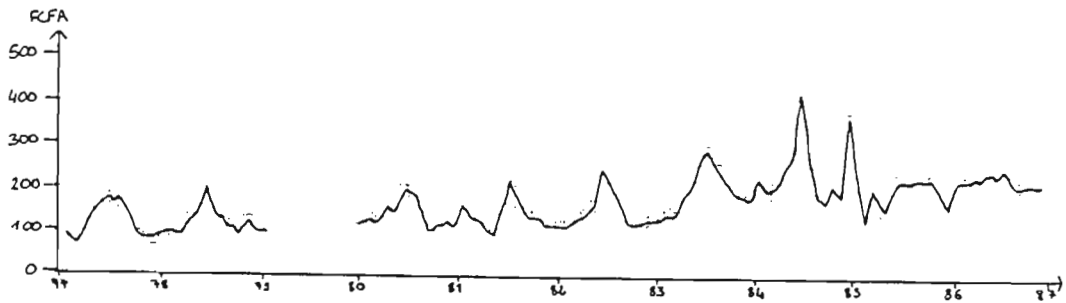
Parmi les produits végétaux, c'est l'igname qui semble avoir eu le rythme d'augmentation du prix le plus soutenu: il reste une bonne partie de l'année, le produit de base le plus cher à Abidjan. Le manioc et la banane plantain ont eu une progression moins sensible que l'igname mais plus forte que les céréales (riz industriel, pain, maïs, mil). On ne peut rien dire du riz artisanal, puisqu'on ne dispose pas de relevés de prix.

Fig.13 PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES
 A ABIDJAN DE 1977 A 1987 * , Relevés mensuels
 de la Direction de la Statistique .

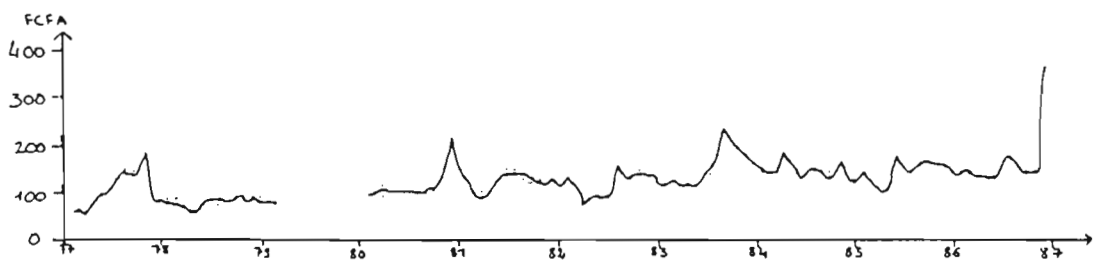
*sauf pour le riz,de 1970 à 1987



RIZ IMPORTÉ ET USINE

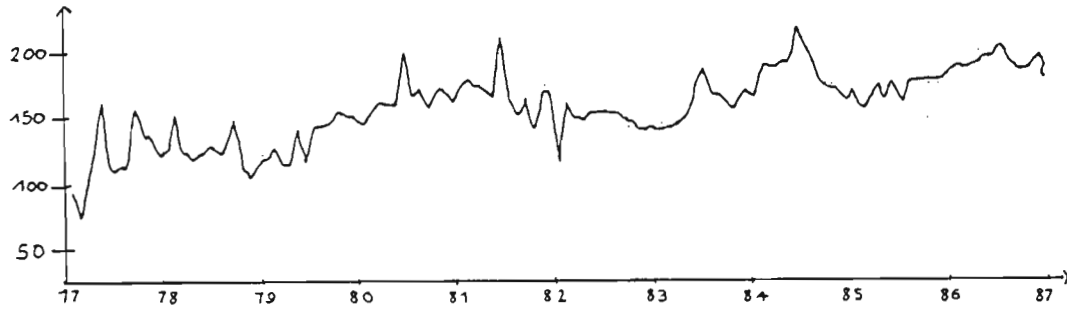


IGNAME PRÉCOCÉ



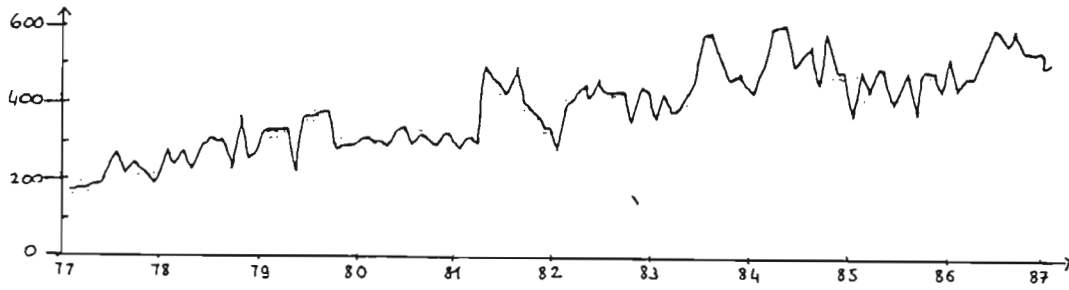
IGNAME TARDIVE

FCFA



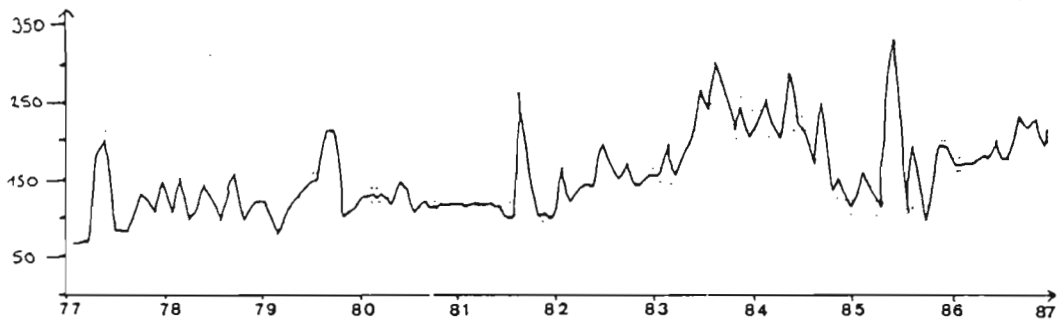
FARINE DE MAIS

FCFA



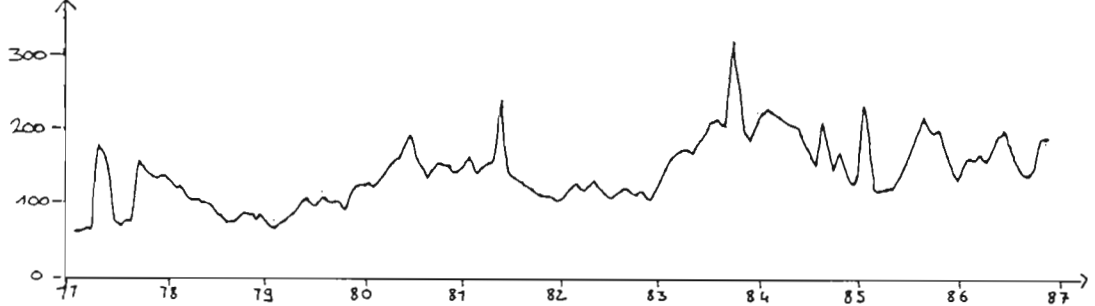
PATE D'ARACHIDE

FCFA

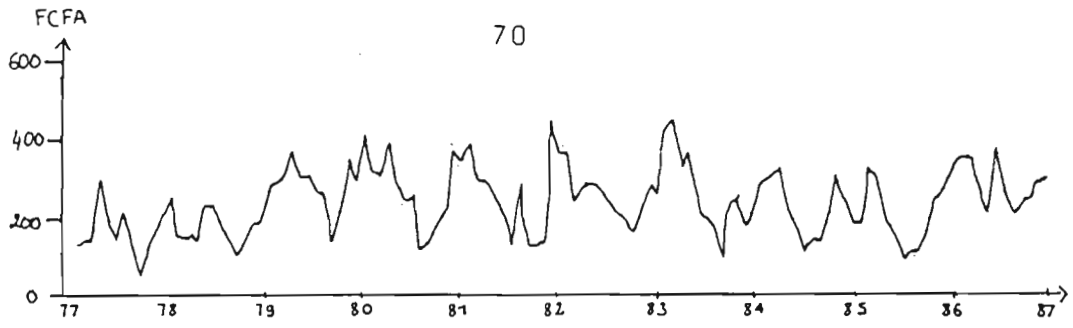


ATTIEKE

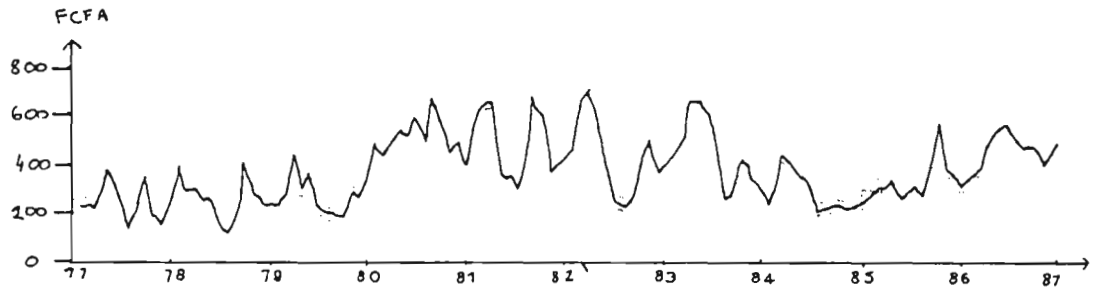
FCFA



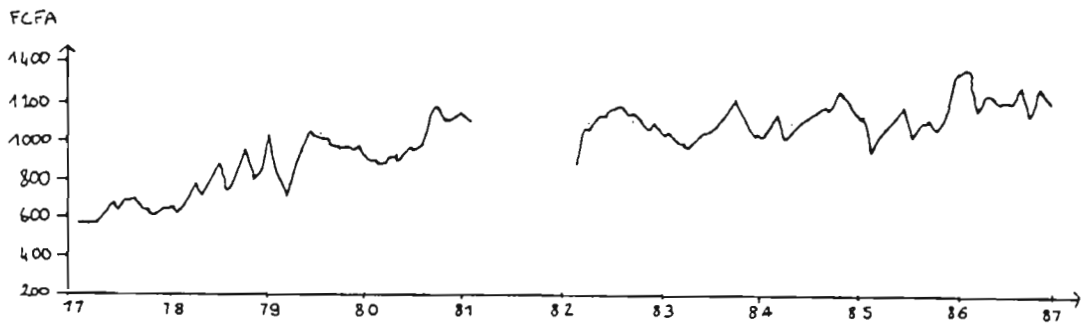
MANIOC



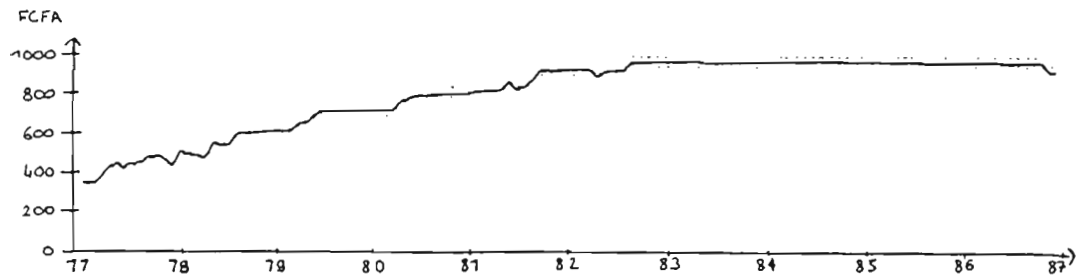
AUBERGINES



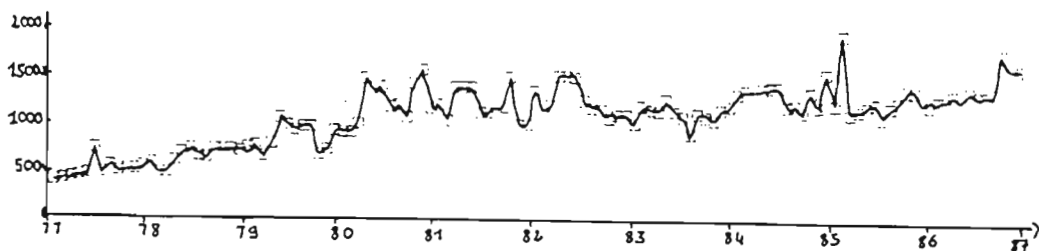
GOMBO FRAIS



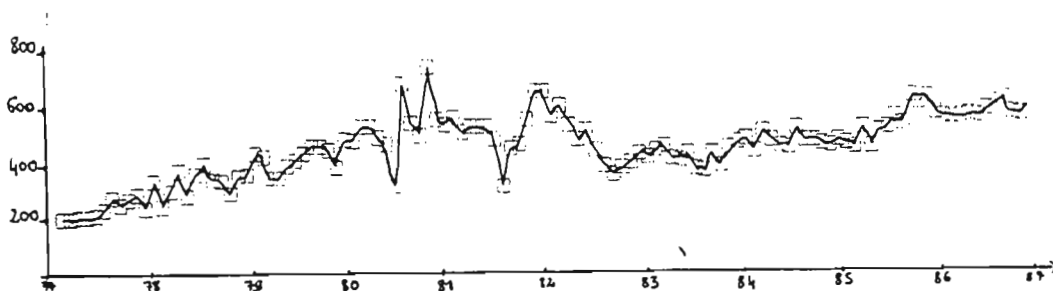
POULET



VIANDE DE BOEUF

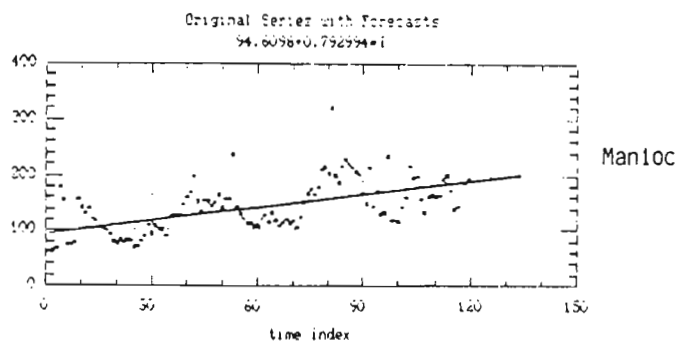
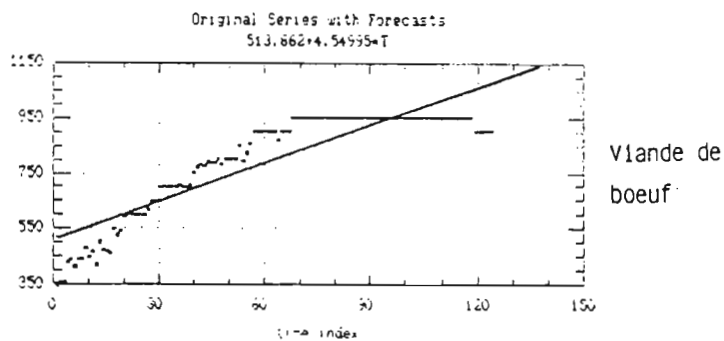


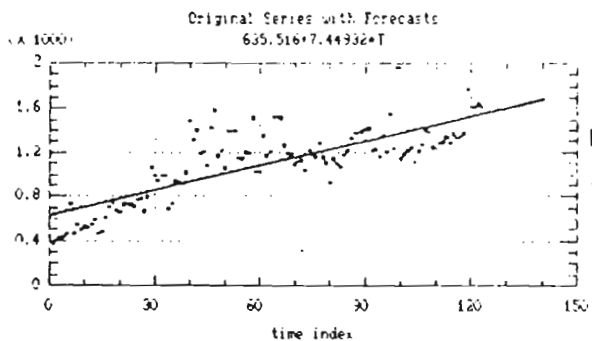
POISSON FUME



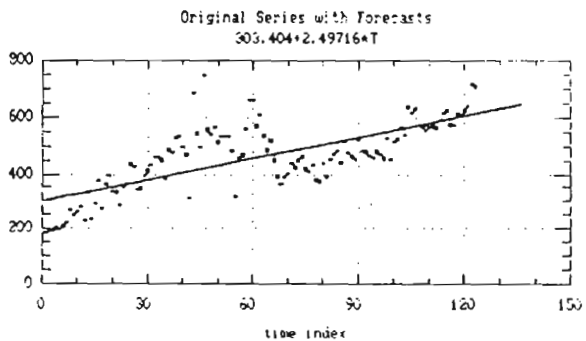
POISSON FRAIS

Fig.14 : TREND DE PRIX SUR LA PERIODE 1977-1986

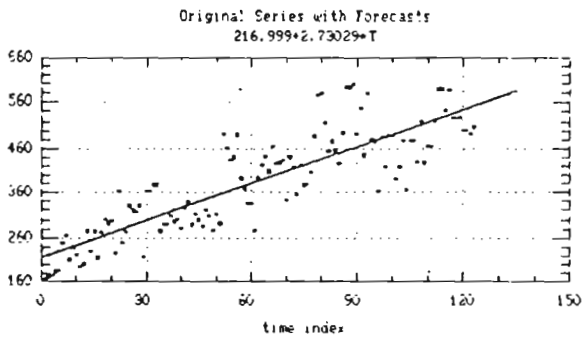




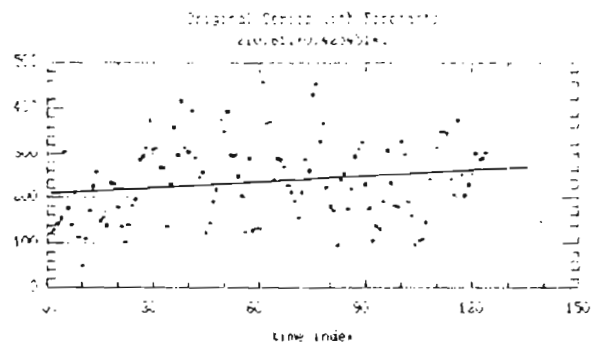
Poisson
fumé



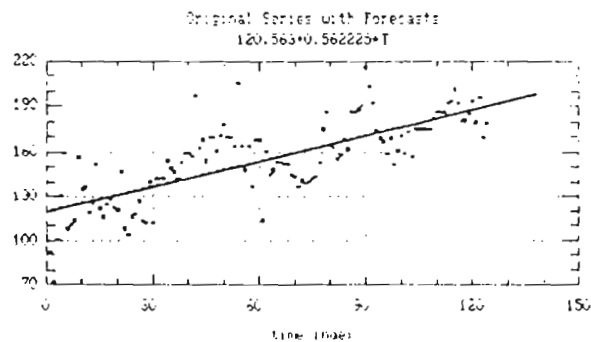
Poisson,
frais



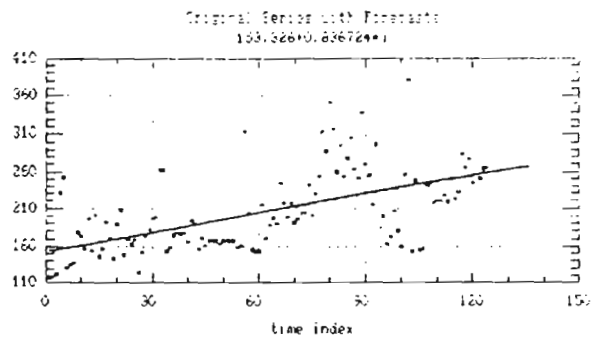
Pâte
d'arachide



Aubergine



Farine de maïs



Attiéké

En fait, l'information principale est la différence entre l'évolution des prix des féculents et tubercules et celui des céréales importées, dont le riz qui entre, plus que le pain, en compétition avec les autres produits dans la consommation des ménages (figure 16). Un calcul comparatif établi par le Ministère du Développement rural nous donne la mesure de cette évolution différenciée. Le prix de détail du riz industriel exprimé en francs constants de 1986 a diminué, passant de 208,6 FCFA le kilo en 1970 à 160 FCFA en 1986, alors qu'à l'inverse, le prix des féculents passe de 129,3 FCFA le kilo à 174 FCFA. Le riz qui était presque deux fois plus cher que les féculents en 1970 est meilleur marché en fin de période. Ce basculement provient essentiellement des avantages accordés au riz importé et usiné sur place grâce à l'intervention de l'Etat.

La politique de bas prix à la consommation est obtenue par contrôle des prix et des quantités. Le prix est fixe tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire, les coûts de transport hors d'Abidjan étant pris en charge par la Caisse de Péréquation des Prix. Des enquêtes menées en milieu rural révèlent que le prix officiel est en général respecté sauf dans les points de vente isolés (répercussion des frais de transport et absence de concurrence). Mais même alors, le riz reste meilleur marché que les autres vivriers dans les périodes de soudure. Une politique d'offre, en outre, assure une disponibilité constante du riz sur le marché, contrairement à l'igname ou la banane par exemple, dont l'approvisionnement est soumis à de fortes variations saisonnières. Les enquêtes effectuées auprès des ménages peuvent également conduire à formuler l'hypothèse d'une importance grandissante du riz dans l'alimentation ces toutes dernières années, en particulier pour les populations non traditionnellement consommatrices. Pour celles-ci, en dehors du facteur prix, le riz semble mieux perçu culturellement que le manioc ou le maïs, et dans les zones rurales, il est déjà un aliment de soudure depuis assez longtemps. Pour les populations traditionnellement consommatrices, la différence de prix ne modifie pas les habitudes alimentaires mais elle peut accentuer la consommation de riz au détriment de celle des autres vivriers.

Les produits végétaux apparaissent moins sensibles à la variation du revenu que les produits animaux; cependant les variations de prix ont des répercussions qui peuvent se produire à court et à moyen terme. À court terme, l'influence du prix apparaît dans la gestion quotidienne du budget alimentaire. La somme consacrée au "marché" étant très souvent fixe, les variations saisonnières ou très conjoncturelles des prix conduisent les ménages à avoir une relative flexibilité de choix parmi les produits déjà connus. À moyen terme, des ajustements allant toujours dans le même sens peuvent amener des changements dans les habitudes de consommation.

L'évolution comparée des prix des produits végétaux peut laisser supposer que l'intensification des contraintes financières a amené une partie des ménages à opérer des choix entre eux. Cependant, les informations disponibles ne permettent pas de vérifier ou même d'estimer ces reports de consommation. On ne connaît pas non plus, les niveaux de prix à partir desquels les consommateurs vont adopter ou délaisser un produit.

4.2.2 Les variations saisonnières et la consommation

Les variations saisonnières des prix des féculents et des tubercules à Abidjan favorisent pendant quelques mois de l'année la consommation des céréales et du riz importé dans la mesure où il n'y a pas de rupture d'approvisionnement pour ce produit.

Fig.15 INDICE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES 1986
(base 100 en 1960)

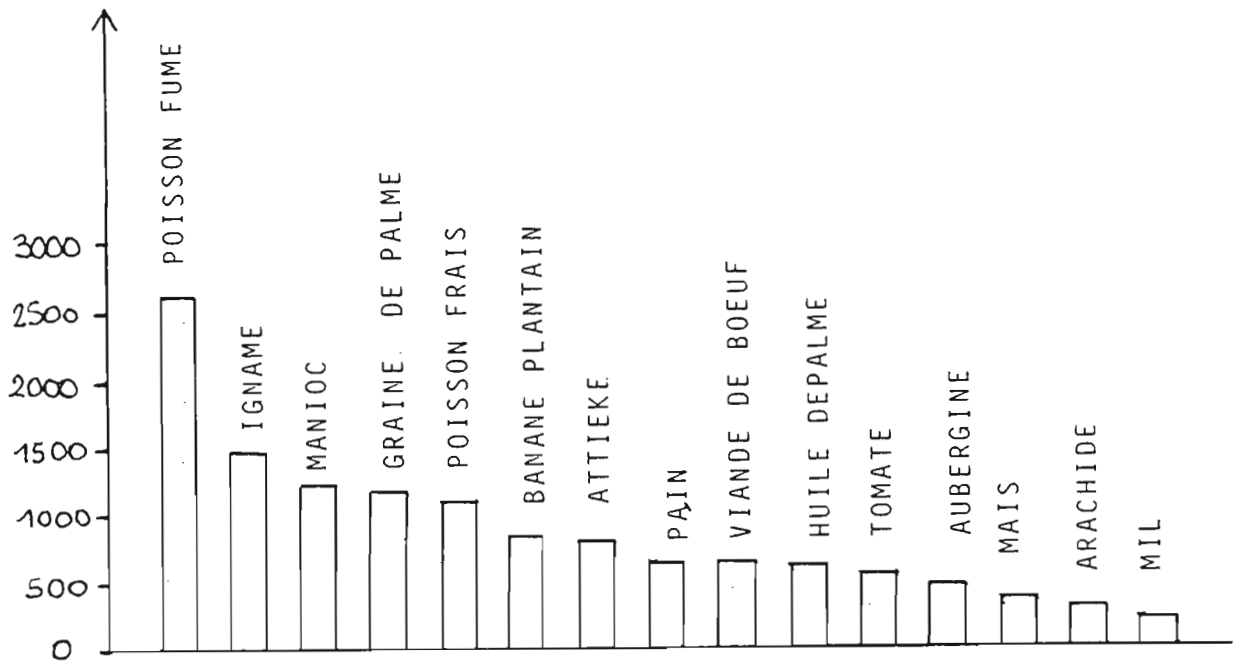
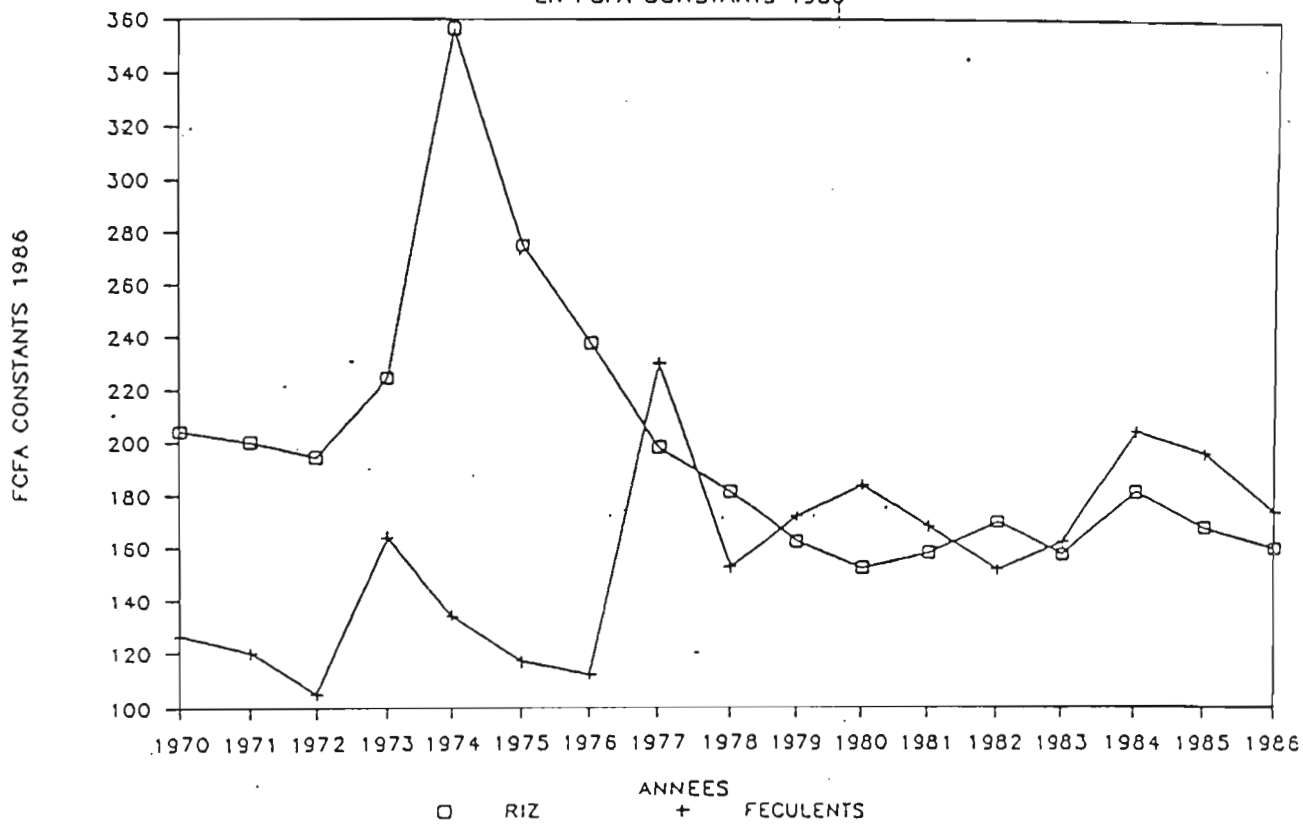


Fig .16 VARIATION PRIX RIZ ET FECULENTS
EN FCFA CONSTANTS 1986



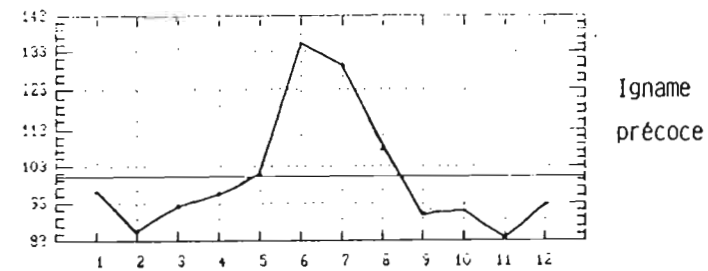
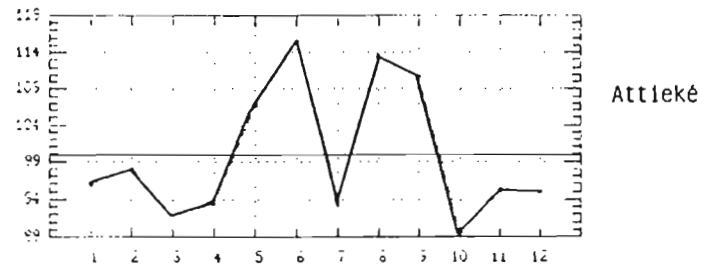
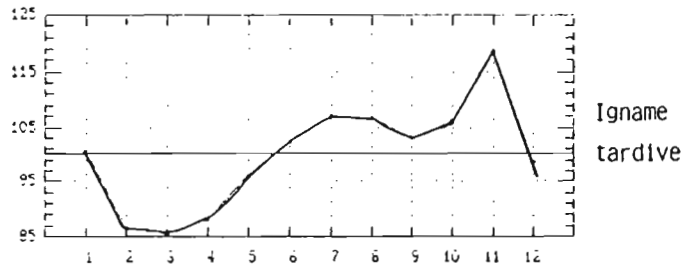
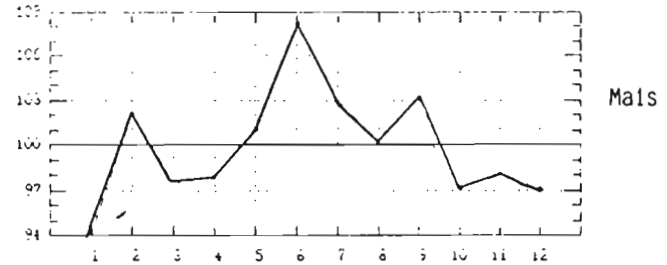
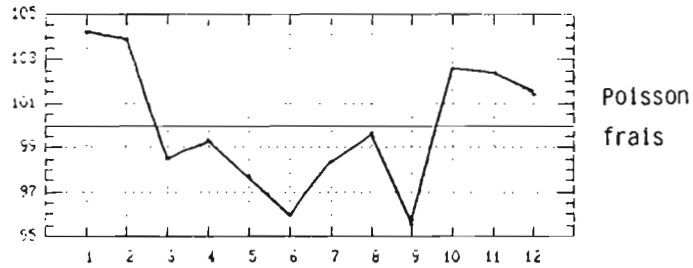
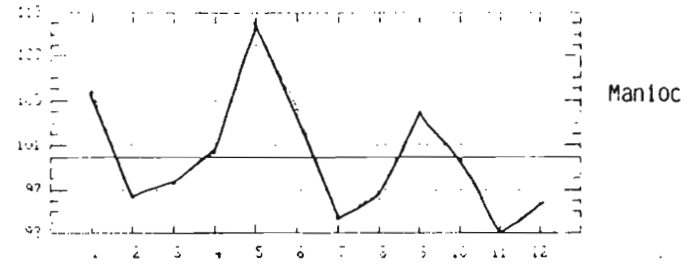
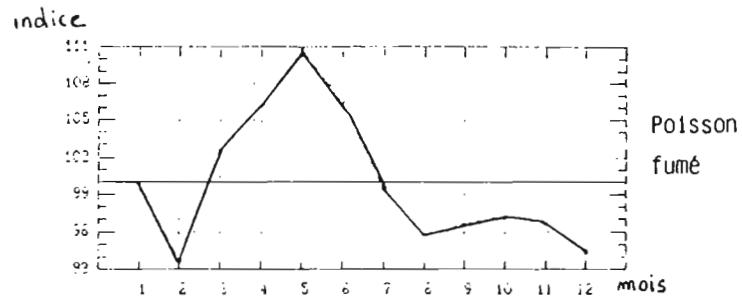


Fig. 17 : Indices de saisonnalité
(calcul effectués sur la période
1977-1986)

Un regard sur les données brutes révèlent immédiatement l'extrême variabilité des prix de tous les produits non soumis à une réglementation. La variable saisonnière occasionne à elle seule une évolution très heurtée des prix (voir figure 17) ; l'observation des résidus (correspondant à la régression prix-temps) laisse cependant supposer que d'autres types de variations se sont faites sentir conjoncturellement pour le manioc et le poisson fumé.

La période habituelle de prix élevés coïncide pour presque tous les produits végétaux. Elle va d'avril à août-septembre avec une pointe pendant les mois de juin et juillet. La plus longue période de prix élevés s'étale de mai à septembre-octobre pour l'igname tardive et précoce. L'amplitude observée des prix est également plus grande pour l'igname et la banane plantain que pour le manioc, l'attiéké et la farine de maïs. En effet, les coefficients de saisonnalité vont de 97 à 137 pour la banane plantain (1), de 95 à 120 pour l'igname tardive, de 83 à 133 pour l'igname précoce, de 93 à 113 pour le manioc et de 94 à 109 pour la farine de maïs. On note aussi que les tendances à la hausse sont nettement plus marquées que celles à la baisse, sauf pour le manioc et la farine de maïs. Une étude du CIRES nous indique que le prix du riz artisanal varie peu au cours de l'année à Abidjan. La période de prix élevés correspond aussi aux mois de juillet et d'août pendant lesquels le riz atteint 245 à 300 FCFA le kilo.

Ces périodes de prix élevés renvoient au système de production car elles sont l'expression de la variation relative de l'offre au cours de l'année. Pour l'igname précoce et la banane plantain, elles correspondent à la phase de maturation des produits. Les stocks d'igname sont à leur niveau le plus bas et les surplus commercialisés sont faibles. La régulation de l'offre de manioc est mieux maîtrisée car ce produit se stocke plus facilement et les périodes de pénuries et d'abondance sont moins longues. En ce qui concerne le riz artisanal, le fait que la période de cherté soit aussi celle de la récolte s'explique par la spéculation opérée sur ce produit.

Lors des périodes de vie chère, les consommateurs abidjanais doivent donc consacrer des sommes plus importantes à leur alimentation ou se rabattre sur les produits les moins chers à ce moment, c'est-à-dire le riz industriel et le maïs, mais les habitudes de consommation favorisent plutôt le premier.

En dehors de cette période particulière, s'établit un certain équilibre entre les prix des différentes denrées. C'est le moment où celles les plus soumises aux phénomènes saisonniers sont en plus grande abondance sur le marché. Les prix peuvent être alors inférieurs, au kilo, à ceux des céréales. Il nous a paru cependant plus intéressant d'insister sur les moments où il se produit des tensions sur les prix, car celles-ci mettent en évidence une certaine fragilité du système alimentaire. C'est en effet, à ce moment là qu'apparaissent les "pénuries" de produits locaux.

4.3 Conclusion

Le report durable de la consommation sur les denrées les moins chères et notamment le riz est un scénario possible d'évolution des habitudes alimentaires si la distorsion importante entre les prix perdure. Cette hypothèse ne remet pas non plus en question le fait que la consommation du riz a certainement moins augmenté que le supposerait cette structure des prix. Actuellement, ce processus serait donc en train de s'élaborer sans que des réversions définitives se soient produites, car les préférences alimentaires vont d'abord vers les produits locaux dits traditionnels.

(1) Calcul sur deux années d'observation effectué par TANO Kouadio, CIRES 1985

CONCLUSION

Nous avons analysé l'évolution de la demande alimentaire et les conditions dans lesquelles il était tenté de la satisfaire avec des résultats qui, pour être acceptables dans le contexte africain, n'en sont pas moins préoccupants: consommation de riz importé dans les villages, importance des importations alimentaires, problème de la baisse du pouvoir d'achat des couches populaires, etc. Quelques pistes pour tenter de remédier aux préoccupations soulevées sont évoquées et des projets d'intervention recommandés.

1 Le dilemme ivoirien

1.1. La demande alimentaire pourrait être satisfaite largement par l'offre locale si celle-ci était plus dynamique.

L'étude sur l'évolution des habitudes alimentaires conclut à la permanence dans la consommation des produits locaux dans l'alimentation des citadins et des villageois et à des évolutions des pratiques alimentaires. Cette consommation est largement soumise pour les produits végétaux aux déterminants culturels. Malgré l'apparition d'éléments nouveaux pouvant conduire à une inversion de cette tendance, on a constaté que l'offre vivrière avait pu suivre quand l'artisanat et la restauration populaire avaient su s'adapter aux nouvelles pratiques: cas du manioc ou du maïs. Des insuffisances dans la production et la commercialisation influent sur le niveau de consommation des vivriers nationaux.

Le secteur vivrier connaît des blocages dans la production: saturation foncière dans la zone forestière, pénurie de main-d'oeuvre au nord, stratégies des planteurs villageois depuis la baisse du cacao, effets de la sécheresse, ... Reste toutefois à sortir d'un système de prix qui avantage le producteur de coton au nord et de cacao au sud et le riz importé sur tout le territoire (prix unifié grâce aux subventions aux transports). Le vivrier doit pouvoir rapporter suffisamment pour que des surplus soient dégagés dans les secteurs pratiquant d'autres spéculations.

1.2. Les importations sont difficiles à remettre en cause dans le contexte actuel de crise

L'échec de la politique de reconquête du marché intérieur suite à la fin de l'expérience SODERIZ conjugue ses effets pour maintenir un fort courant d'importation avec la nécessité de contenir à un bas niveau le prix des denrées de base pour les couches populaires urbaines touchées dans leur pouvoir d'achat. Le niveau des prix internationaux et les recettes étatiques issues de cette activité n'encouragent pas une politique alimentaire différente. On peut éviter cependant l'invasion des campagnes par le riz importé en instaurant des prix intégrant les coûts de transports hors d'Abidjan et rendant aux produits du terroir leur rôle premier.

1.3. L'Etat n'a ni les moyens ni les méthodes adéquates pour être opérateur du système alimentaire

Une question préalable se trouve posée, dans le contexte du rétablissement de la balance des paiements: faut-il confier à l'Etat des tâches dans ce domaine délicat ou faut-il laisser aux sociétés civiles

et au marché le soin d'assurer les ajustements nécessaires ? A cette question de fond, nous sommes tentés d'avancer plusieurs constats:

-a) l'Etat n'a ni les moyens, ni les méthodes adéquates, ni la volonté pour se substituer aux producteurs, aux commerçants ou aux artisans et industriels pour augmenter la production vivrière et répondre de manière diversifiée et à des prix favorables à la demande urbaine ;

-b) Le secteur capitaliste privé ivoirien qui a grandi à l'ombre de l'Etat n'a pas dans ses priorités d'assumer les risques à prendre à moyen et à long terme pour promouvoir la production locale par son action sur le transfert et l'intermédiation entre offre nationale et consommation à moins que l'Etat ne lui assure la couverture de la plupart des risques, comme c'est le cas pour les rizeries; on voit les firmes étrangères s'intéresser par contre, à ce secteur;

-c) Le commerce et l'artisanat "informel" qui fonctionne en dehors du contrôle ou de l'impulsion de l'Etat a montré sa flexibilité et sa capacité d'adaptation à la demande urbaine avec cependant, des lacunes du côté du stockage, de la collecte des produits, de la maîtrise des prix; l'Etat a tout intérêt à l'épauler plutôt qu'à essayer de se substituer à lui.

1.4. L'insécurité alimentaire progresse dans les couches populaires urbaines

La crise financière a entraîné une baisse importante des revenus: jusqu'à 50% dans le secteur informel. On sait que le seuil de pauvreté se situe à Abidjan autour de 250 Fcfa par jour. A moins d'un "retour à la terre" important, on voit mal comment éviter une insécurité alimentaire plus forte qui pèsera particulièrement sur les plus défavorisés et les plus vulnérables. la famille-providence peut-elle faire plus dans la conjoncture actuelle pour prendre en charge ses membres sans ressources ou avec des ressources intermittentes ? Elle fait déjà beaucoup et le processus de citadinisation accélère la rupture des liens rendant nécessaire la mise en place d'un Etat-providence minimum comme dans tous les pays où les taux et l'ancienneté de l'urbanisation ont entraîné la mise en place de véritables systèmes de sécurité alimentaire.

1.5. Les producteurs de vivriers ne peuvent faire jeu égal avec les autres groupes sociaux pour obtenir une politique favorable des revenus

Que faut-il attendre des producteurs en l'absence d'organisations professionnelles indépendantes des pouvoirs publics? Beaucoup, si l'on met en place des politiques d'accompagnement incitatives et si l'Etat conquiert une plus grande crédibilité; peu, si l'on ne prend pas en compte les objectifs et les savoirs locaux et si l'on s'obstine à vouloir leur faire adopter des systèmes techniques plus risqués, moins performants à l'heure de travail ou supposant des intrants achetés à prix coûtant. L'émergence d'organisations paysannes en mesure de constituer un lobby compensant le poids des autres couches de la population et d'être un relais pour la modernisation de l'appareil de production n'est malheureusement pas pour demain, même si les planteurs de cacao savent se faire entendre.

Les arbitrages s'avèrent difficiles entre consommateurs et producteurs, long terme et court terme. Reconquérir le marché intérieur

suppose l'acceptation d'un niveau de prix au consommateur élevé tant que la production et la distribution ne sont pas en mesure de fournir sur le marché des aliments régulièrement et en quantité suffisante. Une politique progressive et prudente peut cependant être envisagée pour éviter les à-coups, les risques d'inflation ou de pénurie et une dépréciation du pouvoir d'achat des défavorisés. L'objectif serait de limiter les importations et d'essayer de les réduire ensuite comme semble le faire le Sénégal. Cela ne peut se concevoir que sur une longue durée (une dizaine d'années) et avec un effort soutenu et efficace sur l'offre.

La priorité devrait être donnée à l'igname et à la banane-plantain et, à un moindre degré, aux produits secondaires comme le taro et certains légumes. Un effort pourrait être fait dans l'Ouest traditionnellement rizicole pour que cette région assure l'essentiel de sa consommation en riz.

Tout cela est-il possible dans le contexte macro-économique et financier actuel? Certains changements de cap ne peuvent être réalisés que progressivement.

2 Quelle marge de manoeuvre en période d'ajustement structurel

Le processus d'ajustement structurel entamé en 1978 rend les responsables de l'Etat disponibles pour une réévaluation de la politique alimentaire fondée sur des importations qui pèsent sur la balance des paiements et supposent des sorties en devises. Il les rend aussi réticents face à un changement aux conséquences lourdes pour des consommateurs urbains appauvris. Enfin, comme d'autres pays, la Côte d'Ivoire n'a pas appliqué au pied de la lettre l'ensemble des mesures préconisées comme par exemple, les augmentations de prix à la consommation du riz ou du pain.

2. 1. L'agriculture vivrière a-t-elle des chances de prospérer sans un minimum de protection?

La faible productivité de l'agriculture ivoirienne dans le vivrier interdit de penser à son développement sans un minimum de protection tarifaire ou non tarifaire. La nécessité de maintenir une bonne part de la population active dans l'activité agricole n'est contestée par personne. Celle de diversifier les sources de revenus a été un axe constant de la politique ivoirienne plus que jamais d'actualité avec l'effondrement des cours du cacao. Beaucoup d'éléments plaident pour une option favorable au développement vivrier pour l'autosuffisance ou au-delà.

L'industrie de substitution aux importations s'est développée à l'abri de protections. On est surpris de voir que le seul secteur alimentaire affronte directement la concurrence internationale. Le riz importé rentre en grandes quantités et son prix de vente reste trop bas dans tout le pays pour rendre compétitive la production vivrière interne. Le différentiel de rémunération à la journée de travail avec les grandes cultures d'exportation ne fait que renforcer le peu d'intérêt commercial du vivrier quand on peut cultiver d'autres plantes. Concernant le pain, le contrôle de qualité interdit tout additif à la farine de froment pour obtenir un pain blanc: ceci pénalise les essais technologiques consistant à introduire un ingrédient local (farine de

mil ou de manioc) dans la fabrication du pain.

La surévaluation du taux de change depuis 1977 favorise les importations et pénalise les exportations et ne fait donc qu'accentuer la tendance actuelle au recours extérieur pour se nourrir. Qui plus est, la Côte d'Ivoire est en train d'abolir les restrictions quantitatives à l'importation pour les remplacer par une surtaxe dégressive dans le temps, devant disparaître en 1989.

On peut s'interroger sur la mise en oeuvre de mesures destinées à limiter la concurrence des céréales importées et sur les effets non désirés de ces mesures: détournements, inflation, par exemple. Ici aussi, il faut mesurer les coûts/avantages de dispositions qui ne sont pas ancrées dans la culture politique et qui sont critiquées par les institutions de Bretton Woods.

2.2. Une politique incitative et rationnelle des prix peut-elle être mise en place?

Le système des prix officiels ne fonctionne que dans les filières contrôlées par l'Etat ou qui disposent de stocks de stabilisation. Les trois principales plantes vivrières locales (plantain, manioc, igname) ne sont donc pas concernées directement à la production si elles le sont par ricochet sur les marchés où elles voisinent avec le riz industriel.

L'organisation de la filière du riz industriel et l'efficacité du contrôle de la viande font de la réglementation des prix un outil efficace d'intervention pour ces deux produits.

Les autres, y compris le riz artisanal, demandent un autre type d'intervention. Celles qui ont été expérimentées par le passé (offices d'achat et de vente) ont montré leur coût et leur inefficacité. L'adoption d'un système prix-plancher/ prix-plafond n'a pas donné les résultats escomptés au Mali, par exemple (G. GAGNON).

La solution du stock régulateur (très différent du stock de sécurité) pourrait être retenue si l'on admet que le stockage de 10 à 20% de la quantité de vivrier commercialisé suffit pour agir sur les prix en cas d'insuffisance ou d'abondance sur le marché. On bute cependant ici sur des problèmes technologiques non résolus de conservation et de stockage des produits comme l'igname, la banane-plantain et, dans une moindre mesure le manioc (la farine et l'attiéké deshydraté se substituant au produit frais).

Un observatoire des différents éléments sur lequel fonder une politique de prix rationnelle s'impose pour évaluer les coûts de production pour le producteur, les coûts d'approche pour les intermédiaires et le pouvoir d'achat des consommateurs.

L'harmonisation des prix des produits substituables et concurrents requiert également toute l'attention pour rendre le tout cohérent. Dans ce cadre, il convient d'étudier la question du prix du riz importé à la consommation et sa différenciation selon les zones de consommation par l'arrêt des subventions à son transport hors d'Abidjan en vue d'augmenter son prix dans le monde rural et d'y limiter sa consommation au profit des autres vivriers locaux.

On doit cependant en mesurer les conséquences sociales pour les atténuer (filet de sécurité à instaurer) et agir de manière très graduelle dans un secteur aussi sensible.

RECOMMANDATIONS : LES PROJETS D'INTERVENTION

Ces projets portent sur quatre secteurs qui nous ont paru névralgiques: l'aide spécifique aux groupes vulnérables, la promotion des procédés de transformation, le soutien de l'emploi productif dans l'artisanat et la petite entreprise, et la mise en place d'un système d'information. Les moyens de la mission ne nous ont pas permis de chiffrer ces propositions de manière fiable.

1. Programmes ciblés d'aide aux groupes vulnérables et d'éducation nutritionnelle

Les populations concernées par ces programmes sont les enfants d'âge pré-scolaire, les femmes enceintes et allaitantes et les femmes, chefs de ménages pauvres. On peut atteindre les ménages les plus défavorisés par le type d'intervention proposé ci-dessous, si on parvient à les identifier (voir projet de système d'information).

Ces interventions peuvent prendre la forme de fournitures de vivres, de distribution de bons d'alimentation, d'enseignement nutritionnel et culinaire ou d'appui à des stratégies déjà mises en place par les ménages. On peut envisager que ces projets courent sur l'ensemble de l'année ou soient limités à des périodes particulières (soudure, par exemple).

Ces mesures ont été déjà expérimentées de nombreuses fois dans des pays d'Amérique latine et d'Asie. Ces interventions ciblées contribuent à la sécurité alimentaire sans impact sur la promotion de l'offre locale. elles présentent une difficulté et un inconvénient: elles nécessitent une capacité de gestion plus grande que les interventions généralisées (comme les subventions aux produits de base) et risquent d'être détournées; leur coût budgétaire peut être plus élevé que les interventions commerciales. Le gros problème est d'identifier les ayants droit à partir de critères précis (proximité d'une école ou d'un dispensaire).

Trois types de structures nous paraissent utilisables:

- les structures déjà en place à caractère éducatif ou social et qui ont un fonctionnement satisfaisant: Les PMI (Protection Maternelle et Infantile), les écoles, les centres féminins d'éducation ou les crèches;
- les structures communautaires non institutionnelles qui sont très vivantes en Afrique comme les groupements de quartiers ou de femmes;
- des structures mobiles à créer pour toucher les zones isolées du milieu rural.

Trois propositions:

1. Soutien et développement des programmes existant déjà dans les PMI d'éducation nutritionnelle pour les nouveaux nés, avec un accent particulier pour le sevrage.
2. Ces programmes d'éducation doivent être accompagnés pour être efficaces d'une distribution de vivres d'origine locale aux enfants dont les mères n'ont pas les moyens de suivre les recommandations données.
3. Aide aux ménages les plus pauvres sur le modèle des Comedores Populares expérimentés en Amérique latine: les enquêtes sociologiques sur l'habitat et les quartiers à Abidjan peuvent servir de base pour repérer les quartiers les plus défavorisés. Ce type de programme

s'adresse à des groupements de ménages et pourrait se réaliser sous la forme de distribution de vivres plutôt que par attribution de bons d'alimentation (risque de fraude, coût administratif élevé). Un quart de la population abidjanaise serait concernée selon nos estimations.

Au Tamil Nadu, un programme de supplémentation nutritionnelle touchant 1 million d'enfants n'avait coûté que 2 500 Fcfa par enfant et par an et avait permis de réduire la malnutrition grave de 32% et moyenne de 9% (Banque Mondiale, 1986).

2. Promotion des procédés de transformation des aliments locaux pour des entreprises petites ou moyennes

Nous proposons de privilégier le domaine des technologies "appropriées" et l'amélioration des procédés artisanaux visant d'abord les petites et moyennes entreprises, créatrices d'emplois et susceptibles de s'adapter le mieux au marché alimentaire encore étroit des couches urbaines les plus nombreuses.

Deux objectifs sont visés, mettre au point des procédés bon marché comprimant les coûts intermédiaires pour déboucher sur des produits correspondant au pouvoir d'achat des couches populaires et s'insérant dans les filières artisanales ou domestiques sans les désorganiser.

Cinq axes d'intervention peuvent retenir l'attention:

- l'amélioration des processus de transformation gros consommateurs de main-d'oeuvre comme l'épluchage des tubercules ou l'étuvage du riz,
- la mise au point de technologies utilisables en aval d'une agriculture familiale (problème de dimension et de rusticité du matériel) et pour des marchés étroits et fractionnés comme les mini-rizeries ou mini-huileries sur le modèle indien, malais ou taiwanais,
- La recherche sur des technologies nouvelles permettant de rendre compétitifs les produits locaux vis-à-vis des aliments importés: conservation des tubercules et féculents, fumage du poisson, nouvelles préparations alimentaires à partir du plantain, de l'igname ou du manioc,
- la diffusion des connaissances acquises et des matériels fiables en direction des entrepreneurs et du grand public,
- l'étude préalable des agents pour identifier avec eux les goulots d'étranglement, les stratégies possibles d'amélioration de la productivité et des produits et les modalités d'insertion des matériels proposés.

Quatre propositions:

1. Constitution d'un fond de documentation sur les technologies existantes, en cours d'expérimentation ou en projet type "halle de technologie" de Montpellier; un organisme léger d'assistance technique pourrait voir le jour pour adapter in situ le matériel existant dans le domaine alimentaire (dans le cadre du centre international d'Adiopodoumé, par exemple);

2. Appui à des programmes de recherche technologique avec organisation de concours (style concours Lepine) pour mobiliser tous les talents et notamment les centres de formation technologiques ou les sections techniques des lycées reliés à des réseaux internationaux d'échanges ou jumelés à des établissements identiques;

3. Fabrication de cossettes de manioc.

4. Fabrication et commercialisation d'aliments pour enfants.

Il s'agit de projets à faible coût qui nous paraissent de nature à répondre aux marchés potentiels et à la demande qui s'exprime.

Privilégier plutôt l'artisanat que l'agro-industrie: le cas de l'attiéké

L'unité de production industrielle d'attiéké deshydraté (couscous de manioc) d'une capacité de production de 350 à 500 tonnes par an de Toumoudi aurait coûté 250 millions de Fcfa en 1982, et elle livrait un produit cher sur le marché: 800 Fcfa le Kg (I2T, 1982). Cette usine demande un approvisionnement des 2/3 de sa capacité par des plantations industrielles. Son débouché potentiel est estimé à 4 000 tonnes en comptabilisant croissance urbaine et croissance des revenus, ce qui n'est pas l'évolution évidente. Le marché des flocons d'igname montre bien les limites de ces calculs. A lui seul, le secteur artisanal fournissait chaque jour 70 tonnes d'attiéké frais à Abidjan (soit 12 000 t par an d'attiéké sec) et occupait plus de 10 000 personnes. La filière industrielle n'avait créé qu'une centaine d'emplois. Si l'on se préoccupe de l'alimentation et de la sécurité alimentaire des couches populaires, c'est dans ce secteur qu'il faut investir.

3. Soutien à l'emploi productif dans l'artisanat et la petite entreprise.

Ce volet traduit deux préoccupations: la création de revenus et l'amélioration de la productivité des entreprises existantes. Il dépasse le seul secteur proprement alimentaire. On garde ici à l'esprit que le secteur informel s'il permet d'amortir l'effet de la recession économique ne peut y apporter à lui seul une réponse, comme certains le pensent.

Trois types d'interventions qui doivent être accompagnées par des politiques macroéconomiques adéquates nous semblent indissociables: l'aide aux créateurs d'activités, l'accès à un crédit adapté, la formation à la technologie et à la gestion dans l'environnement artisanal.

Deux propositions

1. Constitution d'un organisme à fonctions multiples dont la vocation d'assistance se limiterait aux très petites activités de production et de commercialisation.

Il s'agirait de mettre en place un système de crédit à l'investissement avec des garanties adaptées (suppression du nantissement traditionnel remplacé par la responsabilité collective du groupe). Le ciblage des prêts vers les femmes majoritaires dans ce secteur, leur durée doit être soigneusement étudiée. L'utilisation de l'épargne du même milieu permet à l'organisme de limiter ses demandes de crédits institutionnels. Le taux d'intérêt devrait tenir compte de celui du marché mais une bonification ne semble pas nécessaire dans un milieu où l'usure est fréquente.

On peut tirer parti des expériences réussies du FIDA dans le domaine agricole (ALAMGIR, 1987) et des Credits Unions du Cameroun anglophone.

La Grameen Bank au Bangla Desh fait des prêts d'un an à des groupes de cinq villageois deshérités dont deux d'entre eux obtiendront des prêts la première année. C'est le groupe qui est responsable devant

l'organisme bancaire et les autres membres ne peuvent accéder à un crédit que si le comportement des deux emprunteurs est conforme aux attentes de la banque. Parallèlement, les autres membres déposent une épargne qui sert à constituer un fond collectif, qui représente actuellement la plus grande partie des capitaux redistribués.

Le coût global de ce système est limité, les sommes distribuées sont faibles, les taux de remboursement élevés. Les services complémentaires à l'attribution de crédits contribuent à la réussite des projets financés. Le système d'information doit apporter des indications précises sur les liens de solidarité existant dans le secteur informel qui sont d'abord à base ethnique.

2. Renforcement des structures existantes d'aide à la petite et moyenne entreprise.

C'est actuellement, un organisme public qui apporte aux entreprises une aide à la gestion et au montage de dossiers de crédits en direction des banques privées. Aussi, les entreprises novatrices ont-elles des difficultés à trouver des financements. Un fond d'aide limité pourrait apporter son concours aux entreprises innovantes: une dotation de 100 millions de Fcfa serait suffisante pour démarrer ce projet.

4. Mise en place d'un système d'information permanent

La Côte d'Ivoire a pu mettre en place des systèmes variés et importants de collecte de données en fonction souvent de financements extérieurs. Ces moyens devraient être coordonnés pour devenir un système d'information permanent assurant le suivi du système alimentaire et regroupant les ministères, services statistiques et centres de recherche.

Un projet d'"observatoire alimentaire d'Abidjan" a été élaboré lors de notre visite à Abidjan regroupant la statistique, le Centre Ivoirien de recherches économiques et sociales et l'ORSTOM. Ce projet pourrait déboucher sur le système d'information proposé. Un financement de 150 millions de Francs Cfa dans une première phase s'avérerait nécessaire.

Ces propositions s'inscrivent dans un effort cohérent entre projets et politiques, dans une perspective de retrait de l'Etat comme opérateur direct et dans une réévaluation de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises. Elles tiennent compte d'une dégradation de la sécurité alimentaire suite à la récession économique et tentent de concilier ce souci avec celui, légitime, de donner au secteur vivrier ivoirien la place qui lui revient dans l'alimentation du pays. On a aussi insisté sur la faible marge de manoeuvre de l'Etat dans cette période difficile qui contraint à moduler dans le temps les changements de cap proposés. Au total, ce n'est pas d'une aide extérieure massive sur de "grands" projets qui nous semble à l'ordre du jour, mais des soutiens à des projets bien ciblés.

ANNEXE : LA CONSTRUCTION DES CARTES

Les cartes numérotées en chiffres se trouvent dans le rapport de synthèse (n° 1); celles numérotées par des lettres se trouvent dans le rapport principal (n° 2).

Les cartes ont été construites par anamorphose, c'est à dire en reportant sur le schéma simplifié de la Côte d'Ivoire, une surface proportionnelle au poids de la variable (exemple nombre de consommateurs).

Nous avons jugé utile de comparer plusieurs images construites sur une même anamorphose :

a) Anamorphose des cinq strates de l'enquête budget-consommation 1979 (E.B.C. 1979) :

Fig. 1 : Consommation des produits vivriers 1979

Fig. 2 : Les rations alimentaires 1979

Fig. 12 : La répartition des revenus monétaires 1979

b) Anamorphose des 10 régions homogènes du système vivrier ivoirien d'après l'étude CIERIE :

Fig. 8 : Les disparités dans la consommation de céréales importées

Fig. F (rapport principal): Les systèmes vivriers

Ce découpage reflète le degré de désagrégation des données disponibles. On ne peut donc pas comparer les images construites à partir d'anamorphoses différentes.

Les figures 7A, 6, F et G (rapport principal) prennent pour fonds de carte le découpage départemental du pays actuel (34 départements) ; la figure 11, celui qui existait en 1975 lors du recensement général (25 départements). Les figures 5 et 7B reprennent le découpage en zones homogènes du CIERIE (urbain et rural confondus pour chacune, désagrégation impossible en raison des données). La figure de l'annexe 4 du rapport principal, représentant l'agglomération d'Abidjan, utilise deux images différentes : celle des 10 principaux quartiers en vue de leur caractérisation socio-économique, celle des sept strates retenues par l'enquête Budget-consommation qui a regroupé parfois des quartiers à profil socio-économique opposés (Cocody-Attécoubé, par exemple).

La simple lecture de ces différents modes de construction graphique doit inciter le lecteur à la prudence quant aux comparaisons entre figures construites selon des bases différentes.

Les différentes figures illustrent 4 thèmes différents du système alimentaire :

I. La consommation alimentaire (aliments locaux et importés)

Fig. 1. Consommation de produits vivriers 1979 (équivalent brut - minimum 50.000 tonnes)

Fig. 2. Les rations alimentaires 1979

Fig. 7A. Consommation de riz importé par tête 1982

Fig. 8. Les disparités dans la consommation de céréales importées (Blé - riz, 1978/79)

II. La production alimentaire nationale

Fig. F. Les systèmes vivriers

Fig. GA La production vivrière nationale : céréales, arachide (1979/80 - 1983/84)

Fig. GB. La production vivrière nationale : tubercules, racines, plantains (1979/80 - 1983/84)

III. Le marché vivrier ivoirien

Fig. 5. Le vivrier marchand (riz exclus) 1978-79

Fig. 6. Les flux de commercialisation des produits vivriers

Fig. 7A. La question rizicole

IV. Les déterminants de la consommation alimentaire

Fig. 10. La variable ethnique

Fig. 11. Le melting pot ivoirien

Fig. 12. La répartition des revenus monétaires 1978 (est.)